

HISTOIRE  
DE  
**L'EMPIRE D'AUTRICHE.**

**CINQUIÈME ÉPOQUE.**

DEPUIS L'EMPEREUR MAXIMILIEN I JUSQU'À L'EXTINCTION DE LA  
RACE MASCULINE DE LA MAISON DE HABSBOURG-AUTRICHE.  
DE 1493 À 1740.

HISTOIRE

DE

L'EMPIRE D'AUTRICHE.

CINQUIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS L'EMPIREUR MAXIMILIEN I<sup>ER</sup> JUSQU'À L'EXTINCTION DE LA  
RACE MASCULINE DE LA MAISON DE HABSBOURG-LOURDES.

DE 1453 À 1740.

de Castille, avec Ferdinand-le-Catholique d'Aragon, se voyait en possession de presque toutes les parties qui composent ce royaume, constamment hérissées depuis l'invasion des Normans; le Portugal, qui se voyait un chemin aux Indes-Orientales par le cap de Bonne-Espérance; la découverte du nouveau monde par un le commerce s'étendait dans l'O-

HISTOIRE  
DE  
L'EMPIRE D'AUTRICHE.

CINQUIÈME ÉPOQUE.

CHAPITRE I.

Maximilien I, Empereur romain et archiduc d'Autriche.  
De 1493 à 1519.

Vers le temps de l'avènement de *Maximilien I* à l'empire, l'Europe commence à prendre une face nouvelle. *L'Allemagne*, qui sentit enfin le besoin de changer sa constitution qui ne convenait plus au degré de civilisation auquel la nation était parvenue; la *Maison d'Autriche*, qui devient une des plus puissantes familles régnantes de l'Europe; *l'Angleterre*, qui sous ses Édouard et ses Henri avait reculé les bornes des possessions, qu'elle tenait des rois normands et s'en était vu dépouillée durant la lutte sanglante entre les maisons d'York et de Lancastre, pacifiée par Henri VIII, qui avait par son mariage avec Élisabeth, fille d'Édouard IV, réuni les droits des deux Maisons rivales; la *France*, qui avait réuni à sa couronne toutes les provinces de ce vaste royaume; *l'Espagne*, qui par le mariage d'Isabelle, héritière

de Castille, avec Ferdinand-le-Catholique d'Aragon, se voyait en possession de presque toutes les parties qui composent ce royaume, constamment divisées depuis l'invasion des Mores; le *Portugal*, qui se frayait un chemin aux Indes-Orientales par le cap de Bonne-Espérance; la découverte du nouveau monde, par où le commerce jusqu'alors borné à la Méditerranée, s'étendait dans l'Océan; l'usage général qu'on faisait de la poudre à canon; l'*Empire des Turcs*, élevé sur les débris de l'empire des Grecs, qui étend de plus en plus sa domination et fait trembler l'Europe; les trois couronnes de *Danemark*, de *Norwège* et de *Suède*, que portait en 1493 Marguerite, fille de Valdémair III, surnommée la *Sémiramis du Nord*, et dont Éric de Poméranie, neveu et successeur de cette princesse, avait été dépossédé, se trouvant réunies sur la tête de Chrétien ou Christian II de la Maison d'Oldembourg; la *Russie*, tirée de son obscurité par Ivan Wasilowitsch I, prince d'un génie supérieur qui, après avoir délivré la Russie du joug des Tatars dont elle était tributaire, avait soumis Novogorod, conquis les pays de Tvère, de Perme et d'Ugorie, établit une communication plus prompte avec les nations européennes, et augmenta la puissance de l'Empire russe, dont il doit être considéré comme le premier fondateur; l'invention de l'imprimerie en Allemagne, celle des estampes à Florence et en général les arts et les sciences qui commencent à reparaitre en Occident, d'où ils étaient bannis depuis des siècles, voilà les principaux objets que présentait l'Europe à cette époque.

Dans la première année du règne de Maximilien, l'*Autriche intérieure* fut de nouveau inquiétée par les Turcs, qui pénétrèrent par la Croatie jusqu'à Laibach en Carniole et jusqu'à Cilly et Pettau en Styrie. Le roi des Romains fit marcher Georges de Herberstein avec 15,000

hommes contre le corps principal des Ottomans. Mais ce secours arriva trop tard. Les Turcs étaient déjà retournés en Croatie avec un riche butin et 10,000 captifs styriens et carinthiens. Une colonne turque s'était aussi avancée en Carinthie, et avait essayé de prendre Villach d'assaut. Le capitaine du pays, Rodolphe de Khevenhuller, accourut avec la milice de la province au secours de la place, et chassa les envahisseurs. Comme dans cette occasion les captifs chrétiens avaient brisé leurs chaînes et s'étaient jetés par derrière sur les Turcs, ceux-ci perdirent beaucoup de monde et tout le butin qu'ils avaient fait.

Le 1 décembre 1493, furent célébrées les fiançailles du roi Maximilien avec *Blanche-Marie*, fille du duc Galéas-Marie *Sforce*, duc de Milan, mort l'an 1476. Ludovic, oncle et tuteur de la princesse, avait offert au Roi la main de sa pupille avec une dot de 300,000 ducats en argent comptant et 40,000 ducats en or et en pierreries. La princesse apportait au Roi, en outre de ce trésor considérable, des prétentions sur la *Lombardie* pour l'avenir. L'évêque Christophe de Brixen donna, le 16 mars 1494 à Inspruck, la bénédiction nuptiale aux fiancés. Le Roi déclara, le 5 septembre de la même année, le duc Jean-Galéas, frère de son épouse, déchu de la possession du Milanais, parce que ce prince, à ce qu'on prétendait, était faible d'esprit et incapable de régner, et destina ce duché à Ludovic. Jean-Galéas étant mort bientôt après (le 22 octobre 1494), Ludovic dit *le Mûrier* <sup>1)</sup> (et non *le More*, comme l'appellent les écrivains

<sup>1)</sup> Ludovic s'était lui-même attribué le surnom de *Mûrier* (il Moro), ou y avait du moins donné occasion, en choisissant pour symbole cet arbre, qui ne commence ordinairement à pousser ses fleurs qu'après que tout danger des gélées d'hiver est passé, mais les développe alors avec d'autant plus de célérité, voulant désigner par là cette prudence, sagesse et activité vigoureuse, dans lesquelles il s'imaginait surpasser tous les princes de son temps.

français), fut proclamé duc par ses partisans, et investi du Milanais par Maximilien dans la Diète de Worms, le 5 avril 1495. Toutefois la seigneurie de ce pays ne lui fut conférée que pour sa personne, sa vie durant. Après la mort de Ludovic, le duché de Milan devait retourner à l'Empereur et à l'Empire.

Afin de pouvoir soigner avec une égale activité les affaires importantes de ses États héréditaires et de l'empire d'Allemagne, Maximilien, après avoir renouvelé, le 10 mai 1494, la paix publique de dix ans, ordonnée par son père (1486), pour trois autres années, établit le siège de son gouvernement dans les Pays-Bas. Pendant tout l'hiver le Roi instruisit lui-même son fils *Philippe*, qui avait reçu à Louvain le serment de fidélité des États, dans l'art difficile de gouverner ces provinces, qui avaient d'autant plus besoin d'un Souverain résolu, que Charles VIII de France suscitait constamment à la Maison d'Autriche de l'embarras dans cette extrémité opposée de ses possessions, pour se faciliter l'exécution des projets qu'il avait formés sur l'Italie et qu'il tenta bientôt de réaliser.

Le mauvais traitement, que Jean-Galéas Sforce et son épouse Isabelle, petite-fille du roi Ferdinand I de Naples, avaient essuyé de la part de Ludovic Sforce, avait depuis longtemps excité l'indignation du monarque napolitain et de son fils le duc Alphonse de Calabre. Le roi avait même fait sommer par ses ambassadeurs Ludovic-le-Mûrier de remettre le gouvernement au jeune duc; par où la crainte de Ludovic que Ferdinand ne se fût ligué avec Pierre de Médicis et les Florentins, pour le déposséder du duché de Milan, acquit un haut degré de vraisemblance. Afin de se mettre en sûreté contre ses ennemis, Ludovic s'allia avec le pape Alexandre VI et la république de Venise, et excita même Charles VIII de France à faire valoir les droits qu'il prétendait avoir sur le royaume de Na-

ples, comme héritier de la Maison d'Anjou. Charles VIII, qui avait en mainte occasion manifesté le désir de joindre à ses États un si beau royaume, entra d'autant plus aisément dans les vues du duc que plusieurs Grands, bannis par le roi Ferdinand et réfugiés en France, lui représentaient cette conquête comme une entreprise facile. En conséquence, Charles VIII fit les préparatifs nécessaires pour aller conquérir le royaume de Naples, malgré l'avis d'une grande partie de ses conseillers intimes, qui regardaient cette expédition comme une entreprise ruineuse et trop hasardée. Il fut conclu entre Charles VIII et Ludovic Sforce un traité d'alliance, par lequel le duc s'obligea à prêter au roi une somme de deux cent mille ducats et de mettre cinq cents gendarmes à sa disposition. On convint qu'un corps auxiliaire français de 200 lances <sup>1)</sup> serait placé dans la ville d'Asti, appartenante au duc d'Orléans. Le roi, de son côté, promit à Ludovic de lui donner, après la conquête de Naples, le duché de Tarente. Ferdinand I, secondé par ses deux fils Alphonse et Frédéric, prit de si bonnes mesures de défense, qu'il était fondé à espérer que Charles VIII ne viendrait pas à bout d'exécuter ses desseins. Mais le roi Ferdinand mourut le 25 janvier 1494. Son fils et successeur Alphonse II sut si bien gagner l'amitié du pape Alexandre VI, que ce pontife lui donna l'investiture du royaume de Naples, le fit couronner par le cardinal Borgia et conclut une alliance défensive avec lui. Des traités semblables furent signés avec Pierre de Médicis, au nom de la république de Florence, ainsi qu'avec les princes des petits États de la Romagne, et on prit toutes les mesures nécessaires pour se défendre vigoureusement contre l'ennemi. Sur ces entre-

<sup>1)</sup> Une lance, sous Charles VIII et Louis XI, consistait en un gendarme, trois archers, un porteur d'armes et un page, ensemble en six hommes. François I renforça la lance de deux hommes.

faites, Charles VIII, âgé de vingt-un ans, peu instruit et sans expérience dans les affaires militaires, avait rassemblé une armée, composée de 3600 chevaux, 20,000 fantassins français, 8000 Suisses et autres Allemands, et beaucoup d'artillerie légère. Le 23 août 1494, il se mit en marche de Vienne en Dauphiné, franchit le mont Genève et se dirigea par le Piémont, qui était sans défense, vers la Lombardie. Après avoir eu à Asti une entrevue avec Ludovic Sforce, le Roi marcha sur Florence. Le chef de cette République, Pierre de Médicis, ne voyant pas paraître le secours promis par Rome et Naples, fit à l'approche de l'armée française une convention avec Charles VIII, et lui remit les forteresses de Toscane, ce qui révolta et irrita tellement les Florentins, qu'ils chassèrent la famille des Médicis du pays. Le 9 novembre, les Pisans s'affranchirent de la domination de Florence. L'armée française entra le 17 novembre dans Florence. Le 26 du même mois, Charles contracta une alliance avec la République. Elle s'engagea à payer au Roi une somme de 120,000 ducats, pour contribuer aux frais de la guerre. En retour Charles VIII promit de restituer les forteresses toscanes quatre mois après la conquête de Naples ou, en cas qu'il échouât dans cette entreprise, aussitôt qu'il évacuerait entièrement l'Italie. Le 28 novembre, le Roi partit de Florence et marcha sur Rome. Le prince royal de Naples Ferdinand avait déjà abandonné la Romagne qu'il avait occupée avec ses troupes, et s'était retiré à Rome. Alexandre VI était dans la plus grande consternation. Il n'y avait ni dans l'État de l'Église, ni à Naples, des forces suffisantes pour s'opposer aux Français. Le prince royal se voyait déjà abandonné des Florentins et des petits princes de l'Italie centrale. Les soldats du pape nouvellement enrôlés étaient pour la plupart désertés, et l'infanterie napolitaine commençait à en faire de même. Le



pape essaya par plusieurs propositions d'arrêter Charles VIII dans sa marche. Des négociations furent entamées, ensuite desquelles le prince Ferdinand évacua, le 31 décembre, la ville de Rome, où Charles VIII entra en triomphe encore le même jour. Alexandre VI n'étant pas en état de résister seul au roi de France, s'accommoda avec lui, à l'exemple de Florence, et consentit à ce que les citadelles de Civita-Vecchia, de Terracine et de Spolète fussent occupées militairement par les troupes françaises jusqu'à la fin de la guerre.

Charles VIII, ayant ainsi assuré ses derrières, continua, le 23 janvier 1495, sa marche vers les frontières du royaume de Naples. Le roi Alphonse II, qui s'était rendu odieux par son despotisme et sa tyrannie, ne pouvant compter sur la fidélité de ses vassaux, céda le gouvernement à son fils Ferdinand, généralement aimé, et se retira au commencement de février en Sicile. Mais, comme Ferdinand II n'avait ni troupes ni argent, qu'il était abandonné de ses alliés, et qu'en outre plusieurs Grands du royaume se déclarèrent pour les Français, les efforts qu'il fit pour résister à son ennemi furent d'autant plus inutiles, que la ville de Naples même se révolta. Charles VIII s'avança à marches forcées, et après avoir sans peine dispersé quelques troupes de Napolitains qui faisaient mine de vouloir se défendre, il entra le 22 février dans la capitale. Ferdinand II s'était sauvé, le jour précédent, dans l'île d'Ischia. Beaucoup de seigneurs du royaume et toutes les provinces reconnurent Charles VIII pour leur Souverain. Seulement quelques places fortes, comme Reggio, Bari, Gallipoli, étaient encore occupées par des troupes napolitaines, attachées avec un fidèle dévouement à la dynastie légitime.

La rapidité avec laquelle le roi de France avait réduit Florence et le pape, et conquis Naples, surprit le

monde et alarma les autres États d'Italie, qui craignaient que Charles VIII ne cherchât à les subjuguier également. L'imminence du danger commun réconcilia tous les esprits, réunit tous les intérêts; toutes les pensées, tous les efforts furent alors dirigés vers un seul et même but, celui de combattre un prince, qu'on haïssait autant qu'on le redoutait comme l'ennemi général de l'Italie. Ludovic Sforce qui, aveuglé par la jalousie que lui inspirait la puissance de Naples, avait appelé Charles VIII en Italie, tremblait alors que ce monarque ne prît pour prétexte les prétentions de la famille d'Orléans sur Milan pour lui enlever ce duché. Le roi Ferdinand d'Aragon, qui régnait alors sur la Sicile, ne s'attendait à rien d'autre qu'à voir aussi cette île envahie par Charles VIII qui, comme il était facile à prévoir, chercherait à réunir de nouveau la Sicile au royaume de Naples. Les Vénitiens <sup>1)</sup>, qui jusqu'alors

<sup>1)</sup> Sous le dogat de *Jean Mocénigo* († 1485) et de ses successeurs *Marc* et *Augustin Barbarigo* \*) frères (1486-1500), *Venise* était parvenue au faite de sa puissance. Elle possédait, outre la côte des lagunes, les provinces de Bergame, de Brescia, de Crémone, de Vérone, de Vicence, de Padoue, la Marche de Trévise, Feltre, Ravenne et la Polésine de Rovigo; de plus le Frioul, une partie de la Dalmatie, les îles dalmates, la côte de l'Albanie, les îles de Zante, de Corfou, de Candie et de Chypre, et en outre encore Lepante, Patras, Coron, Modon et Napoli di Romania. Les revenus de l'État se montaient à 1,200,000 ducats, somme exorbitante pour ce temps-là; le commerce de Venise était le plus riche et le plus florissant de la terre, et son excellente marine la rendait redoutable à toute l'Europe. Mais le moment de son élévation fut aussi celui de sa décadence. L'expédition de Charles VIII de France contre Naples changea les rapports politiques de l'Italie, comme la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb changea les relations commerciales dans l'ancien monde. Mais la découverte que Vasco de Gama fit (1498) de la route maritime des Indes-Orientales, fut la principale cause de son abaisse-

\*) Sous *Augustin Barbarigo*, on érigea 1493 ou 1494 à Venise un troisième tribunal, nommé *Quarantie civile nouvelle*, auquel on appelait des sentences rendues par les magistrats extra-muros. La *Quarantie civile vieille* était le tribunal d'appel des jugements prononcés par les magistrats subalternes de la ville. La *Quarantie criminelle* connaissait de tous les crimes, excepté les crimes d'État.

avaient observé une stricte neutralité, ouvrirent enfin les yeux sur les vastes desseins du roi de France. Persuadés que les intérêts de l'Italie, autant que ceux de leurs propres États exigeaient qu'on en prévînt les suites, ils résolurent de prendre les mesures les plus efficaces pour arrêter les progrès de ce prince conquérant. Le roi des Romains, de son côté, ne pouvait voir avec indifférence, que les Français eussent pris pied ferme en Italie et menaçassent de subjuguier différents États de ce pays appartenants à l'Empire germanique. D'ailleurs Charles VIII laissait clairement apercevoir l'intention de placer sur sa tête la couronne impériale. En attendant il s'était fait céder à Rome par André-Paléologue, cousin de Constantin IX, dernier empereur d'Orient, tous les droits sur cet Empire, et commençait à se servir de marques de cette suprême dignité.

Les ambassadeurs du roi des Romains, du pape, du roi d'Aragon et de Sicile, et du duc de Milan, s'assemblèrent, au printemps 1495, à Venise. Le 21 mars, ils conclurent au nom de leurs Souverains avec la République une ligue pour vingt-cinq ans. Les points d'union généraux, et dont on donna connaissance aux Français mêmes, étaient : de protéger la chrétienté contre les Turcs, de défendre l'Italie et de se maintenir dans ses propres États. Mais le rétablissement de Ferdinand II sur le trône de Naples était le premier but qu'on voulait atteindre par cette coalition. On régla les contingents de troupes à fournir pour la formation de l'armée coalisée, qui fut fixée à 34,000 chevaux et 20,000 hommes d'infanterie. Le sultan Bajazet II offrit à la ligue son armée et sa flotte pour chasser les Français de l'Italie. Mais le duc de Ferrare et la république de Florence avaient refusé d'accéder à la confédération.

ment, attendu qu'elle lui enleva le commerce d'Orient, vraie source de son opulence et de sa prospérité.

Charles VIII était à peine quelques semaines maître du royaume de Naples, lorsqu'il reçut l'annonce des alliances faites contre lui à Venise. Si l'on avait été surpris de sa prospérité, on le fut encore davantage de l'abus qu'il en faisait. Son manque absolu de politique avait déjà éloigné de lui tous les partis de la nation napolitaine. Outre cela, son armée était dans un extrême désordre par suite de la mauvaise discipline. Les Espagnols de Sicile étaient déjà débarqués en Calabre, sous la conduite de Ferdinand II et de Gonsalve de Cordoue, et avaient occupé Reggio et autres villes. En Apulie la plupart des endroits arrachèrent les drapeaux français à l'approche de la flotte vénitienne. Otrante ouvrit ses portes au prince napolitain Frédéric, qui établit son quartier-général à Brindisi. La haute Noblesse était plus aigrie contre le roi Charles que toutes les autres classes du peuple, une partie parce qu'elle se voyait durement opprimée, à cause de son dévouement au monarque légitime, et l'autre partie parce qu'elle ne se croyait pas assez recompensée pour sa trahison envers la famille royale d'Aragon. Tous les gouvernements, les dignités d'État, les fiefs étaient conférés aux courtisans et officiers français, qui vexaient le peuple par toutes sortes d'exactions.

Ces circonstances fâcheuses et les grands armements qu'on faisait en Lombardie, inquiétèrent Charles VIII au point qu'il résolut de quitter son nouveau royaume, avant que les princes ligués eussent opéré la jonction de leurs forces avec celles de la république de Venise, et ne lui coupassent la retraite par les alpes piémontaises. En conséquence, il partit de Naples avec une partie de ses troupes, et entra le 1 juin à Rome. Le surlendemain il se remit en route et arriva le 13 juin à Sienne. Mais il s'arrêta si longtemps en Toscane que son avant-garde n'arriva à Fornuovo-sur-le-Tarro, qu'après qu'une armée de 40,000

alliés s'était déjà rassemblée entre ce fleuve et Parme. Pendant trois jours cette avant-garde fut séparée par les Apennins du gros de l'armée, qui avait beaucoup de peine à passer ces montagnes avec son artillerie et ses bagages. Mais le margrave François de Mantoue, général des alliés, laissa échapper la bonne occasion qui se présentait pour anéantir ce corps isolé, parce qu'il voulait attirer le roi de France lui-même dans la plaine, et le forcer ensuite au combat.

Le 5 juillet, l'armée française se trouva réunie près de Fornuovo. Mais comme elle était réduite à presque 9000 hommes, et que celle du margrave en comptait quatre fois autant, Charles VIII ouvrit des négociations pour obtenir une libre retraite. Il reçut un refus réitéré. Le 6 juillet, il leva le camp et se dirigea sur Modésana. Il fut attaqué pendant cette marche par les troupes alliées. Après un combat fort opiniâtre, le Roi vint à bout de se frayer un chemin et de gagner le Piémont; mais il perdit un nombre considérable de ses soldats et la plus grande partie de son artillerie et de son bagage. Le 15 juillet, Charles VIII atteignit Asti avec le reste de son armée. Quelque temps après, le Roi reçut un renfort de 20,000 mercenaires, enrôlés en Suisse; mais son goût pour la guerre était passé. Il continua les négociations qu'il avait entamées avec Ludovic Sforce. Le 1 octobre, Charles VIII conclut une paix séparée avec le duc de Milan. Celui-ci garda les villes de Novare et de Gènes, cette dernière toutefois à titre de fief du royaume de France. Il renonça à l'alliance faite en faveur de Ferdinand II, et s'engagea à permettre au Roi d'armer une flotte dans le port de Gènes. Il fut en outre stipulé que, si d'ici à deux mois Venise n'accédait pas à ce traité, Ludovic ferait, conjointement avec le roi de France, la guerre à cette République. Charles VIII, de son côté, promit de ne

plus soutenir les prétentions de la famille d'Orléans sur le Milanais. En retour Ludovic s'obligea à payer au Roi 50,000 ducats. Le 22 octobre Charles VIII quitta Turin, et repassa les Alpes. À son arrivée à Lyon, il apprit que le corps d'armée qu'il avait laissé à Naples se trouvait en grand danger, et qu'une grande partie de ce royaume était déjà rentrée sous la domination du légitime Souverain. Il est vrai que le général français d'Aubigny avait forcé Ferdinand et Gonsalve de Cordoue à abandonner la Calabre et à retourner en Sicile; mais, le 7 juillet, Ferdinand II parut avec une flotte devant Naples. Le vice-roi Gilbert de Montpensier se réfugia dans la citadelle. Le peuple reçut le Roi avec des cris d'allégresse. Capoue, Aversa et beaucoup d'autres villes se déclarèrent pour lui. La plus grande partie du royaume était déjà au pouvoir de Ferdinand II, lorsque ce prince mourut, le 7 septembre 1495. Son oncle Frédéric monta sur le trône. L'élévation de cet excellent prince eut le bon effet que les Napolitains de tous les partis se réconcilièrent. Les forteresses de Tarente, de Venosa, de Gaète et de Mont-Saint-Ange (Monte Sant' Angelo), furent aussi évacuées par les Français.

L'ouverture de la Diète de l'Empire, convoquée à Worms par le roi des Romains, eut lieu le 26 mars 1495. Elle fut appelée la *grande Diète*, tant à cause du grand nombre de princes et de députés qui s'y trouvèrent, que par rapport à l'importance des affaires qui y furent traitées. Après avoir retracé d'une manière énergique à toute l'assemblée le tableau de l'Europe, Maximilien demanda l'assistance des États, tant pour s'opposer aux Turcs qui menaçaient de nouveau d'envahir les pays chrétiens, que pour arrêter la marche des Français en Italie. Mais les États, au lieu de voter les secours en hommes et en argent que le Roi réclamait, lui présentèrent leurs anciens

griefs relatifs à la mauvaise administration de la justice, et en demandèrent le redressement. Ce fut alors qu'on établit définitivement cette loi célèbre et si bienfaisante pour l'Empire, connue sous le nom de *paix publique*. Le droit de faide, c'est-à-dire les défis, les violences, et toutes les petites guerres civiles que les États d'Allemagne continuaient à se faire les uns aux autres, furent abolis pour toujours. En même temps on érigea une *Chambre impériale*, pour décider souverainement les différends qui s'élevaient entre les États et les autres membres immédiats de l'Empire, et juger tous les procès qui y seraient portés par voie d'appel. La ville de Francfort-sur-le-Mein fut d'abord choisie pour siège de ce nouveau tribunal; mais il fut transféré le 12 mai 1497 à Worms. Le 31 octobre, Maximilien ouvrit la Chambre impériale, et installa le président Frédéric, comte de Zollern, les assesseurs, procureurs et autres employés, dans leurs places. Les États assemblés à Worms proposèrent au Roi d'établir à Francfort un *Conseil suprême d'Empire* (*Oberster Reichsrath* ou *Regiment*), pour maintenir la paix publique et veiller à l'exécution des arrêts de la Chambre impériale. Les affaires de l'Allemagne devaient, en absence du chef de l'Empire, être traitées et conclues par ce grand Conseil, à l'exception de quelques-unes qui seraient réservées à la décision du Roi. Mais Maximilien, pénétrant les desseins des États, qui n'avaient fait cette proposition que dans la vue de restreindre encore d'avantage la puissance et l'autorité du chef de l'Empire, refusa d'y donner son consentement. Il fut alors statué, qu'on tiendrait tous les ans une assemblée des États, qui durerait pour le moins un mois. Ce fut dans cette même Diète que le Roi éleva, le 21 juillet, le comte Éverarde de Wurtemberg à la dignité ducale. Il fit en outre différentes lois concernant la police et les mœurs, puis une ordonnance relative à l'abus

des tribunaux secrets de Westphalie (*Vehmgerichte*). On travailla aussi à un projet d'un nouveau système de monnayage. Le 17 mars 1496, la ligue souabe renouvela, sur l'invitation de Maximilien, pour trois autres années son union tendante à maintenir la paix publique.

Pendant cette Diète célèbre, qui avait attiré des étrangers de tous les pays à Worms, un chevalier français, Claude de Barre, renommé par sa force et son adresse, fit placer un écu sous une des fenêtres de son appartement, et publier qu'il se battrait seul avec tout Allemand qui oserait se présenter, de quelque rang qu'il fût. La provocation du chevalier français restait sans réponse; personne n'osait se mesurer avec un pareil adversaire, lorsqu'un inconnu rompit tout à coup ce silence honteux et fit placer son écu à côté de celui de Claude de Barre; c'était annoncer qu'il acceptait le défi. Au jour fixé, les deux champions, revêtus d'une armure complète, entrent dans la lice. Un nombre infini de spectateurs bordent l'arène. Tous les regards sont fixés sur les hardis combattants. Sans proférer un seul mot, au premier son du cor, ils se chargent avec une telle impétuosité qu'ils chancellent tous deux sur leurs coursiers. Ils reculent, puis s'élancent de nouveau l'un sur l'autre avec encore plus de fureur que la première fois. Enfin, après une lutte aussi pénible que dangereuse, le chevalier inconnu porte un coup si violent, que Claude de Barre est désarçonné, jeté à terre et contraint de se rendre prisonnier. Le vainqueur lève la visière de son casque, et l'on reconnaît dans le vengeur de la nation *le roi Maximilien lui-même*.

L'archiduc *Sigismond*, souverain du *Tyrol*, étant mort sans enfants, le 4 mars 1496, Maximilien recueillit sa succession, et réunit ainsi sous son sceptre tous les pays de la Maison d'Autriche, qu'un partage irréfléchi et contraire à la saine politique avait séparés. Ce monarque



maria, le 21 octobre 1496, son fils *Philippe* à l'infante *Jeanne*, seconde fille de *Ferdinand d'Aragon* et d'*Isabelle de Castille*, et le 4 avril de l'année suivante, la princesse *Marguerite*, sa fille, au prince *Jean*, frère de l'Infante, héritier des couronnes de l'Espagne. Une suite d'accidents extraordinaires, et notamment la mort prématurée du prince royal *Jean*, qui cessa de vivre dès le 4 octobre 1497 sans laisser d'enfants, la mort de sa soeur aînée *Isabelle*, reine de *Portugal*, et celle de son fils *Michel*, qui le suivirent bientôt après dans la tombe, firent passer en peu de temps le droit de succession sur toute la monarchie espagnole à l'archiduchesse *Jeanne* et à son époux *Philippe*.

L'armée française avait, il est vrai, évacué la plus grande partie de l'Italie ; mais Asti, ville fortifiée en Piémont, était encore occupée par les troupes de Charles VIII. Comme il était probable que ce monarque chercherait à réparer, par une nouvelle entreprise sur Naples, la honte que répandait sur lui sa retraite précipitée, plusieurs États d'Italie résolurent de solliciter le secours du roi des Romains. Ce prince se trouvait à Inspruck, occupé à prendre possession du Tyrol, lorsque le duc Ludovic de Milan, accompagné des ambassadeurs du pape et de la république de Venise, se rendit auprès de lui et implora, au nom de l'Italie, sa protection contre les Français. Le Roi promit aux alliés de les soutenir pendant trois mois avec une armée considérable. Ils s'obligèrent, de leur côté, à lui payer chaque mois une somme de 40,000 ducats, à titre de subside. Afin de pouvoir remplir ses engagements, Maximilien somma les États et les villes de l'Empire de lui fournir les contingents en hommes et en argent qu'ils lui devaient conformément à la constitution. Mais les contributions ne rentrèrent qu'avec une extrême lenteur ; et quant aux troupes, on ne fit même aucunes dispositions

pour les mettre sur pied ; en sorte que le Roi fut laissé, comme à l'ordinaire, sans soutien de la part de l'Empire, et réduit aux forces de ses propres pays. Néanmoins, résolu à tenir la parole qu'il avait donnée aux Italiens, et comptant aussi avec confiance sur les subsides promis par Milan et Venise, il marcha, au mois d'août 1496, avec 400 chevaux et un petit corps d'infanterie par le Tyrol aux bords du lac de Come. A peine Maximilien avait-il passé les Alpes, qu'il reçut la nouvelle certaine qu'aucune armée française ne mettrait, cette année-ci, le pied en Italie. Les princes italiens, qui venaient de s'assembler à Vigevano, donnèrent alors à entendre au Roi, que pour le moment sa présence en Italie n'était plus nécessaire. Mais ce Souverain chercha à convaincre les Italiens, qu'il serait maintenant d'autant plus facile d'enlever aux Français la ville d'Asti, le dernier poste qu'ils occupaient en Italie, et qu'on pouvait prévenir une nouvelle invasion de leur part, en leur fermant par des garnisons tous les défilés des Alpes. Mais d'un côté les Vénitiens appréhendaient que la ville d'Asti ne tombât alors entre les mains du duc de Milan, et de l'autre côté Ludovic Sforce ne voulait pas se brouiller avec cette République ; c'est pourquoi ils empêchèrent l'exécution des sages propositions du Roi. Les alliés proposèrent alors à Maximilien d'entreprendre une expédition contre Florence, et de forcer cette République à renoncer à l'alliance avec Charles VIII. Les Vénitiens, aussi bien que le duc de Milan, espéraient devenir dans cette occasion les maîtres de *Pise*. Mais les premiers, ayant été informés que le duc avait les mêmes vues qu'eux sur cette ville, engagèrent le Roi à conquérir Livourne, et à couper ainsi aux Florentins la communication par mer avec la France. Maximilien, accédant à cet avis, s'embarqua à Gènes avec 1000 hommes d'infanterie allemande et une artillerie con-

sidérable. Mille autres fantassins allemands et 500 chevaux marchèrent en côtoyant la mer par Spezzia. Près de Pise Maximilien réunit son armée, et se dirigea sur Livourne, dont le port était bloqué par la flotte veneto-génoise. La ville fut vivement bombardée, mais sans grand effet. Les corps de coureurs royaux conquièrent quelques endroits dans la Maremma. Mais une tempête dispersa, le 14 novembre, la flotte alliée, par où le blocus du côté de la mer était levé. Maximilien voulait continuer l'attaque de la place par terre; mais comme le duc de Milan et les Vénitiens n'envoyèrent ni les troupes, ni les sommes d'argent promises, le Roi se vit obligé de renoncer à son dessein. Il retourna avec ses troupes à Pise, d'où il se mit, le 19 novembre, en marche pour faire le siège de Mont-Carlo. Mais ayant appris en chemin qu'un nombreux corps florentin venait d'entrer dans la place, il abandonna cette entreprise aussi. En même temps on avait intercepté plusieurs lettres qui montraient clairement, que les Vénitiens eux-mêmes cherchaient à empêcher par des intrigues secrètes l'expédition projetée. Maximilien prit alors sa direction par Sarzane et Pontremoli vers la Lombardie. À Pavie les ambassadeurs de Milan et de Venise cherchèrent, par l'offre de nouveaux subsides, à persuader le Roi de s'arrêter pendant tout l'hiver en Italie. Mais ce monarque était tellement irrité de la mauvaise foi de ses alliées, qu'il retourna, vers la fin de décembre, en Allemagne.

Au commencement de l'année 1497, Charles VIII envoya le général Jacques Trivulce, Milanais exilé, avec un corps de 10,000 hommes en Italie pour effectuer, d'intelligence avec la famille Fregoso, une révolution à Gènes. Trivulce s'avança par Asti, conquit Novi et Bosco; mais ses desseins sur Gènes et Savone échouèrent. Les Florentins refusèrent de seconder les vues du roi de France,

et une armée milano-vénitienne marcha contre Trivulce, qui fut contraint de se retirer à Asti. Le 5 mars 1497, une trêve jusqu'à la fin du mois d'octobre fut signée entre la France et l'Espagne, et étendue sur tous les États d'Italie.

Vers le même temps, l'archiduc Philippe réclama la restitution du duché de *Bourgogne* et des autres pays qui lui avaient été adjugés par le traité de Senlis. La réponse évasive et sèche du roi Charles VIII prouva, que ce Souverain n'était aucunement disposé à se désaisir de ces possessions. Charles VIII étant mort, le 7 avril de l'année suivante, le duc d'Orléans, son cousin, lui succéda sur le trône de France sous le nom de *Louis XII*. Ce prince, non moins ambitieux que son prédécesseur, était non-seulement décidé à ne pas rendre les États bourguignons à leur légitime propriétaire, mais il songea, d'abord après son avènement, à faire valoir les droits qu'il prétendait avoir sur le Milanais du chef de son aïeul, le duc d'Orléans, époux de *Valentine*, soeur unique de *Philippe-Marie Visconti*, dernier duc de Milan de cette famille. Mais voulant auparavant assurer la tranquillité sur les autres frontières de son royaume, il conclut, le 2 août 1498, un accommodement avec l'archiduc Philippe. Louis rendit à ce jeune prince les villes de Béthune, d'Aire et de Hesdin. La Bourgogne, les villes de Mâcon, d'Auxerre et de Bar-sur-Seine, furent laissées au roi de France, sa vie durant, et on convint de part et d'autre, qu'on se rapporterait pour ces possessions, particulièrement pour la Bourgogne, à la décision du parlement de Paris; c'était autant que si l'archiduc y eut déjà renoncé. Philippe prêta, le 5 juillet 1499, hommage-lige au chancelier de France, représentant le roi Louis, à Arras pour la Flandre, le Charolois et l'Artois, fiefs du royaume de France. Le roi des Romains était si fort occupé de la guerre qu'il fai-

sait alors aux Suisses, qu'il se vit obligé de souscrire à cet arrangement et qu'il prolongea, de son côté, pour six mois la trêve qu'il avait conclue avec la France, l'année précédente.

Depuis l'année 1474 les Confédérés suisses étaient alliés avec l'archiduc Sigismond de Tyrol. Mais lorsque ce prince céda le gouvernement du comté de Tyrol à Maximilien, roi des Romains, les Suisses refusèrent de renouveler l'alliance avec ce dernier Souverain, parce qu'ils craignaient d'être par là insensiblement enveloppés dans la ligue souabe, qu'ils regardaient comme incompatible avec leur constitution libre, et comme dangereuse à leur indépendance. Jusque-là les Confédérés suisses avaient encore toujours été considérés comme membres de l'Empire germanique, et traités comme tels par les rois d'Allemagne. Mais ils refusèrent maintenant tout à coup d'accéder à la paix publique de Worms, et de reconnaître l'autorité de la nouvelle Chambre impériale. Ils n'avaient pas voulu non plus renoncer à l'alliance avec la France, comme l'Empereur l'avait ordonné, ni fournir quelques milliers d'hommes pour renforcer l'armée de l'Empire. Cette désobéissance réitérée avait déjà irrité le Roi et les États de l'Allemagne contre les Suisses, lorsque de nouveaux événements qui concernaient le Tyrol amenèrent le commencement d'hostilités ouvertes.

Il s'était élevé, déjà depuis quelques années, entre le gouvernement du Tyrol et celui du pays des Grisons, des différends au sujet de la possession de la vallée dite *Munsterthal*, et sur le patronage de l'abbaye de Munster, située dans ce district. Les Tyroliens, comptant sur l'appui du roi des Romains et des provinces autrichiennes voisines, s'armèrent pour occuper par la force ce canton. Mais les Grisons entrèrent, le 21 juin 1497, dans la Confédération helvétique, afin de s'assurer l'assistance

de cette dernière. Les Tyroliens attaquèrent, en été 1498, subitement l'abbaye de Munster; mais ayant été repoussés avec perte par les Grisons, ils réclamèrent, dans le sens de la paix publique de Worms, le secours des princes et États voisins. Ils recherchèrent avant tout le soutien de la ligue Souabe qui, déjà piquée du refus qu'avaient fait les Suisses d'accéder à cette union, saisit avec empressement l'occasion de se venger des Confédérés. Le roi des Romains ayant sommé aussi, le 15 août 1498, les capitaines de la ligue souabe de protéger les États héréditaires d'Autriche, l'expédition contre les Suisses fut arrêtée, le 20 janvier 1499, par la Diète assemblée à Constance.

La guerre alors éclata. Elle se fit d'abord avec des succès variés; mais la fortune se décida bientôt, comme nous allons voir, en faveur des Confédérés suisses. L'armée souabe, qui s'était rassemblée près de Constance, au nombre d'environ 15,000 hommes, s'étant avancée, le 18 avril 1499, par Ermatingen sur le lac de Constance, fut défaite dans le défilé de Schwaderloch, non loin de Constance, par un corps de 15,000 Helvétiens, auquel toutefois s'était jointe la milice de Turgovie. Les Souabes perdirent 2000 hommes et 15 canons. Les troupes auxiliaires des États de l'Allemagne s'étaient enfin réunies près de Constance. L'armée comptait 20,000 combattants, y compris les Autrichiens. Le roi des Romains en avait pris lui-même le commandement. Le 13 juillet, les deux armées étaient en présence dans le voisinage de Constance, prêtes à livrer bataille, lorsque la plupart des princes déclarèrent, qu'ils ne voulaient pas compromettre la gloire de leurs armes dans un combat contre les manants suisses, mais seulement défendre les frontières de l'Empire contre les attaques de ces montagnards. Maximilien se vit par conséquent obligé de se retirer, à la vue

de l'ennemi, derrière les murs de Constance. Une armée royale de 15,000 hommes, composée de Belges, de Bourguignons et de troupes des villes impériales rhénanes, s'était réunie, sous les ordres du comte Henri de Furstenberg, à peu de distance de la ville de Bâle. Ce Général assiégeait le château fort de Dornach. Se fiant sur ses forces, le comte ne prit aucune précaution, et fut attaqué inopinément, le 22 juillet, par un corps de troupes suisses de 5000 hommes. Il est vrai que la plus grande partie des troupes royales gagnèrent encore du temps pour se rassembler derrière la Birs, et se ranger en ordre de bataille ; mais l'arrivée soudaine d'une seconde colonne suisse d'environ 1200 hommes acheva de déconcerter l'armée royale. Le comte de Furstenberg fut tué avec 3000 de ses guerriers, et le reste se sauva par la fuite. Les Helvétiens conquirent le camp, dix drapeaux et vingt pièces de canon. Eux-mêmes ne perdirent, dit-on, que trois cents hommes dans cette journée.

Pendant ce temps-là, Louis XII profitait de chaque occasion pour occuper Maximilien, afin qu'il ne pût secourir Ludovic-le-Mûrier, et ne fit échouer ainsi les projets du roi de France sur le duché de Milan. Ce fut par cette raison qu'il conclut, le 14 juin 1499, une alliance avec Uladislas, roi de Hongrie et de Bohême, ainsi qu'avec Jean - Albert de Pologne. Le 16 mars de la même année, il avait été signé aussi une convention pour dix ans entre la France et l'Helvétie. Les deux États s'assurèrent un secours réciproque contre tous leurs ennemis. Les Suisses toutefois en exceptèrent le souverain pontife et l'Empire germanique. Louis obtint l'autorisation d'enrôler librement des soldats en Suisse, et promit en retour des subsides annuels aux cantons. Louis XII avait, immédiatement après son couronnement (en juillet 1498), pris le titre de *duc de Milan*, et même celui de *roi des Deux-Siciles* ;

ce qui montrait assez qu'il aspirait à la souveraineté de toute l'Italie. Maximilien sentit par conséquent la nécessité de terminer au plus tôt la guerre suisse. Louis XII s'offrit lui-même pour médiateur. Mais comme ni Maximilien, ni les Suisses ne pouvaient pas avoir de confiance en lui, les deux parties belligérantes éludèrent la proposition. Ludovic Sforce, qui espérait qu'après le rétablissement de la paix il serait soutenu, tant par les Confédérés, que par le roi des Romains, contre la France, se chargea avec avidité de cette médiation. La paix fut signée, le 22 septembre 1499, dans la ville de Bâle. On rendit de part et d'autre les conquêtes faites dans cette guerre. La Turgovie, dont les Confédérés étaient déjà en possession depuis l'année 1461, leur fut définitivement adjudgée. Les démêlés des Tyroliens avec les Grisons, particulièrement avec la ville de Chur, furent soumis au jugement arbitral de l'évêque d'Augsbourg. Tel fut le résultat d'une guerre qui, bien qu'elle n'eût duré que dix mois, coûta, à ce qu'on prétend, la vie à plus de 20,000 braves soldats. Deux mille bourgs, villages et châteaux avaient été brûlés, et une étendue de terrain de soixante lieues entièrement dévastée. Le 1 novembre à Zurich, les plénipotentiaires royaux confirmèrent, au nom du roi Maximilien, la paix de Bâle. En même temps les cantons de Zurich, de Berne, d'Uri, d'Underwald, de Schwitz et de Glaris, renouvelèrent l'*union héréditaire* avec l'Autriche. Mais les autres cantons, tout dévoués à la France, refusèrent d'accéder à cette convention. Le 9 juin 1501, la ville de Bâle, et le 10 août de la même année la ville de Schafhouse furent admises dans la Confédération helvétique, qui compta alors douze cantons.

Louis XII, roi de France, s'était pendant toute l'année qui suivit son avènement, occupé des préparatifs politiques et militaires qui devaient lui assurer le succès de



la grande entreprise qu'il avait résolu de faire en Italie. Il eut l'adresse de mettre dans ses intérêts le pape Alexandre VI et les Vénitiens. Le pontife avait sanctionné le divorce de Louis XII avec Jeanne, fille de Louis XI, qu'il avait été forcé d'épouser, ainsi que son union avec Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII son prédécesseur, à laquelle il s'était marié, le 8 janvier 1499. Par reconnaissance, le Roi donna au fils naturel d'Alexandre, César Borgia, le Valentinois en Dauphiné, une pension de 20,000 livres, une compagnie de cent lanciers à cheval et lui accorda même, après qu'il eut quitté l'état ecclésiastique, la main de la princesse Charlotte de Foix, soeur de la reine de Navarre. Quant aux Vénitiens, comme ils étaient jaloux de la puissance du duc de Milan, et n'étaient pas sans inquiétude sur ses projets d'agrandissement, assez mal cachés, ils entrèrent d'autant plus facilement dans les vues du roi de France, que ce monarque promit de leur céder la ville de Crémone et le pays de Ghière d'Adda, dès qu'il aurait fait la conquête du Milanais. Les Vénitiens, de leur côté, s'engagèrent dans le traité d'alliance, qui fut signé le 15 avril 1499 dans la ville de Blois, à soutenir Louis XII par 4000 fantassins et 6000 hommes de cavalerie.

Après avoir gagné ainsi les principaux États d'Italie qui auraient pu mettre obstacle à sa conquête, le roi de France fit entrer, au mois d'août 1499, une armée forte d'environ 24,000 hommes, parmi lesquels se trouvaient 5000 Suisses, dans le Milanais. Le général Trivulce, guerrier expérimenté, la commandait. Ludovic Sforce avait formé avec une célérité extraordinaire deux corps considérables, dont le premier, commandé par Galéas San Severino, marcha contre les Français, et l'autre, sous les ordres de Cajazzo se porta à la rencontre des Vénitiens. Mais la plus grande partie des sujets de Lu-

dovic étaient aigris contre lui, à cause de la manière despotique dont il les gouvernait; en sorte que presque toutes les forteresses sur les frontières occidentales se rendirent, en partie volontairement, en partie après une faible résistance, aux troupes françaises, qui avaient déjà occupé Alexandrie et Pavie. Les Vénitiens s'approchaient de Lodi. Le duc confia la défense de la citadelle de Milan, qui à cette époque passait pour imprenable, à Bernard da Corte, et s'enfuit avec ses enfants et ses trésors à Inspruck. Immédiatement après, la ville de Milan ouvrit ses portes aux Français, et quelques jours plus tard le traître da Corte livra aussi la citadelle pour une forte somme d'argent. Gènes et toutes les villes du Milanais se soumirent, à l'exemple de la capitale. Louis XII, qui jusque-là était resté à Lyon d'où il dirigeait les opérations, passa alors lui-même en toute hâte les Alpes et entra, le 6 octobre 1499, en triomphe dans Milan. Là, il conclut des alliances avec le margrave de Mantoue, le duc de Ferrare, Bentivoglio, seigneur de Bologne et enfin, le 15 octobre, avec la république de Florence aussi. Ensuite il remit la ville de Crémone aux Vénitiens, nomma le maréchal Trivulce son lieutenant dans le Milanais, et retourna au mois de novembre en France.

Quelque dur et insupportable qu'eût paru aux Milanais le gouvernement de Ludovic, ils ne tardèrent cependant point de le regretter. Le maréchal Trivulce ne se comportait pas comme un gouverneur français, mais comme un chef d'une faction milanaise; c'est-à-dire, il était un Guelfe zélé, et opprimait en toute occasion les Gibelins d'une manière aussi injuste qu'impolitique. Dans sa conduite envers le peuple, il se montrait véhément, hautain, grossier; et il poussait souvent la sévérité jusqu'à la barbarie. La diminution d'impôts qu'on avait espérée d'un changement de gouvernement, ne se réalisait point; au contraire, les vex-

ations en tout genre se multipliaient de jour en jour. Les troupes françaises, par leur légèreté, leur indiscipline et leurs fréquents excès, contribuaient à irriter les esprits. Le peuple et les Nobles du parti gibelin désiraient le retour du duc. Ces circonstances donnèrent à Ludovic-le-Mûrier le courage d'exécuter avec peu de forces un plan fort hardi. Il prit en toute hâte à sa solde une troupe de 2500 cavaliers, connue sous le nom de garde wallonne ou bourguignonne, et 8000 volontaires suisses. En janvier 1500, il franchit avec cette petite armée les limites du Milanais. Come lui ouvrit ses portes. Trivulce, après avoir jeté une garnison dans le château de Milan, évacua la ville et se retira vers Novare. Les Milanais prirent les armes et poursuivirent les Français jusqu'au Tésin. Le 5 février, Ludovic Sforce fit son entrée dans la capitale, au milieu des acclamations du peuple. À cette nouvelle, Louis XII fit incontinent partir le général la Trémouille avec un nouveau corps d'armée pour la Lombardie, lequel se réunit avec les troupes de Trivulce et du comte de Ligny. La garnison suisse de Novare, forte de 4000 hommes, rendit la place à Ludovic, et entra au service de ce prince qui attaqua avec vigueur la citadelle de la ville. L'armée française, qui au mois d'avril se montait à environ 25,000 combattants, parmi lesquels étaient 10,000 Suisses, s'avança pour dégager le château de Novare. Ludovic Sforce ne se fiait pas assez ni à ses sujets récemment rentrés dans le devoir, ni à ses troupes, pour livrer sans anxiété bataille à l'armée royale, fort supérieure à la sienne. En effet, les chefs des troupes suisses à la solde de Ludovic, s'étaient laissés corrompre par Trivulce. Tout à coup ils demandèrent leur congé, sous prétexte qu'il ne leur était pas permis de se battre contre leurs compatriotes qui se trouvaient dans l'armée de France. En même temps ils réclamèrent impétueusement leur solde arriérée. Toutefois à

force de présents, de prières et de promesses, ils se laissèrent apaiser en apparence pour quelques jours.

Sur ces entrefaites, les Français avaient exécuté leur mouvement, et occupaient la route qui conduit de Novare à Milan. Afin d'ouvrir de nouveau sa communication avec la capitale, le duc se mit, le 10 avril, en marche de Novare et attaqua les Français avec la cavalerie, pendant que l'infanterie défilait encore. À peine les Suisses furent-ils rangés en ordre de bataille, qu'ils déclarèrent encore une fois, qu'ils ne se battraient pas contre leurs concitoyens, et qu'ils voulaient retourner dans leurs foyers. En effet, ils quittèrent leur position, reprirent le chemin de la ville et obligèrent par là les autres troupes de vider aussi le champ de bataille. Les Suisses, qui avaient déjà reçu des Généraux français la permission de retourner dans leur pays, poussèrent plus loin leur trahison ; car Ludovic ne put même les engager à l'escorter et à le conduire en lieu de sûreté. Tout ce qu'il en obtint, ce fut de pouvoir se déguiser sous le froc d'un moine, selon d'autres rapports sous l'habillement d'un soldat suisse, et de se mêler parmi eux, pour s'échapper comme il le pourrait. Les Français avaient mis un prix de cinq cents couronnes sur la personne de Ludovic. Encore le 10 avril, le corps suisse sortit de Novare, et traversa le camp français pour s'en retourner dans son pays. Un Helvétien d'Uri, nommé Rodolphe Turman, avait trahi le duc à ses ennemis. Celui-ci fut arrêté et ensuite transporté en France, où il mourut après dix ans de captivité (1510). Cet événement rendit le roi de France encore une fois maître du Milanais.

Le triste sort de Ludovic, son proche parent, et la crainte que Louis XII ne s'emparât aussi du royaume de Naples, dont il avait déjà pris le titre, engagèrent le roi des Romains à demander aux États de l'Allemagne, assemblés en avril 1500 à Augsbourg, de prompts et effi-

caces secours contre Louis XII et contre les Vénitiens, qui avaient aidé les Français à conquérir le duché de Milan, fief relevant de l'Empire, et partagé la proie avec eux. Mais le roi de France ayant fait déclarer à la Diète que, loin de prétendre s'approprier les droits de l'Empire, il était prêt à en prendre l'investiture du roi des Romains, les princes et États, satisfaits de cette déférence, conseillèrent à Maximilien de s'accommoder à l'amiable avec la France, et invitèrent le Roi à s'occuper de l'amélioration de la constitution germanique, plutôt que de s'engager dans une nouvelle guerre, qui pouvait avoir des suites fâcheuses pour l'Allemagne et pour lui-même. Maximilien, se rendant aux vœux des États, fit examiner par des comités particuliers les affaires intérieures de l'Empire. Le *Conseil suprême d'Empire*, déjà proposé par les États en 1495, qui rendait les Diètes annuelles inutiles et qui, sous la présidence du Roi ou d'un gouverneur établi par lui, devait décider les affaires importantes de l'Empire, fut alors effectivement constitué et organisé. Le nombre des assesseurs fut fixé à vingt. Ils consistaient en un des six princes électeurs, hors la Bohême, qui devait, alternativement de trois à trois mois, être présent en personne, et en cinq commissaires, représentant les cinq autres électeurs. Le reste des assesseurs devait être choisi parmi certains princes ecclésiastiques et séculiers, prélats, comtes et villes impériales expressément nommés; enfin il fut convenu que l'*Autriche* et la *Bourgogne* aussi auraient chacune un assesseur dans ce Conseil de gouvernement. Tous les autres pays et États de l'Empire furent divisés en six cercles, savoir: ceux de *Franconie*, de *Bavière*, de *Souabe*, du *Haut-Rhin*, du *Bas-Rhin* ou de *Westphalie* et de *Saxe*; et chacun de ces cercles élut alors un assesseur au Conseil suprême, qui fut établi, provisoirement pour six ans dans la ville de Nuremberg. Le 31 août

1500, Maximilien nomma l'électeur de Saxe, Frédéric-le-Sage, son gouverneur et président du Conseil suprême d'Empire. Dans cette Diète on ordonna aussi de nouveau, sous les peines les plus sévères, la paix publique, qui avait été jusque-là fort mal observée. Cependant les transgressions de cette loi furent encore très-fréquentes, bien que le Conseil d'Empire ne négligeât rien pour la maintenir, et que le légat du pape frappât d'anathème les perturbateurs du repos public. On s'occupa en outre des moyens de relever la Chambre impériale, dont les assesseurs s'étaient séparés, en octobre 1497, par la raison que le président et les conseillers de ce tribunal ne recevaient pas leurs appointements. Mais, comme il fallait établir une taxe extraordinaire pour se procurer les dix mille florins, montant de ces salaires, l'instauration effective de cette Cour de justice ne put encore avoir lieu dans la susdite année (1500).

*Léonard II*, dernier comte de *Gorice* <sup>1)</sup>, étant mort le 12 avril 1500, ses États passèrent, conformément à la convention d'hérédité faite entre les ducs d'Autriche et la Maison du prince défunt, au roi Maximilien qui envoya les comtes de Nassau, de Zollern et de Furstenberg à Gorice, pour prendre possession de ce pays et recevoir l'hommage de ses nouveaux sujets.

Le 16 décembre 1500, les plénipotentiaires de Maximilien sommèrent le Conseil suprême d'Empire de délibérer sans délai sur les affaires d'Italie. Dans l'entrefaite

<sup>1)</sup> La *Gorice* appartenait à l'ancienne Grande-Illyrie (*Illyricum*), et éprouva les mêmes vicissitudes que le Frioul et la Carniole, jusqu'à ce qu'elle fut érigée en comté par l'empereur Henri IV ou V, et donnée héréditairement aux comtes de Tyrol. Depuis lors ces deux pays furent tantôt réunis, tantôt séparés. Les fils du comte Meinard III partagèrent les États paternels; *Meinard IV* eut le Tyrol et *Albert II* la Gorice. Le comte *Léonard II* étant mort en 1500, sans laisser d'héritiers mâles, le roi Maximilien I hérita la Gorice, en vertu d'anciens traités. Ce comté forme aujourd'hui un Cercle du gouvernement de Trieste dans le royaume d'Illyrie.

ce Conseil avait envoyé une ambassade à Blois où elle avait, le 13 décembre, conclu avec Louis XII une trêve jusqu'au 1 juillet 1501. Mais comme l'Italie n'avait pas été comprise dans cette convention, et que Maximilien avait appris que la France et l'Espagne s'étaient unies pour conquérir ensemble le royaume de Naples, il refusa de confirmer la trêve faite avec Louis XII. Cependant sur les pressantes représentations du Conseil d'Empire et de l'archiduc Philippe, que le monarque français avait gagné par des offres brillantes qu'il n'avait guère envie d'accomplir, Maximilien consentit, au mois d'avril 1501, à ratifier la paix. L'appréhension du roi des Romains que Louis XII ne portât aussi ses vues sur le royaume de Naples, n'était que trop fondée. Le roi de France pensait en effet à faire cette conquête; mais comme il craignait d'être traversé dans son entreprise par Ferdinand-le-Catholique, roi d'Aragon et de Sicile, il gagna ce prince, en lui proposant de réunir leurs forces pour conquérir Naples, et de partager ensuite entre eux ce beau royaume. Ils conclurent, le 11 novembre 1500 à Grenade, un traité de partage, et firent pendant l'hiver les plus grands préparatifs pour exécuter leur plan.

Au printemps 1501, ces Souverains firent avancer leurs troupes vers le royaume de Naples, après qu'ils eurent donné connaissance du traité de partage au pape Alexandre VI qui, étant alors mécontent du roi Frédéric de Naples, ne fit aucune difficulté d'approuver le projet des deux rois alliés. L'armée de Ferdinand-le-Catholique était commandée par le célèbre Gonsalve de Cordoue, qu'on appelait le grand-capitaine, et celle de France avait pour chefs d'Aubigny et le duc de Nemours. Il ne fallut que peu de temps à ces Généraux pour se rendre maîtres du royaume de Naples. Le 25 août 1501, le roi Frédéric remit aux Français les châteaux de la capitale, et se re-

tira dans l'île d'Ischia. Bientôt après ce malheureux prince, se voyant sans ressource, renonça à la couronne de Naples, et vécut d'une pension de trente mille ducats que lui accorda Louis XII avec le titre de duc d'Anjou. Cependant le bon accord entre les Espagnols et les Français ne dura pas longtemps. Le règlement des limites, qui n'avaient pas été exactement fixées dans le traité de Grenade, donna bientôt lieu à tant de contestations, qu'on en vint enfin aux hostilités. Celles-ci cependant furent interrompues pour le moment par la résolution que prirent les Généraux respectifs d'attendre, pour vider la querelle, la décision ultérieure de leurs Souverains.

Cependant Louis XII, quelque glorieux qu'il pût être de ses conquêtes en Italie, ne se tenait pas assuré de ces nouvelles possessions, tant qu'il n'était pas réconcilié avec le roi des Romains, et n'avait reçu de ce monarque l'investiture de Milan. Les trêves jusqu'alors conclues, bien qu'elles eussent été renouvelées plusieurs fois, ne levaient point la crainte qu'avait Louis XII, que Maximilien n'envahît subitement la Lombardie et ne mît par là aussi en danger la nouvelle conquête des Français, le royaume de Naples. D'un autre côté, Maximilien était indigné de la conduite du Conseil suprême d'Empire, qui ne lui procurait aucun secours ni contre les Français, ni contre les Ottomans. Par conséquence il se laissa d'autant plus facilement persuader par l'archiduc Philippe à se prêter à un accommodement avec la France. Le ministre français, le cardinal Georges d'Amboise, parut à la Cour de Maximilien à Trente en Tyrol. Là fut conclue, le 13 décembre 1501, une convention qui stipulait, que la princesse Claudine, fille du roi de France, âgée seulement de deux ans, serait mariée au prince Charles, fils de l'archiduc Philippe, qui avait le même âge, et apporterait la Bretagne en dot à son époux. Un second mariage fut arrêté entre le futur dau-



phin, dont on attendait encore la naissance, et une fille de l'archiduc Philippe. Maximilien promit à Louis XII l'investiture de Milan, et ce dernier prince s'engagea, de son côté, à secourir le roi des Romains contre les Turcs, à le soutenir dans son expédition romaine, à l'aider lui et ses héritiers à prendre possession de la Hongrie et de la Bohême, et enfin à prêter son appui à l'archiduc Philippe, pour lui assurer la succession au trône d'Espagne. Les traités précédents, relatifs aux États de Bourgogne, furent confirmés.

Le Conseil suprême d'Empire avait, comme on l'a déjà fait remarquer, déplu dès le commencement au roi Maximilien, par la raison que l'établissement d'un tel collège devait infailliblement porter préjudice à la puissance royale. Cette régence s'était aussi attiré la colère du Roi par le peu d'empressement qu'elle mettait à soutenir les justes réclamations de ce Souverain, ainsi que par la trêve qu'elle avait arbitrairement conclue avec la France. Les princes et États, appelés à former ce Conseil suprême, remplissaient leurs devoirs avec une extrême négligence. D'un autre côté, tous les princes et États qui en avaient été exclus, étaient on ne peut pas plus aigris de ce qu'on avait concédé aux premiers une prérogative si contraire à l'ancienne constitution germanique, et soumis à leur pouvoir arbitraire les autres États et les affaires de l'Empire. Ces motifs et surtout le peu d'exactitude qu'on mettait dans le paiement du salaire des assesseurs, furent cause que ceux-ci se séparèrent, comme l'avaient fait antérieurement les membres de la Chambre impériale, sans attendre la moindre résolution de la part du Roi et de l'Empire. Maximilien avait en 1501, par un édit émané le 21 avril à Nuremberg, posé la base du *Conseil aulique d'Empire* (*Reichshofrath*), en établissant un collège particulier à Vienne. Il est vrai, que dans le commencement

celui-ci était destiné, comme suprême Conseil dirigeant, pour les pays héréditaires seuls; mais insensiblement les affaires politiques de l'Empire, réservées à la décision du Roi, puis bientôt aussi maints procès entre les États de l'Empire furent portés devant cette Cour de justice. Malgré quelques objections de la part des États, et différentes propositions faites pour réformer ce tribunal, il continua, quant à l'essentiel, de subsister dans son état primitif jusqu'à nos jours. Cependant, dans la suite les attributions de cette Cour de justice s'étaient tellement changées, qu'elle ne s'occupait plus du tout des affaires des pays héréditaires d'Autriche, mais de celles de l'Empire seules, et portait par cette raison le nom de *Conseil aulique impérial d'Empire*.

Maximilien avait, en septembre 1502, fait ouvrir de nouveau la *Chambre impériale* à Augsbourg, et désigné, sans l'intervention des États, les membres qui devaient composer cette Cour de justice. Au commencement du mois de mai de l'année suivante, il transféra le siège de ce tribunal dans la ville de Ratisbonne; il en nomma de nouveau lui-même les assesseurs, mais il les paya aussi tout seul. Les princes électeurs, mécontents de ce procédé, qu'ils regardaient comme une atteinte à leurs privilèges, tinrent au mois de juin à Mayence, puis en septembre à Francfort, des assemblées, pour se concerter sur les griefs qu'ils croyaient pouvoir élever contre le roi des Romains. La première chose dont ils se plaignirent, ce fut que Maximilien avait rouvert la *Chambre impériale* dissoute, et fait des changements dans l'ordre établi pour ce tribunal, sans avoir consulté les États. La seconde plainte avait pour objet la demande qu'avait faite le Roi aux électeurs d'admettre l'archiduc Philippe, comme archiduc d'Autriche et comte de Tyrol, dans leur collège et de le revêtir de la dignité électorale. Pour présenter ces griefs au Roi, comme

aussi pour excuser les assemblées tenues de leur propre autorité et solliciter la convocation d'une Diète générale, les princes électeurs envoyèrent une députation à Augsbourg, où Maximilien venait de confirmer, le 12 novembre, l'association de Saint-Georges, érigée par le duc Guillaume de Juliers et de Berg, le prince Rodolphe d'Anhalt, les comtes Frédéric de Zollern, Felix de Werdenberg et plusieurs autres, pour combattre les Mahométans, et qui avait élu le Roi pour son chef. Maximilien déclara dans un rescrit royal, daté de Reutri le 11 janvier 1504, que la prochaine Diète aurait lieu dans la ville de Cologne et que son fils l'archiduc Philippe l'ouvrirait en qualité de lieutenant du Roi. La proposition de nommer Philippe électeur, fut retirée par son père. Les assemblées arbitraires des électeurs et d'autres États, tendantes à délibérer sur les affaires de l'Empire, furent interdites. Quant à la réinstallation de la Chambre impériale, Maximilien justifia cette mesure par la circonstance „que les électeurs, malgré ses ordres réitérés, n'avaient pas envoyé leurs assesseurs à cette Cour de justice, et que par là l'Empire serait tombé dans une anarchie complète, si le Roi n'y avait pourvu en nommant des personnes de capacité pour juges du tribunal.“ Il signifia aussi aux États que, comme l'Empire ne voulait pas payer la Chambre impériale et que le Roi seul devait avoir soin des appointements des assesseurs, il avait introduit de nouveau les anciennes épices. Les princes électeurs se réunirent, nonobstant la défense du Roi, de nouveau à Aschaffembourg, le 17 mars 1504. Ils rejetèrent la ville de Cologne, indiquée pour la prochaine Diète, et proposèrent de la convoquer à Francfort, à Worms ou à Wurzburg, villes plus commodément situées pour la tenue de cette assemblée; ils déclarèrent en même temps qu'ils ne comparaitraient personnellement à la Diète qu'en

cas que le Roi y fût également présent. La discorde entre les électeurs et le Roi menaçait de prendre un tour inquiétant, lorsque la dispute qui venait d'éclater au sujet de la *succession de Bavière*, dirigea l'attention de toute l'Allemagne sur les événements qui se passaient dans ce duché.

*Georges-le-Riche*, duc de *Bavière-Landshut*, qui était mort le 1 décembre 1503, avait laissé par testament tous ses États à sa fille *Élisabeth* et à son époux, le prince *Robert du Palatinat*, fils de sa soeur. Mais les deux cousins de Georges, les ducs de *Bavière-Munich*, *Albert* et *Wolfgang*, frères, prétendirent, en conformité du pacte de famille fait en 1392 entre les fils du duc Étienne l'aîné, à tout l'héritage. Dès le 23 mai 1497 le roi des Romains avait confirmé au duc Albert le droit d'hérédité sur toutes les possessions de Georges. Néanmoins, Robert et Élisabeth prirent, après la mort du duc Georges, possession de ses trésors, de son mobilier et des châteaux de Landshut et de Burghausen, et sommèrent les États du pays de leur prêter foi et hommage. Mais ceux-ci établirent un gouvernement provisoire, en attendant la décision du roi des Romains sur cette affaire. Ce Souverain, après avoir vainement essayé d'accommoder ce différend, décida enfin, le 22 avril 1504 à Augsbourg, que les ducs Albert et Wolfgang de Munich en seraient en jouissance de tous les fiefs d'Empire qu'avait possédés le duc défunt. Le gouvernement provisoire du pays ayant accédé à cette décision royale, les ducs reçurent, le 24 mai à Ingolstadt, le serment de fidélité des États.

Cependant le comte palatin Robert et son épouse étaient fermement résolus à défendre contre tous et chacun la possession des pays contentieux, dont pour la plus grande partie ils s'étaient emparés en peu de temps, à

l'aide de troupes bohêmes et palatines. Maximilien, irrité de cette rébellion, mit Robert et son père, l'électeur palatin Philippe, ainsi que leurs adhérents, au ban de l'Empire. Ces princes, qui savaient bien que ce ban dans un pareil cas n'était qu'une déclaration de guerre, se mirent en mesure de soutenir vigoureusement la lutte dans laquelle ils allaient être engagés. Les hostilités ne tardèrent pas à commencer.

Les ducs de Munich et leurs alliés pénétrèrent par différents côtés dans les pays qui avaient appartenu au duc Georges. Le roi Maximilien lui-même s'avança du Tyrol en Bavière. Un corps brandebourgeois et un corps wurtembergeois marchèrent dans le haut Palatinat. En même temps le duc de Wurtemberg et le landgrave de Hesse entrèrent dans le bas Palatinat. Les troupes royales attaquèrent les possessions palatines dans le Brisgau, en Alsace et dans le Sundgau. Il est vrai, que le comte palatin Robert avait enrôlé avec les trésors de Georges une armée assez considérable; il ouvrit la campagne avec 10,000 hommes d'infanterie et 3000 chevaux; mais il mourut dès le 14 août, et son épouse le suivit, le 13 septembre suivant. Ils laissèrent deux fils, dont l'aîné n'avait pas encore atteint sa troisième année. Dans l'entre-faite, les troupes royales avaient conquis un grand nombre de villes et de villages en Souabe, dans l'Hagénovie (Hagenau), dans la Motténavie (Mottenau) et dans le vicariat alsacien. Le roi Maximilien et le duc Albert de Munich avec un corps de 4000 fantassins et 800 cavaliers, se mirent, sur la fin du mois d'août, en marche de Donauwoert vers Ratisbonne. En route ces princes furent rejoints par le margrave Frédéric de Brandebourg, le duc Éric de Brunswick, et par les troupes auxiliaires de Nuremberg et de Souabe. Le 12 septembre, non loin de Ratisbonne, le Roi trouva un corps de 4000 Bohêmes, à

la solde de la Maison palatine, qui s'était posté sur une hauteur et entouré d'un retranchement de chars. Maximilien mena les troupes à l'assaut. Il fit une chute; son coursier l'entraîna, et le monarque ne fut sauvé qu'avec peine par le duc de Brunswick. Enfin on parvint à forcer la position des Bohèmes, qui perdirent au delà de 2000 hommes et plusieurs drapeaux. En octobre Maximilien assiégea et conquit la forteresse de Kuefstein et, immédiatement après, le château et la ville de Rattenberg. Reichenthal, Traunstein, Kitzbuhel et plusieurs autres places se rendirent également au Roi.

Sur ces entrefaites, le Palatinat avait aussi été ravagé d'une manière affreuse. La plupart des villes étaient tombées. L'électeur Philippe qui était bloqué dans Heidelberg, voyant l'inutilité d'une plus longue résistance, prit le parti de se soumettre et de recourir à la clémence du Roi, qui convoqua, le 30 juillet 1505, une Diète à Cologne, pour terminer le différend. Maximilien y décida que tous les pays du duc Georges-le-Riche passeraient aux ducs de Munich, à l'exception de certains districts de la haute Bavière, qui furent donnés aux princes Othon-Henri et Philippe, fils du comte palatin Robert, et formèrent dans la suite le duché de *Neubourg* et de *Sulzbach*. Cependant cette affaire ne fut définitivement arrangée que dans la Diète de Constance, au mois de juillet 1507. Le duc Wolfgang de Bavière-Munich ayant cédé ses prétentions à son frère aîné Albert, ce dernier fut alors effectivement confirmé dans la possession des pays contestés. Le duché de Neubourg fut remis au comte palatin Frédéric, en sa qualité de tuteur de ses neveux, Othon-Henri et Philippe, et porta dès ce moment le nom de *jeune Palatinat*.

Tous les États qui avaient activement coopéré à l'exécution du ban de l'Empire, obtinrent des terres en Ba-

vière et dans le Palatinat, pour les dédommager des frais de la guerre. Le roi des Romains eut *Kuefstein*, *Kitzbuhel*, *Rattenberg* et *Neubourg-sur-l'Inn*, le comté de *Kirchberg* et la ville et seigneurie de *Weissenborn* en Souabe, outre différents autres endroits, châteaux, mines, forêts, droits et péages. Comme l'électeur palatin Philippe ne voulait pas renoncer aux terres qu'on lui avait prises, il ne fut pas relevé non plus du ban de l'Empire.

Les rois d'Espagne et de France n'ayant pu s'accorder sur leurs possessions napolitaines, le duc de Nemours avait, en juillet 1502, déclaré la guerre à Gonsalve de Cordoue. Le peuple napolitain se divisa dans les anciens partis des *Anjévins* et des *Aragonais*. La campagne se fit avec vivacité. Les Français, qui étaient alors beaucoup plus faibles que les Espagnols, qui avaient fait venir des renforts de la Sicile, éprouvèrent plusieurs échecs. Louis XII, prévoyant la mauvaise issue de cette guerre, se mit à négocier, afin de s'assurer du moins la tranquille possession de la haute Italie. Il conclut d'abord (11 avril 1503), un traité avec les Confédérés suisses, par lequel il leur céda la ville et la seigneurie de *Belinzone*.

Après le traité de Trente, la bonne intelligence entre les rois Maximilien et Louis avait été bientôt troublée de nouveau. Mais l'archiduc Philippe avait, par rapport à ses possessions bourguignonnes, un intérêt particulier à entretenir les relations pacifiques avec la France. En retournant de Madrid à Bruxelles, en hiver 1502-1503, il eut une entrevue avec Louis XII à Lyon. Il essaya de terminer la guerre, qui avait éclaté entre la France et l'Espagne dans le royaume de Naples, d'une manière satisfaisante pour les deux parties. Secondé par les ambassadeurs des royaumes d'Aragon et de Castille, il poussa les négociations avec tant de zèle qu'on signa en effet, le 5 avril 1503, une convention, qui promettait d'amener

infailliblement la fin de la guerre. Par ce traité la France renonça à tous ses droits sur Naples en faveur de la princesse Claudine, fiancée de l'archiduc Charles, et de même l'Espagne céda à ce prince tout ce qu'elle possédait dans le royaume de Naples. Toutefois il fut convenu, que jusqu'à la consommation du mariage les deux Puissances continueraient d'occuper les parties du royaume de Naples qui leur étaient échues en vertu du traité de Grenade.

Louis XII envoya au duc de Nemours l'ordre d'éviter toute hostilité jusqu'à ce que la ratification fût arrivée de Madrid. Mais Ferdinand d'Aragon ordonna à ses Généraux de continuer leurs opérations, et déclara bientôt après que, l'archiduc Philippe ayant outrepassé ses pouvoirs, il ne reconnaissait pas le traité de Lyon. Pendant ce temps-là, Gonsalve de Cordoue avait poussé vigoureusement la guerre. Les Français furent battus à différentes reprises. Gonsalve gagna, le 28 avril 1503, la bataille de Cérignole dans la Pouille contre le duc de Nemours, qui fut tué au commencement de l'action. Toutes ces défaites ruinèrent tellement les affaires des Français dans le royaume de Naples, que les Espagnols se rendirent en assez peu de temps maîtres de presque tout le pays.

Louis XII, voulant venger l'honneur de ses armes, résolut d'attaquer Ferdinand-le-Catholique à la fois en Espagne et en Italie. La Trémouille conduisit en été 1503 une armée d'environ 20,000 hommes en Italie. Il pressa aussi les négociations entamées avec le pape Alexandre VI et César Borgia, duc de Valentinois; mais elles furent arrêtées par la mort du pontife, arrivée le 18 août de la même année. Alors les provinces de l'État de l'Église, à l'exception de la Romagne, se levèrent contre César Borgia, qui non-seulement s'était emparé du duché d'Urbino, de la seigneurie de Camerino et de beaucoup de



viles, mais avait encore fait traîtreusement saisir et étrangler les princes Orsini, Vitelli et Oliverotto. Les ennemis de César pénétrèrent dans Rome, et cet homme sanguinaire se sauva pour le moment, en souscrivant à une transaction que le prince de Colonna le força d'accepter. L'armée française, qui s'était avancée jusque dans le voisinage de Rome, s'arrêta pour contraindre par la terreur de sa présence le conclave à déférer le pontificat au cardinal d'Amboise, ce ministre favori et puissant de Louis XII. Le 1 septembre, une nouvelle alliance fut conclue entre la France et César Borgia.

Les cardinaux eurent le courage de maintenir, au milieu des dangers qui les menaçaient, la liberté d'élection et proclamèrent, le 22 septembre 1502, François Piccolomini, qui prit le nom de *Pie III*. Dans ce moment les Orsini et les Colonna, qui jusqu'alors avaient été désunis, se réconcilièrent, fondirent conjointement sur les troupes de César Borgia et les dispersèrent. César s'enfuit au château de S. Ange. La mort de Pie III, qui fut enlevé au monde le 18 octobre, interrompit la guerre. Le cardinal Julien de Novère monta, le 31 du même mois, sur le trône apostolique sous le nom de *Jules II*.

Les villes de la Romagne s'étaient enfin soulevées aussi contre César Borgia, qui ne resta maître que des châteaux dans cette contrée. Les Vénitiens profitèrent de la confusion qui régnait dans cette province, pour s'emparer des villes de Forlimpopoli, de Rimini, de Faenza et de plusieurs châteaux. César Borgia s'étant mis en voyage pour Ostie, fut arrêté en route par un commissaire du pape et reconduit au Vatican, où il signa, le 2 décembre, un ordre qui enjoignait aux commandants de ses places fortes de les remettre aux troupes pontificales.

La guerre entre la France et l'Espagne ne fut mar-

quée par aucun événement important, hormis en Italie où l'on combattait d'autant plus sérieusement. Le margrave Jean-François II de Mantoue, qui commandait l'armée française, à la place de la Trémouille qui était malade, s'était, après l'élection de Jules II, mis en marche de Rome vers Naples. Le 6 novembre, il livra sur les bords du Garigliano à Gonsalve de Cordoue un combat, qui resta indécis. Le margrave occupa alors une forte position près de ce fleuve. Sur ces entrefaites arriva la saison pluvieuse, qui fit extrêmement souffrir les deux armées. Les Français se plaignirent de l'inaction de leur Général, à laquelle ils attribuaient la cause de toutes leurs souffrances. C'est pourquoi Jean-François de Mantoue remit, le 1 décembre, le commandement en chef au margrave de Saluce, et retourna dans son pays.

L'armée française diminuait chaque jour par les maladies et la désertion, à mesure que celle des Espagnols gagnait en force. Gonsalve ayant passé, le 27 décembre, le Garigliano, le margrave de Saluce se retira vers Gaète. Mais il fut atteint près de Molo par les Espagnols. Les troupes françaises alors se dispersèrent dans le plus grand désordre, et les restes capitulèrent à Gaète, le 1 janvier 1504. Il fut conclu, le 11 du mois suivant, entre la France et l'Espagne une trêve de trois ans. Jules II rendit la liberté à César Borgia, dès que les châteaux de la Romagne eurent été remis aux troupes papales. César courut à Naples. Là, il fut arrêté, le 26 mai, et conduit en Espagne dans la forteresse de Medina del Campo.

Ferdinand-le-Catholique, qui semblait enfin sentir combien il avait nui à sa renommée, en dépouillant son propre proche cousin de la couronne de Naples, proposa dans les négociations qu'il avait entamées avec la France, de rétablir Frédéric d'Aragon sur son trône. Louis XII

y consentit, mais sous la condition qu'on accordât une amnistie générale à tous les Napolitains, qui dans ces années fatales avaient embrassé le parti de la France.

Pendant cela Louis XII avait ouvert aussi des négociations particulières avec le roi des Romains et l'archiduc Philippe. Maximilien avait non-seulement envoyé 3000 Allemands à Naples au secours des Espagnols, mais il n'avait pas encore investi non plus le roi de France du duché de Milan, comme il le lui avait promis à Trente, et il avait surtout refusé d'étendre cette investiture sur les descendants de Louis XII; en sorte que tout semblait annoncer une rupture ouverte entre ces deux monarques. Mais l'archiduc Philippe, qui était fort aigri contre son beau-père, depuis que celui-ci avait rejeté le traité de Lyon, se donna toutes les peines possibles pour réconcilier son père avec le roi Louis XII. Il lui importait tout particulièrement de réaliser les alliances de famille entre ses enfants et ceux de Louis XII, convenues à Lyon. Il réussit effectivement à faire assembler un congrès à Blois, où Maximilien et Louis conclurent, le 22 septembre 1504, les trois traités suivants :

Dans le *premier*, Maximilien assura au roi de France l'investiture du duché de Milan pour lui et ses héritiers mâles, moyennant la somme de 200,000 livres, qui devait être payée sur-le-champ, et la promesse de reconnaître, par l'envoi d'une paire d'éperons d'or, qui devaient être présentés chaque année le jour de Noël, la suzeraineté du roi des Romains et de l'Empire germanique. Il fut stipulé que, si le roi Louis XII ne laissait pas de fils, le droit de succession au duché de Milan passerait à sa fille Claudine et à son futur époux, l'archiduc Charles, ou en cas que cette princesse mourût avant le mariage, à une autre fille de Louis XII qui épouserait l'archiduc Charles ou un frère de ce prince, ainsi qu'aux enfants issus d'une

telle union. En cas que la princesse de France vînt à décéder sans laisser d'enfants de son mariage avec un archiduc d'Autriche, les autres héritiers mâles de Louis XII devaient être investis du duché de Milan.

Le *second traité* fixait la dot que la princesse Claudine apporterait à l'archiduc Charles. Ces époux et leurs descendants devaient, en cas que Louis XII vînt à mourir sans postérité mâle, avoir le duché de Bourgogne, les comtés de Mâcon, d'Auxerre, de Bar-sur-Seine et d'Auxonne, puis les duchés de Milan et de Gènes, la Bretagne, le comté d'Asti et Blois. Il fut convenu que, si la France rompait l'union projetée, l'archiduc Charles aurait néanmoins en dédommagement les duchés de Bourgogne et de Milan, et en outre Asti; que si, au contraire, la rupture venait de la part de l'Autriche ou de l'Espagne, le roi Maximilien renoncerait à tous ses droits sur le duché de Milan et sur tous les autres pays de l'Empire possédés par la France, et que l'archiduc Charles se désisterait en ce cas non-seulement de ses prétentions sur la Bourgogne, sur Mâcon, Auxerre et Bar-sur-Seine, mais abandonnerait encore les comtés d'Artois et de Charollais, avec les seigneuries de Noyers et Chatel-Chinon, à la France. On a peine à croire qu'une telle convention fût sérieuse. Si Louis XII mariait sa fille à l'archiduc Charles, il faisait, à défaut d'héritiers mâles, perdre la Bourgogne et la Bretagne à la France, et il perdait toujours la Bourgogne, s'il rompait le mariage. Le roi d'Aragon fut invité à accéder d'ici à quatre mois à ces deux traités. Mais ce Souverain devait alors aussi confier l'administration du royaume de Naples à l'archiduc Philippe, qui en resterait chargé jusqu'au mariage de son fils Charles avec la princesse Claudine. Le roi Louis XII, le comte d'Angoulême, héritier présomptif du trône de France, et les principaux seigneurs

de ce royaume, jurèrent et signèrent ces traités. Les électeurs et princes de l'Empire furent acceptés par les deux Puissances contractantes pour garants de ces conventions.

Dans le *troisième traité* les rois Maximilien et Louis s'allièrent avec le pape Jules II contre Venise, afin de reconquérir tous les pays et villes, que cette République avait enlevés à l'État de l'Église, au duché de Milan et à l'empire d'Allemagne.

Le 8 avril 1505, le cardinal d'Amboise reçut à Hagenau, au nom de Louis XII, l'investiture de Milan de la main du roi des Romains, après qu'il eut fait compter la moitié de la somme stipulée et prêté foi et hommage au chef de l'Empire.

Le 15 juillet de la même année, Maximilien ouvrit en personne la Diète de Cologne. Il proposa à l'assemblée, qui fut très-nombreuse, le rétablissement du Conseil suprême d'Empire, déchu depuis 1502. Mais, comme ce monarque voulait faire dans le système de ce collège les changements qui étaient nécessaires pour garantir la suprême autorité du Roi de tout empiétement, les États, qui avaient eu justement l'intention secrète de restreindre par ce grand Conseil la puissance royale, voyant leur dessein avorté par ces conditions, écartèrent toute la proposition. En revanche il fut convenu que la *Chambre impériale* serait rétablie sur le même pied qu'auparavant, et le Roi se chargea d'en faire les frais jusqu'à ce que l'Empire fût en état de les porter. Les États de l'Allemagne accordèrent au Roi un secours de 4000 hommes, pour faire la guerre au parti de la Noblesse de Hongrie qui s'opposait à la succession de la Maison d'Autriche au trône de ce royaume, et ils consentirent à ce que ce corps d'armée accompagnât ensuite le Roi dans son voyage à Rome.

Cependant Louis XII voyait d'un oeil jaloux la puis-

sance croissante de l'Autriche. Maximilien avait réuni sous son sceptre tous les pays autrichiens. Le droit d'hérédité sur les couronnes de *Hongrie* et de *Bohème* était assuré à sa famille par des traités d'État réitérés. L'archiduc Philippe, fils unique et héritier du Roi, était déjà en possession des États de *Bourgogne*. Par la mort de sa belle-mère, la reine Isabelle (26 novembre 1504), Philippe devint *roi de Castille*; et comme son beau-père Ferdinand V le Catholique n'avait d'autres enfants que Jeanne, épouse de Philippe, la succession au trône d'*Aragon* ne pouvait lui échapper non plus. Comme Louis XII avait déjà été investi du duché de Milan, il eut maintenant tout à coup des inquiétudes sur le maintien de l'équilibre de l'Europe. Il tint une assemblée des États de la France à Tours, annulla, le 22 mai 1506, le traité de mariage entre la princesse Claudine et Charles d'Autriche, et révoqua la cession de Milan, de la Bourgogne et d'Asti, stipulée en cas de rupture de cette union de la part de la France. En même temps il fiança la princesse sa fille à son cousin François d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne. La reine Isabelle avait ordonné dans son testament que, si Philippe et Jeanne étaient empêchés par maladie, par absence ou par une autre raison quelconque, de prendre eux-mêmes les rênes du gouvernement en Castille, son époux Ferdinand V administrerait ce royaume, jusqu'à ce que son petit-fils, l'archiduc Charles, eût atteint sa vingtième année. Il est vrai qu'alors Philippe et Jeanne furent proclamés Souverains de Castille; mais, comme le voyage du roi Philippe pour l'Espagne fut différé par des troubles qui avaient éclaté dans Gueldre, Ferdinand-le-Catholique continua à régir la Castille. Lorsqu'enfin en avril 1506 Philippe et son épouse furent arrivés en Castille, Ferdinand fut obligé de se démettre de la régence, et se réserva seulement une rente annuelle, payable des revenus du royaume, une partie des produits

des Indes et la grand'maîtrise des trois ordres de chevalerie. Philippe et Jeanne furent installés à Valladolid dans le gouvernement.

Depuis la mort d'Isabelle, des mésintelligences assez sérieuses s'étaient élevées entre les rois Ferdinand et Philippe. Le premier de ces princes était surtout aigri de ce que son gendre ne lui avait pas laissé la régence de la Castille. Afin de priver Philippe de la succession au trône d'Aragon, Ferdinand fit, le 12 octobre 1505, alliance avec Louis XII et épousa, le 14 mai de l'année suivante, Germaine de Foix, nièce du monarque français. En été 1506, Louis XII signa aussi un traité secret avec le pape, la république de Venise et plusieurs autres États d'Italie, par lequel ces Puissances s'engagèrent à s'opposer, les armes à la main, au roi Maximilien, si dans son voyage de Rome il se faisait accompagner d'une armée.

Cependant la mort du roi *Philippe* empêcha pour le moment la guerre d'éclater. Ce prince termina, le 25 septembre 1506, ses jours à Burgos, n'étant âgé que de 28 ans. Il laissa de la reine Jeanne son épouse deux archiducs, *Charles* et *Ferdinand*. Comme l'aîné de ces princes n'avait que six ans, les États des Pays-Bas déférèrent en 1507 le gouvernement à Maximilien jusqu'à la majorité de l'archiduc Charles. L'archiduchesse Marguerite, fille de Maximilien, fut déclarée par son père gouvernante des pays de Bourgogne. Les Castellans étaient également portés à lui confier la tutelle que la reine Jeanne, attaquée depuis plusieurs années d'une maladie de l'esprit, était incapable de gérer; mais comme la Castille était trop éloignée de ses États héréditaires et de l'Allemagne, Maximilien abandonna par une convention, passée à Blois le 12 décembre 1509, la régence à Ferdinand, roi d'Aragon.

Le pape Jules II, à qui l'agrandissement de l'Autriche donnait aussi de l'ombrage, avait approuvé par écrit l'annulation des traités de Blois par Louis XII. Mais le pontife se persuada bientôt que, si des dangers menaçaient l'Italie et lui-même, ce n'était point de la part de l'Autriche, mais de la part de la France. Avec la conquête de Milan, Louis XII s'était aussi emparé de la souveraineté de Gènes. Mais les bourgeois, indignés de la faveur que le gouvernement français accordait à la Noblesse, se soulevèrent l'an 1506, expulsèrent les patriciens, qui s'enfuirent à Asti, et attaquèrent leurs châteaux. Louis XII concentra aussitôt ses troupes vers la Rivière de Gènes. Le commandant de la citadelle bombardait la ville et le port; le maréchal de Chaumont, gouverneur de Milan, coupa aux Génois le transport de vivres du côté de la Lombardie. Les habitants de Gènes, effrayés de ces apprêts formidables, sollicitèrent le secours du pape et du roi des Romains. Jules II s'entremitt énergiquement en faveur des Génois. Il soupçonnait que les grands armements qu'on faisait en France avaient pour but de plus vastes projets; il craignait, entre autres, que Louis XII ne le déposât lui-même, et n'élevât son favori, le cardinal d'Amboise, sur le trône pontifical. D'autres États italiens encore furent de la même opinion, et en tirèrent la conséquence ultérieure qu'alors le nouveau pape, par reconnaissance, pourrait bien ceindre le front de son protecteur du diadème impérial. Afin de déjouer ces projets, plusieurs princes invitèrent le roi Maximilien à passer promptement les Alpes, pour protéger leurs États et assurer l'autorité de l'Empire en Italie. Maximilien avait déjà en hiver 1506-1507 écrit à Louis XII en faveur des Génois. Il lui avait représenté que la ville de Gènes, étant dépendante de l'empire d'Allemagne, réclamait avec droit la protection du chef du Corps germa-



nique. Mais cette remontrance ne fit qu'exciter la jalousie du roi de France, qui marcha avec de grandes forces sur Gènes, réduisit cette ville et y entra en triomphe, le 29 avril 1507. Voulant toutefois dissiper les inquiétudes que les armements en France causaient dans tout l'Empire, Louis XII fit bientôt après rentrer dans les limites de son royaume toutes les troupes qui n'étaient pas absolument nécessaires pour les garnisons dans la haute Italie. Mais l'entrevue qu'il eut, vers la fin du mois de juin 1507, près de Savone avec le roi Ferdinand, au retour de ce prince du voyage qu'il avait fait à Naples, mit de nouveau en émoi tous les cabinets de l'Europe. Le pape, qui avait le plus de crainte et qui était fort irrité contre le roi de France, parce que ce prince avait refusé de lui livrer les membres et amis de la famille de Bentivoglio, dont le chef avait tenté de s'emparer de Bologne, engagea le roi des Romains, comme suprême protecteur de l'Église et du Siège apostolique, à empêcher par la force des armes Louis XII d'exécuter ses desseins qui tendaient, assurait Jules II, à le dépouiller de la tiare et à ravir à Maximilien la couronne impériale. Les Vénitiens mêmes, qui avaient peu auparavant refusé au roi des Romains le passage par leurs États qu'il demandait pour aller se faire couronner à Rome, et ne l'avaient accordé plus tard qu'à condition qu'il ne menerait que 3000 hommes avec lui, conjurèrent maintenant ce monarque de les protéger eux et l'Italie avec toutes les forces de l'Empire.

En conséquence, Maximilien ouvrit, au mois de juin 1507, la Diète de Constance par un discours éloquent et énergique, dans lequel il appelait l'attention des États sur la violation des traités de la part de Louis XII, comme aussi sur la conduite de ce prince en Italie, et les invitait à le soutenir dans son expédition romaine. Ce discours et les lettres du pape et des Vénitiens, dont on fit la lecture,

firent une telle impression sur les princes et les États qu'ils promirent au Roi un prompt et puissant secours. Le roi de France fut, à la vérité, surpris de cet accord et enthousiasme inaccoutumé du Corps germanique; mais il montra, par les moyens adroits qu'il employa, la parfaite connaissance qu'il avait des penchans des princes et États de l'Allemagne. Des émissaires français se glissèrent dans Constance, et vinrent à bout par leur adresse de convaincre une partie des princes des sentiments pacifiques du roi Louis envers l'Empire, de corrompre une autre partie par l'argent, et de refroidir de cette manière leur zèle et de dissiper leur défiance. Cependant, malgré toutes ces intrigues, le roi Maximilien sut, sous prétexte qu'il avait besoin d'une escorte pour son expédition romaine, engager les États à lui fournir un corps de 12,000 hommes et les fonds nécessaires à leur entretien pendant six mois. Il fut toutefois conclu qu'on enverrait avant le départ du Roi une ambassade à Louis XII, pour le sommer de remettre les défilés des Alpes aux troupes allemandes, de ne pas inquiéter davantage les princes et pays italiens qui étaient dépendants de l'Empire germanique et de donner les provinces milanaïses, situées sur la rive gauche du Pô, en séquestre à l'Empire, jusqu'à ce que le différend sur la possession de tout le duché de Milan eût été juridiquement examiné et décidé.

Le roi des Romains fit en automne tous les préparatifs nécessaires à son expédition transalpine. Le corps d'armée, promis par la Diète, devait se réunir en octobre 1507 près de Constance. Mais ce ne fut qu'en février de l'année suivante qu'on vit arriver quelques troupes en Tyrol; et quant aux subsides, le Roi ne reçut guère au delà de la quatrième partie de la somme de 120,000 florins, votée par les États. D'un autre côté, Louis XII avait, par sa modération apparente, effectivement fait pren-

dre le change au pape Jules II, qui s'imaginait que l'Italie n'avait plus besoin du secours de l'Allemagne. En conséquence, il envoya, en été 1508, le cardinal Bernardin Tusculanus, en qualité de légat, à Maximilien pour le dissuader du voyage de Rome; et dans une lettre qu'il lui écrivit en décembre, il lui donna le conseil de s'arranger avec Louis XII et de tourner plutôt ses armes contre les Mahométans. Mais le Roi sentit qu'il compromettrait sa gloire s'il n'achevait point l'entreprise commencée. Il réunit par conséquent un corps de 3000 Tyroliens que lui avaient accordé les États du pays et marcha, le 15 janvier 1508, par Botzen vers Trente où s'étaient rassemblées quelques troupes, tirées des autres provinces autrichiennes, ainsi que le petit renfort de l'Empire. Le légat du pape l'accompagnait. Maximilien voulait, avant d'aller à Rome, attaquer le duché de Milan, et en déposséder, s'il était possible, Louis XII, qui avait forfait ce fief par la rupture du traité de Blois. Le roi des Romains fit sommer par un héraut d'armes le commandant vénitien de Vérone de permettre le paisible passage à lui et à 4000 de ses soldats. Mais cette demande ayant été refusée, on commença les hostilités. Les Vénitiens, qui ne voulaient absolument pas que le roi des Romains vint en Italie avec une armée, avaient bien garni de troupes les défilés qui conduisent des alpes tridentines dans la plaine, et derrière eux était posté un corps de réserve de 12,000 hommes pour les soutenir. Louis XII avait envoyé Jean-Jacques Trivulce avec 4000 hommes d'infanterie et 400 chevaux au secours de la République et placé dans le Milanais, outre les garnisons, encore un corps mobile de 7000 hommes; en sorte que les forces vénitiennes étaient fort supérieures à l'armée de Maximilien. Malgré tout cela, ce prince, n'écoutant que son courage, résolut de commencer l'attaque. Avant de quitter Trente, il prit, du

consentement du pape Jules II, le titre d'*Empereur romain élu* en attendant qu'il pût, après avoir réduit ses adversaires, recevoir la couronne impériale de la main du chef de l'Église à Rome, ainsi qu'il l'avait déjà notifié aux princes d'Allemagne par un rescrit royal, émané à Botzen le 8 février 1508. Le 10 du même mois, le légat Bernardin publia avec grande solennité dans l'église métropolitaine de Trente la bulle du pape, qui confirmait le nouveau titre de Maximilien.

L'Empereur fit sommer le doge de Venise, *Léonard Lorédano* <sup>1)</sup>, et le sénat de venir rendre compte de leur conduite, et comme personne ne comparut de la part de la République, il la mit au ban de l'Empire. Maximilien divisa ensuite son armée en trois colonnes. Le jeune margrave Casimir de Brandebourg marcha avec 500 chevaux et 2000 hommes d'infanterie sur Roveredo. Il enleva, il est vrai, le fort de Barco, situé vis-à-vis de cette ville; mais n'ayant pu rien effectuer contre la forte garnison de la place, il s'en retourna bientôt à Trente. La seconde division, composée de 5000 hommes d'infanterie et 400 chevaux, et commandée par le duc Éric de Brunswick, entra en Frioul, où elle conquit Cadore et plusieurs autres places. L'empereur Maximilien, à la tête de 4000 fantassins et de 1500 chevaux, franchit les montagnes de Vérone, força les défilés défendus par les Vénitiens et pénétra jusque dans le voisinage de Vérone. Après avoir occupé plusieurs endroits de la Lombardie, il s'avança jusqu'aux portes de Vicence. Mais au lieu de profiter de

<sup>1)</sup> Il avait succédé en 1500 au doge Augustin Barbarigo. Ce prince fut engagé peu avant de mourir (1499) dans une nouvelle guerre avec les Turcs, que le pape et le duc de Milan avaient excités contre la République. Le sultan Bajazet enleva dans cette campagne aux Vénitiens Modon, Coron et Zonchio, et fit de si grands progrès en Albanie, que Venise se vit obligée d'offrir la paix (1501). Les Turcs gardèrent leurs conquêtes, et ne cédèrent aux Vénitiens que l'île de Céphalonie.

ses progrès pour tenter des entreprises plus importantes, Maximilien quitta, au grand étonnement de tout le monde, dès le cinquième jour après son départ de Trente, le corps d'armée qu'il commandait, et revint à Botzen. Il est vrai qu'il ne tarda pas à aller rejoindre la seconde colonne, avec laquelle le duc de Brunswick avait déjà pénétré jusque dans les montagnes de Trévisé; mais ne recevant point les secours en hommes et en argent sur lesquels il avait compté, il retourna bientôt à Brixen, et y ratifia le traité de mariage entre l'archiduc Charles et la princesse d'Angleterre Marie, laquelle alliance toutefois ne fut point consommée.

Maximilien se rendit, au mois d'avril, à Ulm où s'était assemblée la *ligue souabe*. Il demanda que les troupes de l'Empire, qui avaient fait leur temps, servissent encore pendant six mois, et qu'on lui accordât une somme de 50,000 ou au moins de 20,000 florins pour prendre des troupes suisses à sa solde. Mais les États de l'Allemagne refusèrent de contribuer plus longtemps à une guerre qui ne les intéressait d'aucune manière. Tandis que l'Empereur acquérait ainsi la triste conviction qu'il n'avait aucun soutien à attendre de la part du Corps germanique, les Vénitiens avaient pris vigoureusement l'offensive. Barthélémi Alviane, de la maison des Ursins, général des Vénitiens, fonda avec une armée de 10,000 hommes d'infanterie et 2000 chevaux sur les Impériaux en Frioul. Il pénétra par les gorges des montagnes, battit quelques corps isolés, et reprit sans peine les places que les Allemands venaient d'enlever. Au mois d'avril, Alviane franchit les frontières autrichiennes, conquiert Cormons, Gorice et Gradisca, et ses troupes légères parcoururent et pillèrent l'Istrie et la Carniole. La flotte vénitienne, commandée par l'amiral Contarini, occupa Trieste, Capo d'Istria, Rovigno, Pola et Fiume. Alviane était devenu

si hardi par ses succès, qu'il voulait pénétrer en Tyrol et s'emparer de Trente. Il invita le général français Trivulce, qui s'était avancé jusqu'à Roveredo, à le seconder dans cette entreprise. Mais d'après un ordre secret de Louis XII, qui voyait déjà d'un oeil jaloux les progrès des armes vénitiennes, Trivulce répondit que sa destination était d'aider à défendre l'Italie, mais non d'attaquer l'Allemagne. Maximilien, craignant que les Vénitiens ne poussassent leurs conquêtes plus loin, et n'investissent la ville de Trente où les débris de son armée s'étaient renfermés, céda à l'orage et consentit à entrer en négociation pour faire cesser les hostilités. Un congrès fut ouvert à Venise, où parurent aussi des plénipotentiaires de France. L'Empereur proposa une trêve de trois ans, pendant laquelle chacune des parties belligérantes conserverait les places conquises et aurait le droit de les fortifier à volonté. Mais, comme les Français n'avaient fait jusque là aucune conquête dans cette guerre, et que par conséquent ils ne tiraient aucun profit de la trêve, tandis qu'il en résultait les plus grands avantages pour Venise, ils ne voulurent accéder à ce traité qu'à condition que leurs autres alliés, et particulièrement Charles Egmont qui, à l'instigation de la France, avait depuis renouvelé les troubles dans la Gueldre <sup>1)</sup>, seraient compris dans la trêve. Mais l'Empereur ayant refusé avec fermeté d'agréer cet article additionnel, les Vénitiens, ne consultant que leurs propres intérêts, n'hésitèrent pas plus longtemps à signer, le 6 juin 1508, la trêve proposée. On fixa au roi de France un terme de trois mois, pour donner son accession pure et simple au traité, tel qu'il avait été conclu.

<sup>1)</sup> Charles d'Egmont réclamait le duché de Gueldre et Zutphen, qu'Arnoul son aïeul avait vendus à Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne (voir la note page 240), et était soutenu par la France dans ses prétentions.

Les Vénitiens, par leur fierté et leur avidité de pays, avaient depuis longtemps encouru la haine de tous les États voisins. Ceux-ci étaient disposés à saper jusqu'en ses fondements cette République hautaine, parvenue alors au plus haut degré de prospérité et de puissance. L'Empereur, peiné de la perte de ses possessions maritimes, et surtout irrité de ce que les Vénitiens, ayant décerné après la prise de Trieste les honneurs du triomphe à Alviane, suivant l'usage des anciens Romains, avaient souffert que sous ce prétexte la nation allemande fût donnée en spectacle et servît de risée à la populace de Venise, contenant son indignation contre la France, n'aspirait qu'au moment de se venger de ces républicains, et de leur arracher non-seulement leurs nouvelles conquêtes, mais encore les divers domaines qu'ils avaient autrefois enlevés à sa famille et à l'Empire. Louis XII, bien qu'il reconnût que son alliance avec Venise lui assurait la possession de Milan, se sentait offensé de ce que les Vénitiens, à la conclusion de la trêve, n'avaient eu aucun égard aux prétentions de la France, et avaient même signé ce traité sans sa participation. Il désirait d'ailleurs depuis longtemps récupérer Crémone et tout ce qu'il avait dû céder à Venise dans le Milanais. Le roi Ferdinand d'Aragon et de Sicile brûlait de rentrer en jouissance des ports du royaume de Naples qui avaient été engagés, l'an 1496, aux Vénitiens par l'infortuné Ferdinand, pour le secours qu'ils lui avaient prêté. Enfin Jules II ne souffrait qu'avec peine que les Vénitiens restassent en possession de Ravenne et de plusieurs places de l'État ecclésiastique, dont ils s'étaient emparés sans aucun droit apparent. Quelque grandes et justes que fussent les raisons qu'avaient ces quatre potentats pour être les ennemis de Venise, ils avaient cependant eux-mêmes tant de sujet de se haïr réciproquement, qu'il paraissait impos-

sible qu'ils s'unissent pour atteindre un *seul* but aux dépens d'un autre État. Néanmoins on vit se réaliser cette coalition si inattendue, qui toutefois dans ses éléments menait déjà avec elle les motifs de sa propre dissolution.

Le pape s'efforça avant tout de réconcilier l'Empereur avec le roi de France. Ses propositions furent agréées par les monarques, également aigris contre les Vénitiens. En novembre 1508, on tint un congrès à Cambrai, sous prétexte de rétablir la tranquillité dans la Gueldre. Il fut en effet conclu, le 10 décembre, un traité de paix entre l'Empereur et l'archiduc Charles, d'une part, et le roi de France et Charles d'Égmont, d'autre part. Mais le même jour, l'archiduchesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, et le cardinal d'Amboise, premier ministre de Louis XII, qui étaient chargés de la direction des conférences, signèrent, d'après les instructions secrètes qu'ils avaient reçues, au nom de l'Empereur, du pape et des rois de France et d'Aragon, le fameux traité connu sous le nom de *ligue de Cambrai*, par lequel ces Puissances s'unirent pour reprendre aux Vénitiens toutes les possessions qu'ils avaient acquises par des voies illégitimes pendant les différentes guerres que ces princes s'étaient faites en Italie. Il fut réglé, que le pape rentrerait en possession des places qui étaient auparavant incorporées à l'État de l'Église, et que de même le roi Ferdinand recouvrerait les ports de mer napolitains engagés à Venise. On assura à l'Empereur la possession de Roveredo, de Vérone, de Padoue, de Vicence, de Trévise, du Frioul et d'Aquilée, puis la restitution de toutes les places autrichiennes, conquises par les Vénitiens dans la dernière guerre. Le roi de France devait avoir pour sa part Brescia, Créma, Bergame, Crémone, Ghièra d'Adda, et toutes les autres anciennes dépendances du duché de Milan qui se trouvaient entre les mains des Vénitiens. Il fut arrêté, que la France et le pape



commenceraient les hostilités, le 1 avril 1509. Le pontife devait fulminer l'excommunication et l'interdit sur les Vénitiens, et ensuite sommer l'Empereur, qui sans cela aurait été obligé de rester dans l'inaction à cause de la trêve faite avec la République, de lui prêter l'assistance qu'il lui devait, comme protecteur de l'Église. On convint aussi que les rois d'Angleterre et de Hongrie, les ducs de Savoye et de Ferrare et le margrave de Mantoue, seraient invités à entrer dans cette coalition. Enfin il fut convenu, qu'aucun des alliés ne pourrait faire ni paix, ni trêve avec les Vénitiens sans le consentement de tous les autres. Le même jour, on signa encore entre le roi de France, d'une part, et l'Empereur et son fils aîné, l'archiduc Charles, d'autre part, un traité d'amitié, dans lequel il fut décidé, que les anciens différends qui existaient encore entre les deux Maisons de France et d'Autriche, seraient suspendus jusqu'à ce qu'on eût trouvé le moyen de les terminer à l'amiable, et que l'Empereur donnerait une nouvelle investiture du duché de Milan à Louis XII, moyennant la somme de cent mille couronnes d'or. Ce traité fut ratifié par l'Empereur à Malines, le 26 décembre 1508, et par Louis XII à Bourges, le 13 mars de l'année suivante. Les ducs de Savoye et de Ferrare, le margrave de Mantoue et le roi de Hongrie, accédèrent à cette alliance. Le roi Henri VIII d'Angleterre confirma, il est vrai, le 20 août 1509, les traités conclus par son père avec l'Autriche ; mais il ne voulut point prendre part à la ligue de Cambrai.

L'Empereur somma la Diète de l'Empire, assemblée en avril 1509 à Worms, de lui fournir promptement des troupes et de l'argent. Mais les États lui refusèrent sous des prétextes frivoles l'une et l'autre demande. Les démarches qu'il fit auprès de la ligue souabe pour obtenir des secours, n'eurent pas un meilleur résultat. Seulement quelques princes, comtes et chevaliers allemands s'unirent

volontairement, pour suivre avec leurs hommes d'armes l'Empereur dans la guerre contre Venise. Cette obstination de la part des États de l'Allemagne obligea l'empereur Maximilien à emprunter de ses trois alliés et du roi d'Angleterre l'argent nécessaire à l'enrôlement et à l'armement des troupes, et fut cause qu'il ne put se mettre en marche pour l'Italie qu'avec 1000 chevaux et un petit corps d'infanterie.

Le roi de France, qui avait déjà en janvier 1509 renvoyé de sa Cour l'ambassadeur de Venise, et déclaré bientôt après la guerre à la République, entra le premier en campagne. Il passa, au mois d'avril, les Alpes, à la tête de 20,000 hommes d'infanterie et de 15,000 chevaux, et s'avança par la Lombardie vers les frontières vénitiennes. Le pape, qui avait prononcé l'excommunication et l'interdit contre les Vénitiens, fit marcher une armée de 10,000 hommes, à laquelle se joignirent encore 3000 Suisses, vers le bas Pô. La République avait profité de l'hiver, pour se mettre en état de faire face à tant d'ennemis. Mais plusieurs accidents fâcheux avaient en partie entravé les armements, et en partie rempli les esprits de sinistres sentiments. La poudrière de la ville de Venise sauta ; les ouvrages de fortification de Brescia furent fortement endommagés par la foudre ; un bâtiment chargé de 10,000 ducats, destinés au paiement des troupes, fut englouti par la mer près de Ravenne, et un incendie détruisit les archives de l'État. Néanmoins les forces de Venise, qui se rassemblèrent sous les ordres de Nicolas Orsini, comte de Pétiliane et de Barthélémi Alviane, près de Porto Vico, se montaient à 30,000 hommes d'infanterie et à environ 14,000 chevaux. Cette armée s'avança, vers le milieu d'avril 1509, sur Rivolta et reprit Trepiglio que le maréchal Chaumont avait conquis, peu de jours auparavant. Mais le 9 mai, Louis XII passa l'Adda avec ses forces princi-

pales, enleva et brûla Rivolta et poursuivit, le 14 du même mois, sa marche vers Vailate et Agnadel, pour couper l'armée vénitienne de ses magasins à Créma et à Crémone. L'avant-garde française, sous les ordres d'Amboise et de Jean-Jacques Trivulce, atteignit l'arrière-garde vénitienne, commandée par Alviane. Le général Pétillane se dirigea avec la première ligne vers Créma, sans soutenir Alviane. Mais Louis XII arriva avec la principale force française sur le champ de bataille, peu de temps après que le combat eut commencé. Alviane fut vaincu et fait prisonnier; la plus grande partie de son infanterie (environ 6000 hommes) tomba sous le fer ennemi; le reste se rendit, et vingt canons furent conquis. En quinze jours de temps, Louis XII se rendit maître de Caravaggio, de Bergame, de Brescia, de Créma, de Crémone, de Pizzighetton, de Peschiéra et de toutes les autres places qui lui étaient échues, en vertu du traité de Cambrai.

Le pape avait reconquis avec une égale rapidité la plupart des villes de Romagne qui étaient au pouvoir des Vénitiens. Alphonse d'Este, duc de Ferrare, leur enleva la Polésine de Rovigo, Este et plusieurs autres endroits; le margrave de Mantoue s'empara d'Asola-sur-la-Chiésa et de Lonato. Pendant ce temps-là, les gouverneurs et les commandants de troupes des provinces frontières d'Autriche n'étaient pas restés inactifs. En Istrie, Christophe Frangipani conquit Pisino et Duino; le duc de Brunswick prit Gorice, Feltre et Belluno. Les habitants de Trieste, de Fiume et des autres villes autrichiennes, occupées par les Vénitiens, s'affranchirent eux-mêmes de la domination étrangère, en se jetant sur leurs garnisons qu'ils forcèrent à mettre bas les armes. Le comte de Lodron réduisit plusieurs châteaux sur le lac de Garde. Enfin le roi Ferdinand d'Aragon avait commandé un corps de troupes pour

assiéger la forteresse de Trani, lequel fut soutenu par une flotte française.

Tous ces revers consternèrent tellement le sénat de Venise, qu'il ordonna aux commandants de toutes les villes que l'Empereur, le pape et le roi d'Aragon réclamaient, d'ouvrir les portes de ces places aux troupes de ces trois Puissances. En même temps il déclara les habitants de la terre ferme dégagés du serment de fidélité qu'ils avaient prêté à la République. La seigneurie de Venise députa Antoine Giustiniani vers l'Empereur à Bassano, pour supplier ce monarque d'accorder la paix à la République sous les conditions qu'il jugerait à propos de lui prescrire. L'ambassadeur assura à l'Empereur, que Venise restituerait tous les pays qu'elle avait enlevés à l'Empire et à la Maison d'Autriche, qu'elle payerait à Maximilien et à ses descendants un cens annuel de 500 livres pesant d'or, et obéirait de bonne volonté aux ordres et aux lois de l'Empereur, pourvu qu'il voulût se détacher de la ligue de Cambrai, et sauver la République de la ruine totale dont elle était menacée de la part de la France. Mais Maximilien, qui n'avait pas grande confiance dans les promesses des Vénitiens, et qui d'ailleurs était résolu à tenir la parole qu'il avait donnée à ses alliés de ne pas faire une paix séparée avec Venise, rejeta les offres de Giustiniani et fit marcher son armée, forte alors de 15,000 hommes, en Italie. Comme les Vénitiens, en rappelant vers le milieu de mai leurs troupes en garnison dans les villes de la terre ferme, avaient laissé aux habitants la liberté de se défendre ou non, Vérone, Padoue, Vicence et plusieurs autres villes, ouvrirent leurs portes aux Impériaux. Trévisse se décida à la résistance. Les débris de l'armée vénitienne s'étaient retirés dans les lagunes. Les soldats étaient découragés, sans ordre et sans discipline. Mais la fermeté de Trévisse releva le courage du

sénat et des troupes. Un corps de 800 hommes fut envoyé dans cette ville pour soutenir la défense des bourgeois. Les autres troupes occupèrent une position entre Malghéra et Mestre.

Le roi de France avait envoyé de Peschiéra le cardinal d'Amboise au quartier-général de l'Empereur à Trente. Maximilien donna, le 14 juin, à ce prélat, comme représentant de Louis XII, l'investiture du duché de Milan, après qu'il eut reçu les cent mille couronnes d'or stipulées. Le roi invita ensuite l'Empereur à une entrevue au château de Garde. Mais Maximilien, ne pouvant quitter son armée au milieu de ses opérations, fit prier le roi par l'évêque de Gurk, Mathieu Lang, de l'attendre à Crémone. Louis XII se formalisa de ce que Maximilien ne s'était pas rendu dans l'endroit indiqué; comme d'ailleurs il était jaloux des progrès rapides que continuait de faire l'Empereur, il repassa au mois de juillet les Alpes avec la plus grande partie de son armée, et retourna en France. Ferdinand d'Aragon, qui avait déjà repris les cinq ports de mer qu'occupaient les Vénitiens dans le royaume de Naples, satisfait d'avoir atteint le but qu'il s'était proposé en accédant à la ligue, ne désirait aucunement que Maximilien et Louis XII remportassent encore plus d'avantages sur Venise, attendu que ces monarques auraient acquis par là une grande supériorité en Italie. Le pape Jules II partageait ces sentiments; mais avant de faire quelque démarche en faveur des Vénitiens, il exigeait et attendait qu'ils lui montrassent une humble soumission, qu'ils implorassent leur salut du Saint-Siège et le payassent largement. Les Vénitiens, instruits de la mésintelligence qui commençait à régner entre les Puissances coalisées, se sentirent ranimés d'un nouveau courage. Ils rassemblèrent leurs troupes avec tant de célérité, qu'ils furent en état de prendre l'offensive, encore avant que

Louis XII eût quitté Milan. Ils jetèrent alors une forte garnison dans Trévise, et conquièrent en juillet Padoue, Castel Franco et Legnago. Le margrave de Mantoue tomba à Isola della Scala entre les mains des Vénitiens. Mais l'attaque qu'ils entreprirent sur Vérone, fut repoussée par les Impériaux qui défendaient la place.

Maximilien, qui par les renforts qu'il avait reçus de ses pays héréditaires, de différents princes et États d'Allemagne et des Pays-Bas, était parvenu à former une armée de 24,000 hommes d'infanterie et 10,000 chevaux, proposa d'attaquer la ville de Venise et de renverser ainsi entièrement cette République. Cette capitale devait ensuite être partagée entre les Puissances coalisées. Il demanda à ses alliés les vaisseaux nécessaires à l'exécution de cette entreprise. Mais le pape et le roi d'Aragon rejetèrent ce plan, par la raison que dans le traité de Cambrai on n'était pas expressément convenu d'entreprendre une attaque contre la ville de Venise même.

Le prince Rodolphe d'Anhalt pénétra avec un corps de 10,000 hommes en Frioul. Il conquit Cadore, dans le même temps que les Vénitiens se rendaient maîtres de Belluno. Le duc de Brunswick, après avoir attaqué en vain Udine, commença le siège de Cividale. Christophe Frangipani, qui commandait une troisième division en Istrie, battit les Vénitiens près de Vermo, non loin de Fiume, et enleva plusieurs places sur le Tagliamento. La flotte vénitienne, sous les ordres de l'amiral Trévisani, reprit Fiume et attaqua Trieste. Trévisani brûla, il est vrai, une partie de la ville; mais il fut forcé à la retraite par la courageuse résistance des défenseurs.

Les Vénitiens, présumant que l'Empereur attaquerait Padoue dès qu'il aurait reçu les renforts qu'il attendait, concentrèrent la plus grande partie de leurs troupes dans cette ville, étendirent les fortifications de la place,

et l'entourèrent d'une triple ligne de retranchements. Ce qu'ils avaient prévu, arriva. Maximilien, qui avait traversé avec ses forces principales le val Sugganna et le territoire vénitien, après s'être emparé des défilés et châteaux forts qui fermaient les chemins, parut en effet vers la mi-août à Ponte di Brenta devant Padoue. Pendant qu'il attendait encore sa grosse artillerie, il fit attaquer par des corps détachés différents châteaux des environs. Este et Monselice furent emportés d'assaut. Montagnana et Liména se rendirent par composition. L'avant-garde impériale pénétra dans le faubourg de Padoue dit Santa Croce, et en chassa les Vénitiens qui se retirèrent derrière les murs de la ville. À l'arrivée de l'artillerie de siège, l'armée impériale posa, le 15 septembre, son camp entre la Brenta et le Bacchiaglione. L'armée de siège était forte de 40,000 hommes, parmi lesquels se trouvaient environ 4000 Français, commandés par la Palisse et Bayard, et 6000 Espagnols. Les annalistes italiens font monter l'armée impériale, y compris le train considérable, à 80,000 hommes. À ce siège, dont le succès devait décider du salut ou de la ruine de la république de Venise, Maximilien déploya la richesse de ses connaissances militaires, une activité extraordinaire et le courage personnel le plus distingué. Il se trouvait constamment au milieu des travailleurs, dirigea la construction des attaques, et la poussa avec tant d'ardeur qu'au bout de cinq jours les batteries furent en état de jouer. Le quatrième jour du bombardement, plusieurs larges brèches étaient déjà faites à la muraille extérieure. Le lendemain avant le lever du soleil, Maximilien avait rangé ses troupes pour attaquer la place, lorsqu'on s'aperçut que les Padouans avaient dans la nuit précédente fait tellement remonter l'eau dans les fossés, qu'il était impossible de monter à l'assaut tant qu'ils ne fussent pas desséchés. Il ne fallut que vingt-quatre heu-

res aux assiégeants pour terminer ce pénible travail. Ils s'avancèrent ensuite contre le bastion qui couvrait la porte dite Coda lunga, mais ils furent repoussés. Dans les deux journées suivantes, l'artillerie fit tous ses efforts pour élargir la brèche au bastion qu'on voulait assaillir. Ceci ayant été effectué aussi, plusieurs colonnes de troupes allemandes et espagnoles s'élançèrent à l'envi sur la brèche et y prirent pied ferme. Mais les Vénitiens, en se retirant, mirent le feu aux mines, et firent sauter le bastion. Immédiatement après, ils firent une sortie et chassèrent les Impériaux des ouvrages conquis. Ce revers répandit la consternation parmi les troupes, et ralentit beaucoup aussi le zèle de Maximilien. En même temps, des symptômes de discorde entre les soldats allemands et français commencèrent à se manifester. Les magasins de vivres étaient épuisés. Les pluies submergeaient les campagnes, et des ouragans furieux renversaient les tentes, par où la continuation du siège devenait impossible. Toutes ces circonstances, et surtout celle que le gonflement des fleuves mettait chaque jour plus en danger le transport de l'artillerie, et même la retraite de l'armée, engagèrent l'Empereur à donner ordre à ses Généraux de lever le siège. Lui-même quitta l'armée et se rendit à Vicence. La plus grande partie des troupes auxiliaires d'Allemagne s'en retournèrent dans leur pays. Maximilien requit le maréchal Chaumont, gouverneur de Milan, de l'aider avec toutes ses forces à s'emparer de Legnago, place forte sur l'Adige, par où les conquêtes des alliés et les quartiers d'hiver auraient été assurés. Mais le maréchal refusa de prendre part à cette expédition. Comme la Palisse retourna alors également avec la gendarmerie française à Milan, l'Empereur répartit ses propres troupes dans les places conquises.

La retraite de l'Empereur et l'éloignement de la grande



armée française laissant aux Vénitiens le champ libre pour prendre à leur tour l'offensive, ils marchèrent sur Vicence. Les bourgeois leur ouvrirent les portes, le 26 novembre. Le gouverneur, prince d'Anhalt, qui s'était retiré dans la citadelle, la rendit le quatrième jour, faute de vivres. Les Vénitiens hasardèrent ensuite une attaque contre Vérone. Mais le margrave Casimir de Brandebourg, qui commandait dans la place, ayant été renforcé par des troupes françaises et espagnoles, comme aussi par le prince d'Anhalt avec la garnison de Vicence, les républicains furent vigoureusement repoussés. Les Vénitiens alors se divisèrent en deux corps d'armée, dont le premier conquit Bassano, Feltre, Cividale et plusieurs autres endroits, et l'autre se rendit maître de Monselice, de Montagnana et de la Polésine. Trévisani pénétra avec la flotte vénitienne sur le Pô jusqu'à Ponte-lago-scuro, et ravagea le territoire de Ferrare, situé le long de ce fleuve. Mais le 22 décembre, le cardinal Hippolyte d'Este fit canonner cette flotte, qui était à l'ancre près de Polisella, par une nombreuse artillerie, et la brûla pour la plus grande partie. Vers la fin de février 1510 mourut le comte Nicolas de Pétilliane, commandant en chef des troupes de la République.

Le pape, après avoir recouvré les places de la Romagne, sentit renaître en lui les craintes sur les suites que pouvait avoir pour l'État ecclésiastique l'agrandissement de la puissance de l'Empereur et du roi de France. Pour détourner ce danger, il résolut de se détacher de la ligue de Cambrai, et de la dissoudre entièrement. Le sénat de Venise avait envoyé des ambassadeurs au pape, pour solliciter son pardon et la paix. Jules II les reçut gracieusement et parut touché de leurs prières pleines de soumission. Dans le même temps on vit aussi arriver à Rome des plénipotentiaires impériaux et français, qui étaient chargés de négocier une trêve. Mais dès que le

sénat eut la certitude que le pape était disposé à la réconciliation, son courage se releva au point qu'il rejeta les conditions qu'il avait offertes au pontife. Le 24 février 1510, Jules II donna aux Vénitiens l'absolution de l'anathème, et conclut avec eux un traité de paix, par lequel ils cédèrent à l'Église les places de la Romagne, et accordèrent aux sujets romains la libre navigation sur le golfe de Venise.

Le pape pressa Maximilien de suivre son exemple; mais tous ses efforts ayant été inutiles, il employa tout son crédit auprès de la Diète, assemblée au mois de mars 1510 à Augsbourg, pour engager les princes de l'Allemagne à rester neutres dans la guerre contre les Vénitiens. Mais cette démarche fut tout aussi infructueuse. Les États accordèrent, au contraire, à l'Empereur un corps auxiliaire de 6000 hommes d'infanterie et de 1800 chevaux pour un an. Le pape réussit mieux du côté du roi Ferdinand d'Aragon et de Sicile, qu'il détermina enfin à renoncer à la ligue de Cambrai en lui donnant, le 7 juillet 1510, l'investiture de Naples, et en déclarant Louis XII déchu de tous ses droits et prétentions sur ce royaume. Afin de se procurer encore plus de moyens pour exécuter le projet qu'il avait formé de chasser les Français de toute l'Italie, Jules II avait conclu, le 14 mars de la même année, une alliance avec les Confédérés suisses, qui s'étaient obligés à lui fournir 6000 soudoyers, et à ne s'unir à aucun ennemi de l'Église.

Cependant Louis XII ne fut pas plutôt informé du changement du pape, qu'il donna ordre au maréchal Chaumont de s'avancer sur le territoire vénitien, et de se joindre aux troupes impériales, commandées par le prince d'Anhalt, qui continuaient à faire la guerre aux Vénitiens. Ces deux Généraux marchèrent sur Vicence. Les habitants abandonnèrent leur ville encore avant que les troupes

alliées y entrassent, et s'enfuirent à Padoue, pour échapper au châtimeut qu'ils avaient mérité par leur révolte, l'année précédente (1509). Les alliés mirent ensuite le siège devant Legnago qui fut emporté le cinquième jour; et cette conquête fut suivie de celle de Cittadella, de Marostica, de Bassano, de Scala et de Covolo. Le prince d'Anhalt, qui avait dessein d'attaquer Trévisé, invita le maréchal Chaumont à le seconder dans cette entreprise. Mais celui-ci venait de recevoir, de la part du roi son maître, l'ordre de ne laisser que le chevalier de Precy avec 400 lances et 1500 soudoyers espagnols auprès de l'armée impériale, et de retourner avec les autres troupes incontinent à Milan.

Le roi de France était extrêmement aigri de la conduite du pape, tant à cause de la violation du traité de Cambrai que parce qu'il avait investi Ferdinand d'Aragon du royaume de Naples. Mais Jules II ne craignait ni la colère, ni les menaces de Louis XII. Comme le pape avait en vue l'entière expulsion des Français de l'Italie, on devait d'une manière ou d'autre en venir bientôt à une rupture ouverte. Les premières démarches du pape furent dirigées contre le duc Alphonse I de Ferrare et de Modène, vassal de l'Église. Le pape ordonna à ce prince de renoncer à la ligue de Cambrai. Mais Alphonse ayant invoqué la protection du roi de France, Jules II excommunia le duc, et le déclara déchu de ses États. L'anathème fut en même temps prononcé d'avance contre tous ceux qui prêteraient secours à Alphonse. Le duc d'Urbino attaqua, par ordre du pape, la partie de la Romagne qui appartenait au duc de Ferrare. La ville de Modène fut prise par trahison.

Sur ces entrefaites, Lucien Malvezzi, général des Vénitiens, avait profité du départ du maréchal Chaumont avec la plus grande partie de ses troupes, pour s'avancer

contre l'armée impériale. Il s'empara en septembre, presque sans combattre, d'Este, de Bassano et de plusieurs endroits situés entre ces deux villes. Vers le même temps mourut le prince d'Anhalt, et le duc Termini prit le commandement de l'armée alliée. À l'approche des Vénitiens, ce Général évacua Vicence et se retira à Vérone, où il rassembla un corps d'armée d'environ 800 lances et de 5000 hommes d'infanterie, composé d'Espagnols, d'Allemands, d'Italiens et de Français. Malvezzi assiégea cette ville avec 10,000 fantassins, 4000 chevaux et une forte artillerie. En peu de jours la brèche fut praticable, et les Vénitiens se préparèrent à l'assaut pour le lendemain. Mais dans la nuit les assiégés firent une sortie, mirent l'infanterie en déroute, et conquièrent ou enclouèrent plusieurs canons. Le jour suivant, Malvezzi se retira à San Martino. Il avait perdu 3000 hommes et douze canons.

Au commencement de septembre (1510), Louis XII tint à Orléans, puis à Tours, un synode français auquel il fit part des mésintelligences survenues entre lui et le Saint-Siège. L'assemblée déclara que le roi avait, dans ces circonstances, le droit de s'opposer à main armée au chef de l'Église. Louis, il est vrai, fit encore faire une tentative pour accommoder ses différends avec Jules II; mais toutes les propositions de paix furent rejetées par le pontife. Le 22 septembre, le pape arriva à Bologne, pendant que son armée s'avancait sur le territoire de Ferrare. Mais une flotille vénitienne, qui remontait alors le Pô pour attaquer Ferrare, fut presque entièrement détruite par les alliés. Le 22 octobre, le maréchal Chaumont parut avec l'armée française dans les environs de Bologne. Pendant qu'il menaçait cette ville et le pape qui s'y trouvait, il offrit encore une fois un accommodement. On commença à négocier. Mais un corps de troupes vénitienues étant arrivé le jour après à Bologne, le pape rompit aussitôt

les conférences. Le 14 octobre, Jules II frappa d'anathème le maréchal Chaumont et toute son armée.

L'armée papale prit alors l'offensive. Elle conquiert Sassuolo et Concordia. Le 2 janvier 1511, le pontife guerrier se trouva lui-même au siège de Mirandole. Le maréchal Chaumont ne fit rien pour dégager la place qui se rendit au pape, le 20 du même mois. Le Général français fut amèrement blâmé à cause de son inaction. Il proposa alors une attaque contre le camp vénitien près de Bondeno ; mais elle fut jugée inexécutable par le Conseil de guerre. Le projet qu'il forma ensuite de surprendre la ville de Modène, que la Maison d'Este avait auparavant possédée comme fief de l'Empire germanique, n'eut pas un meilleur succès ; car Jules II, qui avait été prévenu à temps des desseins du maréchal, se hâta de remettre la place à la garde d'un envoyé impérial. Chaumont ne survécut pas longtemps au déclin de sa gloire. Il mourut le 11 février 1511.

Depuis que les hostilités avaient éclaté entre la France et le pape, Louis XII avait tout employé pour s'unir encore plus étroitement à l'Empereur. Dans un traité conclu à Blois, le 17 novembre 1510, l'alliance faite à Cambrai entre les deux monarques fut confirmée. Le roi promit une somme de 100,000 ducats à l'Empereur qui s'engagea, de son côté, à passer lui-même au printemps prochain en Italie, à la tête d'une armée de 10,000 hommes d'infanterie et de 3000 chevaux. Le pape et le roi d'Aragon devaient être sommés de remplir les engagements qu'ils avaient contractés par l'union de Cambrai.

Le synode de Tours avait aussi adjugé à Louis XII le droit de renouveler la pragmatique sanction, faite par le roi Charles VIII, l'an 1436, contre les oppressions du clergé de France de la part du siège romain. L'évêque de Gurk, Mathieu Lang, ministre favori de l'Empereur,

était venu à Tours. Les États de l'Allemagne avaient, dans la dernière Diète à Augsbourg (1510), également présenté à l'Empereur dix griefs contre le siège apostolique. Maximilien prêta une grande attention aux propositions que les États lui soumièrent pour remédier à ce désordre, et fit de même travailler à une sanction pragmatique tendante à protéger la liberté ecclésiastique de l'Empire germanique contre les empiétements de la Cour de Rome. Au commencement de l'année 1511, l'Empereur et le roi de France firent des dispositions pour convoquer un concile général. Mais le roi d'Aragon avait conseillé à l'Empereur de s'assurer par un traité de paix les conquêtes qu'il avait faites dans l'État vénitien, et de se prêter à un arrangement avec le pape. Il vint à bout de faire tenir à Mantoue un congrès des Puissances qui avaient signé la ligue de Cambrai. L'évêque de Gurk, ministre plénipotentiaire de l'Empereur, et les envoyés de France et d'Espagne se rendirent, au mois de mars, à Mantoue. Vers la fin d'avril les négociations entre l'Empereur et Venise étaient déjà si avancées, et cette République se montrait tellement disposée à céder des terres d'une assez grande étendue à l'Autriche, qu'il ne restait plus qu'à signer le traité. Mais le pape refusa de conclure en même temps la paix aussi avec le roi de France et le duc de Ferrare, son allié. Oui, le pontife avait encore peu auparavant excommunié publiquement le duc Alphonse de Ferrare, Trivulce, général de Louis XII, et puis les autorités de Milan et des autres villes de Lombardie, parce qu'elles procuraient au roi l'argent avec lequel il faisait la guerre à l'Église. Dans cette sentence foudroyante le pape, il est vrai, n'avait pas nommé le roi Louis; mais ce monarque était évidemment compris parmi ceux qui furent également anathémisés, pour avoir préjudicié aux prérogatives de l'Église, et partagé les sen-

timents des excommuniés. Comme l'Empereur ne voulait en aucune manière se séparer de ses alliés, le congrès quitta Mantoue sans avoir rien effectué.

Louis XII avait gagné quelques cardinaux, ennemis du pape, qui s'étaient réfugiés à Milan. Ces prélats convoquèrent, au mois de mai 1511, un concile général à Pise pour travailler, conformément aux décrets du concile de Constance, à la réformation de l'Église. L'Empereur et le roi de France avaient déjà, au mois de janvier, ordonné aux évêques de leurs États de se rendre à Pise. Cette assemblée fut en effet ouverte le 1 novembre. Mais elle fut peu nombreuse, et ne consistait pour la plus grande partie qu'en évêques français. Les prélats allemands, craignant d'amener un schisme de l'Église, évitèrent de prendre part à ce concile qui se retira, le 12 janvier 1512, à Milan sous la protection du roi de France. Ensuite les Pères citèrent publiquement le pape devant leur tribunal, et comme le pontife ne comparut point, ils prononcèrent, le 12 avril, sa suspension. Pour opposer concile à concile, Jules II en indiqua un autre à Rome, pour le mois d'avril 1512. Le souverain pontife ouvrit cette assemblée, le 10 mai, dans l'Église de S. Jean de Latran. Mais ce concile aussi ne fut visité que par un petit nombre de prélats, pour la plupart italiens.

Au commencement de 1511, l'empereur Maximilien avait conclu deux traités importants. Le 7 février de cette année, une *union héréditaire perpétuelle* fut signée, à Bade en Argovie, entre les douze cantons de la Confédération helvétique et la Maison d'Autriche pour l'Autriche antérieure, et entre les quatre villes forestières au Rhin et les comtés de Bourgogne et de Tyrol. Le 14 avril de la même année à Gengenbach, l'Empereur conclut un pacte d'hérédité entre l'Autriche et la Bohême.

Après la rupture des conférences de Mantoue (au

mois de mai 1511), le maréchal de France Trivulce reprit Concordia. Bientôt après il offrit, au pont sur le Reno près de Cavallecchio, la bataille au corps de troupes papales, commandé par le duc d'Urbino. Jules II, effrayé de la proximité de l'armée française, perdit sa fermeté accoutumée. Il quitta Bologne et retourna à Rome. Après le départ du souverain pontife, les bourgeois de Bologne s'étant révoltés contre le cardinal de Pavie, légat du pape, les Bentivoglio revinrent à Bologne, et se remirent en possession de leur ancienne souveraineté. À la nouvelle de cet événement, le corps d'armée du duc d'Urbino s'enfuit en désordre. Il fut poursuivi par les Français et entièrement dispersé. Le duc et un grand nombre d'officiers et de soldats furent faits prisonniers. L'artillerie, les drapeaux, le bagage, tombèrent entre les mains des vainqueurs.

L'armée impériale, qui avait été considérablement renforcée par des troupes de l'Empire et les Tyroliens, marcha, vers la fin de juillet 1511, en Frioul et en Istrie, et conquit Udine, Gradisca et plusieurs autres places. Dans la Marche trévisane les Impériaux se réunirent avec le corps d'armée, sous les ordres de la Palisse, que le roi de France avait envoyé du Milanais pour agir conjointement avec les troupes allemandes. Le général vénitien Rangone fut chassé de son camp retranché et fait prisonnier. Les débris de son armée se jetèrent dans Padoue et Trévis. Les Allemands et les Français se rendirent maîtres de Vicence et de beaucoup d'autres places. Ensuite les généraux de l'Empereur proposèrent de faire le siège de Trévis. Mais la Palisse refusa de coopérer à cette entreprise; oui, ce qui plus est, il quitta avec ses troupes subitement l'armée impériale et retourna à Milan, sous prétexte que les Suisses menaçaient ce pays d'une invasion. Il ne resta qu'une troupe de Français en gar-



nison à Vérone. Comme alors le commandant en chef de l'armée impériale, Nicolas de Salm, était trop faible pour tenir la campagne contre les Vénitiens qui s'étaient considérablement renforcés, il se retira à Vérone. Les Vénitiens profitèrent habilement de cette circonstance, et reprirent en peu de temps les places qu'ils avaient perdues dans la terre ferme et en Frioul, à l'exception de la forteresse de Gradisca, dont ils furent obligés de lever le siège, le 16 août 1511.

Sur la fin de septembre, Maximilien fit la revue des troupes fraîches qui s'étaient rassemblées près de Clagenfort. Ensuite Georges de Herberstein les conduisit en Frioul à l'armée de Salm, qui battit alors et fit prisonnier le général vénitien Veniéro. Toutes les places que les Vénitiens avaient récemment enlevées, tant dans la terre ferme qu'en Frioul, furent reconquises par les Impériaux.

La secrète jalousie que causaient au roi de France les progrès des armes impériales, ravissait toujours à ces dernières le fruit des avantages qu'elles remportaient sur les Vénitiens. Louis XII craignait tout agrandissement de l'autorité et des possessions territoriales de l'Empereur au delà des Alpes. Ce fut aussi par cette raison qu'il faisait seulement de belles promesses à l'Empereur, lorsqu'il avait besoin de l'appui de ce monarque pour arriver à certains buts qu'il s'était proposés. Mais une fois qu'il avait obtenu ce qu'il désirait, il ne soutenait plus que faiblement l'Empereur, et faisait retourner ses troupes à Milan dans les moments les plus décisifs. C'est ainsi qu'il en avait agi aussi dans cette campagne. La conduite équivoque des Généraux français fut la cause principale que Maximilien ne put entreprendre aucune attaque contre Trévis ou Padoue.

Jules II conclut à Rome, le 5 octobre, une alliance offensive et défensive avec Ferdinand d'Aragon et la répu-

blique de Venise, pour chasser entièrement les Français de l'Italie. Le 9 février 1512, le roi Henri VIII d'Angleterre accéda à cette union, qui fut appelée la *Ligue sainte*. Les princes alliés s'efforcèrent avant toute chose à détacher l'Empereur de la France. Les preuves multipliées que Louis XII avait données de sa mauvaise foi, autorisaient incontestablement Maximilien à regarder son alliance avec le monarque français comme rompue. Mais l'Empereur avait pris les Vénitiens tellement en haine, que le pontife eut bien de la peine à le disposer à la réconciliation avec cette République. À la fin cependant Maximilien conclut, le 6 avril 1511, une trêve de dix mois avec les Vénitiens, moyennant la somme de 40,000 ducats, qu'ils promirent de lui payer sur-le-champ.

Louis XII, qui s'attendait alors à voir bientôt l'Empereur se joindre aux ennemis de la France, ordonna à la Palisse de rassembler une armée, d'enrôler des mercenaires, et de s'avancer ensuite en Romagne avant que les Espagnols, qui étaient en marche, fussent arrivés dans cette province. Le roi avait indisposé contre lui les Suisses en refusant, en termes outrageants pour eux, la demande qu'ils lui avaient faite d'augmenter la pension que les cantons étaient habitués à tirer de la France. C'est pourquoi les Suisses ne renouvelèrent pas non plus la capitulation pour le service français, qui venait de finir. Louis alors conclut des traités particuliers avec les Valaisins et les Grisons, qui allèrent en grand nombre servir sous les drapeaux de France. En revanche, les Confédérés suisses avaient fait alliance avec le pape l'an 1510, comme il a déjà été mentionné. En novembre 1511, 10,000 Suisses marchèrent par le mont Saint-Godart à Varèse, et leur nombre s'accrut bientôt jusqu'à 16,000 hommes. La Lombardie était en grand danger; car toute la force française qui se trouvait alors dans ce pays,

pouvait tout au plus monter à 10,000 hommes. Le gouverneur de Milan, Gaston de Foix, duc de Nemours, neveu de Louis XII, avait à peine 4000 hommes de troupes mobiles à opposer aux Helvétiens, qui s'avancèrent de Varèse par Gallarate jusqu'à une lieue de Milan. Gaston de Foix et Jean-Jacques Trivulce se bornèrent à inquiéter avec leurs faibles corps d'armée les flancs de l'ennemi. Milan fut mis à la hâte en état de défense. Mais les Suisses n'avaient point de grosse artillerie, et en général ils étaient peu exercés dans l'attaque de places fortes. Ils se dirigèrent vers Monza. Cette ville aussi leur parut trop forte, pour oser tenter de la réduire. Leurs mouvements ultérieurs indiquèrent leur dessein de passer l'Adda, où alors rien ne mettait plus obstacle à leur jonction avec l'armée vénitienne. Cependant, contre toute attente, les Suisses offrirent tout à coup de négocier ; ils ne demandèrent que la solde d'un mois pour prix de leur retraite. On ne fit, il est vrai, à cet égard aucune convention ; mais il est indubitable que les chefs des Helvétiens se laissèrent corrompre par l'or de la France. Ils s'en retournèrent, sans plus rien entreprendre, par Come dans leur pays. Malgré ce départ, l'armée française resta dans une position assez critique. Elle avait devant elle l'armée pontificale et les Espagnols, sous le commandement de Raimond de Cardone ; les Vénitiens sur le flanc gauche ; les Suisses équivoques sur les derrières. Louis XII envoya en Lombardie toutes les troupes dont il pouvait se passer dans son royaume, et ordonna au gouverneur de Milan d'enrôler autant de mercenaires qu'il en pouvait trouver. L'armée romano-espagnole entra alors en Romagne, et s'empara des domaines que le duc de Ferrare possédait dans cette contrée, sans trouver aucune résistance.

L'armée de Raimond de Cardone, forte de 20,000

hommes, commença, le 26 janvier 1512, le siège de Bologne, défendue par 4000 Français, bien que Gaston de Foix se fût déjà avancé jusqu'à Finale di Modena. Déjà les murailles de Bologne étaient en plusieurs endroits battues en ruine lorsque Gaston entra dans la ville, sans que les assiégeants l'eussent empêché, ou s'en fussent seulement aperçus. Raimond alors leva le siège et se retira à Imola. Pendant ce temps-là, un corps vénitien s'était avancé dans la partie de la terre ferme, occupée par les Français. Le 3 février, André Gritti emporta d'assaut la ville de Brescia, et assiégea la garnison qui s'était réfugiée dans la citadelle. Tout le pays se leva contre les Français. Bergame, Orci vecchio et Orci nuovo, Pontevico et la plupart des places de ces contrées, ouvrirent les portes aux Vénitiens. Une seconde division vénitienne, sous les ordres de Jean-Paul Baglioni, traversa le territoire mantouan, pour aller soutenir Gritti dans son entreprise contre le château de Brescia. Dès que Gaston eut appris ces fâcheuses nouvelles, il laissa une forte garnison à Bologne, et marcha en toute diligence au secours de Brescia. Il choisit le plus court chemin qui conduisait par le margraviat de Mantoue. Ayant rencontré à une lieue d'Isola della Scala le corps d'armée de Baglioni, il le mit en fuite, pénétra, le 19 février, par la citadelle de Brescia dans la ville, et en chassa les Vénitiens. Bergame se rendit et paya 50,000 ducats d'amende pour sa défection.

Gaston de Foix rassembla ses troupes dans les environs de Finale di Modena. Il comptait alors 26,000 combattants, parmi lesquels il y avait 8000 Allemands. Le duc de Ferrare lui amena encore quelques centaines de chevaux et un parc d'artillerie considérable. Le 26 mars, l'armée se mit en marche pour la Romagne. Raimond de Cardone voulait éviter la bataille. Il avait reçu

du roi d'Aragon l'ordre d'attendre tranquillement, que les attaques des Anglais missent Louis XII dans la nécessité de rappeler ses troupes de l'Italie, pour défendre la France. D'ailleurs l'armée espagnole en elle-même était très-faible. Elle ne consistait qu'en 2400 chevaux, 7000 fantassins espagnols et 3000 italiens. Ainsi les deux armées ne firent que manoeuvrer ça et là dans les cantons d'Imola, de Forli et d'autres lieux, sans en venir aux prises. Mais Gaston reçut dans ce temps-là ordre de son Souverain d'attaquer sur-le-champ ses ennemis ; car l'Empereur avait, immédiatement après la conclusion de la trêve avec Venise, ordonné à Jacques d'Embs, chef des Lansquenets allemands, d'abandonner sans délai l'armée française, et de ne plus agir hostilement contre les troupes espagnoles et papales. Mais le Général allemand se laissa persuader par Gaston et Bayard à tenir secret encore pendant quelque temps l'ordre impérial, et à prendre part à la bataille qu'on allait livrer. Gaston se dirigea alors sur Ravenne, dans l'espérance qu'en menaçant cette place importante, il engagerait l'armée ennemie à accepter le combat. Le 9 avril, ce Général entreprit l'assaut de la ville. Mais les Français furent repoussés. Cardone accourut avec les Espagnols et les troupes papales de Ravenne. Le 10 avril, il parut sur la rive ultérieure du Ronco. Le lendemain, Gaston passa cette rivière, et attaqua l'armée confédérée. La victoire resta indécise jusqu'à ce que Gaston lui-même fondit avec la cavalerie française sur l'infanterie espagnole, et la força à la retraite. Comme celle-ci se faisait en rangs serrés, Gaston, pour les rompre, mena encore une fois sa cavalerie à l'attaque ; mais ce vaillant guerrier tomba, et la cavalerie renonça à la poursuite de l'ennemi. Vingt mille cadavres, parmi lesquels se trouvaient seulement environ 7000 Français, gisaient sur le champ de bataille. Les confédérés perdirent leur

artillerie, leurs drapeaux, bagages et une grande quantité de prisonniers notables. Les Français eurent à regretter, en outre de la perte de leur chef, celle de plusieurs braves Généraux. Marc-Antoine Colonna, commandant de Ravenne, évacua la ville et se retira dans la citadelle qui se rendit au bout de quatre jours. Immédiatement après, se soumirent aussi Imola, Cesène, Forli et Rimini.

Après ces heureux succès tout paraissait devoir plier sous la puissance de Louis XII. Mais Jules II s'était ménagé une ressource qui allait faire changer les affaires de face; il avait chargé le cardinal de Sion, qui avait beaucoup de crédit parmi les Suisses, d'enrôler en Helvétie 10,000 soldats et un plus grand nombre encore, s'il le pouvait, afin de faire une diversion du côté de Milan, pendant que le roi d'Angleterre en ferait une en Guienne. Lorsque cette milice suisse se rassembla près de Chur, pour passer les Alpes, les Grisons quittèrent l'armée française, et déclarèrent que leur union politique avec les Confédérés suisses ne leur permettait point de se battre contre ces derniers, mais qu'ils voulaient faire cause commune avec eux. Ainsi, bien loin que l'armée de France, qui se trouvait alors réduite à 10,000 hommes, pût profiter de sa victoire, elle ne fut pas même en état de se soutenir dans le Milanais, dès que les Suisses l'attaquèrent. Ces Confédérés, au nombre de 20,000 hommes, ayant traversé les Alpes, et étant descendus par le Trentin dans le Véronais, où ils se joignirent à un corps de 9000 Vénitiens, obligèrent les troupes françaises à abandonner tout le Milanais, et à se retirer dans le Piémont. Le duché de Milan fut occupé par les troupes de la ligue sainte. Les Bentivoglio s'enfuirent de Bologne, et cette ville retourna sous la domination de l'Église. Le duc de Ferrare obtint, le 4 juillet, sur ses humbles instances,

son pardon et l'absolution des censures ecclésiastiques. Le gouverneur français de Gènes s'était jeté dans le château de Lanterna. Le 29 juin, Janus Fregoso fut élu doge de la ville, rendue à son indépendance. Le pape réunit les villes et les pays de Parme et de Plaisance à l'État de l'Église. Les Suisses et les Grisons s'emparèrent, ceux-là de la ville et du territoire de Locarno et ceux-ci de Chiavenna et de la Valteline, qui avaient auparavant dépendu du Milanais.

Pour fixer le sort politique du duché de Milan, un congrès s'assembla à Mantoue, au mois de septembre 1512. L'Empereur et le roi d'Aragon demandèrent tout le duché pour leur petit-fils l'archiduc *Ferdinand*. Pour lui-même Maximilien répéta des Vénitiens une partie de la terre ferme, et un tribut pour l'autre partie de ce pays. Les Vénitiens, au contraire, revendiquèrent non-seulement toute leur terre ferme, mais encore les villes et districts milanais que leur avait cédés Louis XII, l'an 1499. Le pape, de son côté, ne voulait laisser s'agrandir au coeur de l'Italie ni la puissance de l'Empereur, ni celle des Vénitiens. Il désirait aussi garder en tout cas Parme et Plaisance. Les Confédérés helvétiques, qui ne voulaient également pas un prince puissant pour voisin, proposèrent de donner le duché de Milan à Maximilien Sforce, fils de Ludovic, mort en prison.

Un nouveau congrès fut tenu à Rome, tant pour décider sur le sort de Milan, que pour aplanir les difficultés qui s'étaient élevées entre l'Empereur et les Vénitiens sur les domaines de la terre ferme. Maximilien voulait rester en possession de Vérone, de Vicence et ne laisser aux Vénitiens que Padoue, Trévise, Brescia, Bergame et Créma, comme fiefs de l'empire d'Allemagne, sous la condition qu'ils lui payeraient 200,000 écus pour l'investiture, puis un cens annuel de 30,000 couronnes d'or.

Mais les Vénitiens se montrèrent résolus à ne faire aucune cession, à ne pas reconnaître la suzeraineté de l'Empire germanique, et tout aussi peu à payer un tribut. Le pontife, après avoir vainement essayé d'accommoder ce différend, le décida en faveur de l'Empereur, et conclut avec l'envoyé de ce monarque, l'évêque Mathieu de Gurk auquel il avait accordé le chapeau de Cardinal, une convention particulière. Il se déclara ennemi des Vénitiens jusqu'à ce qu'ils se fussent arrangés avec l'Empereur. Il fut convenu, que ce prince resterait en possession de tous les pays qui lui avaient été assignés dans le traité de Cambrai. Maximilien, de son côté, rejeta le concile de Pise, et reconnut celui de Rome pour seul légitime. Il s'engagea aussi à ne prêter secours à aucun ennemi du Saint-Siège et à laisser Parme, Plaisance, Modène et Reggio entre les mains du pape, avec réserve toutefois de tous les droits de l'empire d'Allemagne sur ces villes.

D'après une conclusion définitive des Puissances alliées, le cardinal de Gurk, le cardinal de Sion et le vice-roi de Naples, Raimond de Cardone, se rendirent à Milan et installèrent, le 29 décembre 1512, *Maximilien Sforce* comme duc de ce pays. Bientôt après, les Français rendirent à ce prince la citadelle de Novare. Ils n'avaient plus alors des garnisons que dans les châteaux de Milan, de Crémone et de Gènes, ainsi que dans le fort de Trezzo. Le pape, les Suisses et les Grisons restèrent en possession des places qu'ils avaient arrachées au duché de Milan. Les Suisses reçurent du duc Maximilien un présent de 200,000 ducats, la franchise de douane et la promesse d'une pension de 40,000 ducats, en récompense des services qu'ils lui avaient rendus.

Le pape attendait seulement le prochain printemps (1513), pour chasser le duc de Ferrare, abandonné par tous ses alliés, de ses pays. Il avait déjà, au mois de



juin 1512, excommunié Louis XII, et ôté à ce monarque le titre de *Roi très-chrétien* qu'il transporta au roi d'Angleterre. Il déclara en outre Louis XII déchu de son royaume de France, et promit ce pays au premier qui en ferait la conquête. Mais au milieu des plans que formait Jules II, pour accabler ses ennemis et accroître la puissance temporelle des papes, dont il doit être regardé comme le véritable fondateur, il fut attaqué d'une maladie qui le conduisit au tombeau, le 13 février 1513. Dans le cours de l'année précédente, Maximilien, qui était veuf de sa seconde épouse, avait fait proposer au pape Jules II de l'accepter pour son coadjuteur dans la papauté <sup>1)</sup> Sa qualité de laïque n'était point une exclusion au pontificat. L'exemple récent d'Amédée de Savoye, qui porta la tiare sous le nom de Felix V, le justifiait. Le roi d'Aragon avait promis de seconder les vues de Maximilien, à condition que ce Souverain résignerait la couronne impériale à Charles, son petit-fils, à quoi Maximilien avait consenti d'autant plus facilement, que la réunion du pontificat et de l'Empire dans la Maison d'Autriche lui paraissait être seule capable de rétablir l'autorité impériale en Italie. Mais comme Jules II, qui entrevoyait probablement les desseins de l'Empereur, ne goûta point la proposition de la coadjuterie faite par Maximilien, ce monarque songea à lui succéder. À ces fins, il ordonna à l'évêque de Gurk, chargé des négociations à Rome, de mettre tout en oeuvre pour gagner les suffrages des cardinaux, à la mort de Jules qu'il regardait comme prochaine. Toutefois Maximilien rencontra tant de difficultés dans l'exécution de son projet, qu'il fut obligé d'y renoncer. Ce fut peut-être le désir qu'avait témoigné Maximilien d'échanger

<sup>1)</sup> La fameuse lettre qu'il écrivit à Marguerite, sa fille, pour lui faire part de son projet, en est un témoignage subsistant encore en original. Elle fut publiée par le savant Godefroi, et transcrite par plusieurs historiens.

la couronne impériale contre la tiare, qui fit accélérer aux cardinaux l'élection d'un nouveau pape ; car dès le 11 mars 1513, le cardinal Jean de Médicis fut proclamé pape sous le nom de *Léon X*.

L'année 1512 est encore remarquable par un autre endroit. Jusque-là ni les pays des électeurs, ni ceux des archiducs n'avaient été compris dans la division que l'Empereur avait faite de l'Empire en six cercles ; mais cette année, Maximilien fit dans la Diète qui fut tenue au mois de juillet à Cologne, une nouvelle division de l'Allemagne, en établissant quatre cercles nouveaux, savoir : le *cercle électoral du Rhin*, qui comprenait les pays des quatre électeurs rhénans ; le *cercle de la Haute-Saxe*, dans lequel on renferma les pays des électeurs de Saxe et de Brandebourg, des ducs de Saxe, et ceux des évêques et États sis entre la Saxe et le Brandebourg ; le *cercle d'Autriche*, et le *cercle de Bourgogne* qui comprenait les Pays-Bas. De cette manière, tous les pays appartenants à l'Empire, excepté la *Bohème* et les provinces de *Moravie* et de *Silésie* dépendantes de ce royaume, se trouvaient divisés en *dix cercles*. On établit dans chaque cercle un capitaine avec quelques conseillers, auxquels fut subordonnée la force militaire, pour faire exécuter les lois de l'Empire et maintenir la sûreté publique. Ces arrangements importants furent, à la vérité, généralement adoptés dans cette Diète, mais ils ne furent mis à exécution que dix ans après (1522). Le 11 octobre 1512, la ligue souabe fut prolongée pour dix ans ; mais le duc Ulric de Wurtemberg, ce membre puissant de cette confédération, s'en était détaché, malgré les pressantes représentations de l'Empereur. Le 13 décembre de la même année, les chevaliers de *S. Georges* prolongèrent aussi leur union pour trois ans.

Les Vénitiens ne surent autrement se sauver du dan-

ger dont les menaçait l'alliance conclue entre l'Empereur et le pape, qu'en se réconciliant avec leur plus grand ennemi, le roi de France. Louis XII n'avait pas renoncé au plan de reconquérir la Lombardie. Il négocia, vers la fin d'automne 1512, avec l'Empereur et le roi d'Espagne, pour les faire entrer dans ses vues, et les engager à s'allier avec lui. Mais il ne voulut point accepter les conditions qui lui furent proposées. Ensuite il essaya de rompre l'union qui existait entre Maximilien Sforce et les Confédérés suisses, et de renouveler avec ces derniers l'ancienne capitulation pour le service militaire de France. Mais la Diète helvétique fit en février 1513 avec Sforce un traité d'alliance pour vingt-cinq ans; en sorte que Louis XII se vit réduit à se rapprocher des Vénitiens. On ouvrit des négociations qui amenèrent enfin la paix et l'alliance entre Louis XII et Venise. Par ce traité, qui fut signé à Blois le 23 mars 1513, la République assura son assistance au Roi pour faire de nouveau la conquête de Milan et de Gènes. Louis devait également aider les Vénitiens à reprendre les places qu'ils avaient perdues. Les deux Puissances contractantes laissèrent au nouveau pape Léon X la liberté d'accéder à cette alliance s'il le voulait. Mais ce pontife, bien qu'il fût mécontent du refus qu'on avait fait de rendre à l'Église Parme et Plaisance, dont le général espagnol Cardone avait, immédiatement après la mort de Jules II, pris possession pour le duc de Milan, n'en resta pas moins fidèle au système politique que son prédécesseur avait adopté dans les dernières années. Déjà au mois de mars il avait invité le roi d'Angleterre à renouveler la ligue contre la France. En effet, on conclut à Malines, le 5 avril 1513, sous la direction de la gouvernante des Pays-Bas, l'archiduchesse Marguerite, une alliance entre l'Empereur, le pape et les rois Henri VIII d'Angleterre et Ferdinand d'Aragon et de Sicile. Le traité portait en sub-

sistance : que chacun des confédérés déclarerait la guerre à la France ; qu'on attaquerait ce royaume de tous les côtés possibles ; que le pape lancerait les foudres de l'Eglise contre la France et Venise et que, pour mettre l'Empereur à même d'entrer en campagne, Henri VIII d'Angleterre lui ferait compter 200,000 écus d'or en trois termes.

Louis XII avait le premier commencé les hostilités. Les généraux la Trémouille et Trivulce entrèrent, au mois d'avril, avec une armée de 18,000 hommes en Lombardie, pour dégager les châteaux de Milan, de Gènes et de Crémone, qui étaient encore occupées par les troupes françaises. Comme ni le duc Maximilien Sforce, ni les Puissances qui s'étaient alliés pour le protéger, n'étaient pas en mesure de résister à cette attaque inopinée, les Français se rendirent maîtres du pays sans presque trouver d'obstacle. La ville de Milan capitula. Pour empêcher que Parme et Plaisance ne tombassent au pouvoir des Français, Raimond de Cardone remit ces deux villes aux plénipotentiaires du pape. Soncino et Lodi arborèrent le drapeau français. La ville de Gènes, attaquée à la fois par la flotte française et par les Nobles mécontents, tomba de nouveau au pouvoir des Français. Maximilien Sforce s'était retiré avec ses propres troupes et un corps d'armée que les cantons helvétiques avaient envoyé à son secours, dans la forteresse de Novare. Les Français allèrent l'assiéger dans cette ville. Mais une seconde division de troupes suisses étant venue au secours de la place, les Français se retirèrent à deux lieues derrière la Mora. Comme en même temps une forte colonne de cavalerie française sous d'Aubigny traversait les Alpes pour descendre dans le Milanais, le duc et les chefs des Confédérés résolurent de ne pas attendre la troisième division suisse qui s'approchait du Tésin, mais d'attaquer les Français, avant que d'Aubigny pût se réunir avec eux.

Le 6 juin avant l'aube du jour, les Suisses sortirent de Novare, attaquèrent l'armée de France et la défirent totalement. Ils conquirent vingt-deux pièces de canons, tout le train et les bagages de l'ennemi. Les Français perdirent dans cette journée 10,000 hommes, dont un grand nombre fut assommé dans la fuite par les gens de la campagne. Les Suisses n'eurent, à ce qu'on prétend, que 2000 hommes de tués. Les Français se hâtèrent de repasser les Alpes, et le Milanais retourna sous l'obéissance de Maximilien Sforce. Gènes ayant été aussi abandonnée par les Français et les Nobles de leur parti, Octave Fregoso entra avec un corps espagnol dans cette ville et fut élu doge, le 17 juin 1513.

Les Vénitiens avaient, dans le temps où les Français pénétraient en Lombardie, également rassemblé leur armée, sous le commandement de Barthélémi Alviane. Ce Général prit possession de Valleggio, de Peschiéra et de Crémone. Mais ayant reçu au camp près de cette dernière ville la nouvelle de la défaite des Français et de l'approche des armées du duc Maximilien et de Raimond de Cardone qui s'avançaient de deux différents côtés, il se retira jusque dans le voisinage de la Tromba, après avoir vainement entrepris une attaque sur Vérone, dont il avait voulu s'emparer en passant. L'armée espagnole passa le Pô, et força Alviane à chercher avec l'armée vénitienne sûreté dans les murs de Padoue. Raimond de Cardone, qui s'était réuni avec les Impériaux près de S. Martin, non loin de Vérone, fit le siège de Padoue; mais la défense déterminée des Vénitiens et les maladies qui se manifestèrent dans l'armée confédérée, le contraignirent à renoncer à cette entreprise.

Les troupes détachées de l'armée alliée parcoururent en octobre toute la terre ferme vénitienne. Le corps principal s'avança même jusqu'à la côte vis-à-vis de

Venise, et occupa Mestre, Malghéra et Fusine. Alviane se mit enfin en marche de Padoue, suivit les confédérés sur les derrières et chercha à leur couper le chemin de Vicence et de Vérone. Les Impériaux et les Espagnols se mirent en marche pour retourner sur les bords de l'Adige. Arrivés à la Brenta, près de Cittadella, ils attaquèrent en vain cette forteresse, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que l'armée parvint à effectuer le passage du fleuve sous les yeux de l'ennemi. Pendant leur marche, dans le voisinage de Vicence, les alliés se virent tout à coup enveloppés par l'armée d'Alviane qui était postée près de Montecchio-sur-l'Astico, et près d'Olmo. Les troupes alliées se dirigèrent à droite vers les montagnes, espérant trouver un débouché dans le val Suggana et le Trentin. Alviane les fit attaquer non loin de Vicence. Mais l'armée confédérée lui opposa une si vigoureuse résistance, que les Vénitiens furent saisis d'une frayeur panique et s'enfuirent à Padoue. Ils perdirent 4000 à 5000 hommes en morts et en blessés; un grand nombre de prisonniers, le camp et toute l'artillerie de l'ennemi tombèrent entre les mains des alliés. Après cette victoire, les Généraux confédérés mirent les troupes en quartiers d'hiver.

Louis XII eut à peine échoué dans la tentative qu'il avait faite pour reprendre le Milanais, lorsqu'il éprouva d'autres revers dans les Pays-Bas, où le roi Henri VIII d'Angleterre et l'Empereur, qui avaient réuni leurs forces, étaient venus assiéger Téroouanne. L'armée de France, commandée par le duc de Longueville, s'étant approchée pour jeter du secours dans cette forteresse, l'Empereur se porta avec toute la cavalerie de l'armée alliée au devant de l'ennemi; le roi d'Angleterre suivit l'Empereur avec l'infanterie. Près de Guinegate, le 17 août, Maximilien rencontra la cavalerie de Longueville, et l'attaqua si brusquement que les Français, après une courte résistance,

étaient culbutés et leurs principaux chefs faits prisonniers. Le reste s'enfuit avec une telle précipitation que les confédérés ne purent l'atteindre et l'anéantir. Maximilien avait gagné au même endroit une bataille contre les Français, trente-quatre ans auparavant. Pour distinguer cette seconde action, on la nomma *la journée des éperons*, parce qu'en cette occasion les Français s'en servirent plus que de leurs épées. La prise de Téroouanne fut le fruit de cette victoire. L'armée des alliés marcha ensuite sur Tournai, qui se rendit après un siège de trois semaines (24 septembre 1513). À Lille le 15 octobre, les deux monarques confirmèrent leur alliance par un nouveau traité.

L'Empereur avait encore mis une autre armée en mouvement contre la France; elle ne consistait d'abord qu'en 16,000 hommes que les cantons helvétiques avaient fournis à ce monarque, moyennant des subsides fixes payables par mois; mais les Suisses étaient tellement animés contre Louis XII, que par le grand nombre de volontaires, qui vinrent se ranger sous les drapeaux de l'Empereur, elle monta bientôt à 25,000 combattants. Maximilien fit encore renforcer les Suisses par la levée de la Noblesse de Franche-Comté et par un corps de 3000 cavaliers, sous le commandement du duc Ulric de Wurtemberg. Ce prince et le général suisse de Wattenwyl pénétrèrent en Bourgogne et assiégèrent Dijon, capitale de ce duché. La Trémouille, après sa retraite de Lombardie, s'était jeté avec 1000 lances et 6000 fantassins dans cette ville, et fit les plus grands efforts pour la défendre. Mais s'étant convaincu au bout d'une quinzaine de jours, que sa résistance ne pouvait empêcher la chute de la place, il employa un autre moyen pour se débarrasser de ses ennemis. Il acheta les chefs des Suisses qui, sans en avoir le droit, entrèrent en négociation avec le commandant français, et conclurent en effet, malgré la ferme opposition du duc

de Wurtemberg, le 13 septembre une transaction avec la Trémouille. Il y était stipulé, que Louis XII renoncerait à ses prétentions sur Milan, sur Asti et sur Gènes; qu'il restituerait à l'Église et à l'Empire germanique les conquêtes qu'il avait faites antérieurement sur ces Puissances, et qu'il payerait aux Confédérés helvétiques 400,000 couronnes, pour les dédommager des frais de la guerre. Le Général français donna aux chefs suisses un à-compte de 20,000 couronnes, des ôtages distingués par de grands noms de famille et un train magnifique, pour le restant de la somme. Cet accord fait, les Suisses se retirèrent de Dijon et retournèrent dans leur pays, fort contents du marché qu'ils venaient de conclure. La Trémouille avait joué aux Suisses un tour bien perfide. Leur crédulité admettait pour vrai, qu'un Général renfermé dans une forteresse pouvait être autorisé à conclure des traités qui concernaient les rapports politiques de son pays. Or, comme le Général français n'était pas investi d'un tel plein pouvoir, le Roi son maître, tout en approuvant l'adroit stratagème dont le commandant de Dijon s'était servi pour éloigner les Suisses, refusa de ratifier la convention. Les Confédérés voulaient alors s'en prendre à leurs ôtages de qualité. Mais il y avait eu ici également de la tromperie de la part de la Trémouille, qui n'avait livré que de simples soldats, enveloppés sous le masque d'illustres chevaliers. Ainsi il ne resta aux Suisses que les 20,000 couronnes pour dédommagement de la double honte, d'avoir trahi leur foi envers l'Empereur et de s'être laissés duper par la Trémouille. Le désir ardent qu'avait Louis XII de posséder le duché de Milan, avait mis son royaume dans une situation fort critique. Il avait contre lui presque toute l'Europe. Pour sortir de ce cruel embarras, il employa encore une fois cette adresse dans les négociations, qui dans le cours de son règne l'avait si souvent



délivré des périls imminents où il s'était trouvé. Il conclut des traités particuliers avec chacun de ses ennemis, par où il parvint à séparer leurs intérêts, à dissoudre leur ligue et à se frayer le chemin à une nouvelle tentative pour se remettre en possession de Milan. Il gagna le pape Léon X, en s'engageant à renoncer au concile de Pise, qui avait été transféré d'abord à Milan, puis à Lyon, et d'adhérer à celui de Latran. Il se réconcilia avec le roi Ferdinand d'Aragon, par l'offre qu'il lui fit de la main de Renée, sa fille cadette, pour l'un des deux archiducs Charles ou Ferdinand. La fiancée devait avoir pour dot Milan, Asti et Gènes. Dans le traité qui fut signé entre les deux rois, le 1 décembre 1513 à Blois, Louis XII renonça aussi à toutes ses prétentions sur le royaume de Naples. L'empereur Maximilien fut tellement satisfait de cette convention qui promettait de grands avantages à l'un de ses petits-fils, qu'il fit conclure, le 13 mars 1514 à Orléans, concurremment avec le roi d'Aragon et l'archiduc Charles, une trêve pour un an avec le roi de France, qui s'engagea à ne rien entreprendre contre Milan pendant la durée de l'armistice. Enfin le roi Henri VIII d'Angleterre, ne jugeant pas à propos de continuer une guerre dont il avait presque seul fait les frais, suivit l'exemple de ses alliés, et fit la paix avec la France. Elle fut signée à Londres, le 7 août 1514. Tournai resta aux Anglais. Il fut stipulé, que Louis XII épouserait Marie, soeur de Henri VIII <sup>1)</sup>, et payerait en certains termes un million de couronnes d'or à l'Angleterre. Les châteaux de Milan, de Crémone et de Gènes, encore occupés par les troupes françaises, capitulèrent également dans le cours de l'été 1514. Peu de temps après que Louis XII eut rendu la paix à la France tant menacée, et pendant qu'il

<sup>1)</sup> Louis avait perdu peu auparavant Anne de Bretagne. Son duché fut réuni à la couronne, du consentement des États.

faisait de nouveaux armements pour recouvrer le duché de Milan, dont la possession lui tenait fort à coeur, la mort vint déranger tous ses projets; il cessa de vivre, le 1 janvier 1515. Comme il ne laissait point d'enfants mâles, la couronne de France passa à *François I*, alors comte d'Angoulême <sup>1)</sup>, fils de Charles d'Orléans et de Louise de Savoye.

En Italie Maximilien, secondé par les Espagnols et les troupes du pape qui, après avoir vainement essayé de réconcilier l'Empereur et les Vénitiens, avait fait recommencer les hostilités contre ces derniers, entretenait toujours un reste de guerre contre Venise. Le général Alviane, qui avait rassemblé une nouvelle armée à Padoue et à Trévis, remporta en 1414 plusieurs avantages sur les troupes espagnoles de Raimond de Cardone. En Frioul il dégagea le fort Osoppo, assiégé par le comte Christophe de Frangipani, général de l'Empereur, surprit Pordenone et retourna ensuite à Padoue. Bientôt après, le Général vénitien surprit aussi les Espagnols dans Este et Rovigo, fit un grand nombre de prisonniers, et enleva de grands magasins et beaucoup de bagages militaires. Le commandant vénitien de Créma résista vigoureusement aux attaques des troupes papales et aux Suisses à la solde du duc Maximilien. Il surprit même plusieurs détachements de Milanais dans leurs quartiers, et s'empara de Bergame, qui toutefois se rendit peu après de nouveau aux Espagnols. En Frioul le général Frangipani tomba dans une embuscade, fut fait prisonnier et conduit à Venise. Modène s'étant révoltée, l'Empereur céda cette ville au pape Léon X, moyennant 40,000 florins que lui donna le pontife.

Avant de continuer le récit des événements en Italie,

<sup>1)</sup> François I érigea, peu après son avènement, le comté d'Angoulême en duché et pairie.

je rapporterai aussi succinctement que possible ceux qui se passèrent depuis 1493 en *Hongrie* et en *Bohème*, où se préparait précisément à cette époque le grand acte politique, par lequel ces deux royaumes furent effectivement acquis à la Maison d'Autriche. Pour faire confirmer le traité conclu à Presbourg, l'an 1491, entre le roi Uladislav et l'empereur Frédéric III relativement à la succession de Hongrie, on convoqua une Diète, le 28 septembre 1493. Mais la défaite que les bans de Croatie avaient essuyée près d'Udbina de la part des Turcs, fit une fort mauvaise impression sur les États du royaume. Il se forma une opposition, à la tête de laquelle se trouvaient Étienne Zapolya et le duc Laurent Ujlak de Sirmie. La Noblesse, excitée par cette opposition, refusa de confirmer le traité de Presbourg. Le 7 avril, le roi Uladislav eut une entrevue à Leutschau avec son frère, le roi Jean-Albert de Pologne. Ces deux Souverains s'engagèrent à se prêter réciproquement assistance contre les prétentions du palatin Zapolya et contre les Ottomans. Ces derniers ayant fait en septembre des courses par la Croatie jusqu'à Pettau en Styrie, le Roi, pour réprimer ces envahisseurs, envoya Paul Kinis et Barthélemi Dragfy, vayvode de Transylvanie, en Serbie où ils brûlèrent les faubourgs de Sémendria. Après la mort de Kinis, Josa de Som le remplaça dans le comté de Temeswar. Jean Corvin fut encore une fois nommé par le Roi ban de Croatie.

En hiver 1494-1495, le duc rebelle de Sirmie, Laurent Ujlak, fut attaqué par les troupes royales, qui lui enlevèrent plusieurs villes et châteaux. Quoique le palatin prît, en janvier 1495, les armes pour son ami Laurent, celui-ci se soumit cependant peu de mois après. Il fut stipulé dans la convention que, si Laurent venait à mourir sans laisser d'héritiers naturels, son duché de Sir-

mie serait réuni à la couronne de Hongrie, par où le traité de succession fait en 1494 entre Laurent et le palatin, et en vertu duquel la Sirmie aurait dû passer à la Maison de Zapolya, se trouvait annullé. Vers la fin de mars 1495, le Roi conclut avec les Turcs une trêve de trois ans. Le 9 du mois suivant, une Diète fut ouverte à Bude. On y adopta plusieurs articles additionels à la constitution du royaume, qui servirent à restreindre la puissance royale, comme aussi les droits et les revenus du Saint-Siège et des prélats.

En *Bohème*, la désunion entre les Calistins et les Catholiques s'était, pendant ce temps-là, accrue de plus en plus. Des faides particulières désolaient le pays. Les employés royaux opprimaient le peuple. Des bandes de brigands pillaient les villages et les châteaux. Les États avaient plusieurs fois fait prier le Roi de venir à Prague, pour réprimer par sa présence les désordres qui s'étaient introduits dans le royaume. Mais ce prince trouva toujours des prétextes, pour ne pas se rendre aux voeux des Bohèmes; en revanche il manda des comités des États de Bohème en Hongrie, afin de conférer avec eux sur les affaires de leur pays. Uladislas s'entremît pour faire confirmer les *Compacts* par le pape Alexandre VI. Le pontife envoya en effet un légat à Bude, qui négocia avec le comité bohème. Mais comme le pape refusait positivement de permettre l'usage du calice, tous les efforts qu'on fit pour amener un rapprochement furent inutiles. Les mineurs de Kuttenberg s'étant révoltés, on fut obligé d'avoir recours aux armes pour étouffer la sédition. Cependant ces troubles continuèrent, l'année suivante, et prirent un caractère si menaçant, que le Roi sentit enfin la nécessité de se rendre en Bohème. Il arriva, le 27 février 1497, à Prague et rétablit, après avoir concédé aux mineurs kuttenbergeois le redressement de leurs griefs, la tranquillité dans le royaume.

Dans la Diète de Hongrie, assemblée au mois d'avril 1498, le parti d'opposition arracha aux États un décret, qui avait pour but d'annuler indirectement le traité de Presbourg, et de procurer aux États la liberté d'élire un roi, en cas qu'Uladislas mourût sans laisser d'enfants. Un autre article de cet arrêté décidait, que les princes silésiens avaient à faire hommage au roi de Hongrie, tant que la Bohême n'eût pas acquitté la somme de 400,000 ducats, stipulée pour le retrait de la *Moravie*, de la *Silésie* et de la *Lusace*. Plusieurs lois, en partie fort bien-faisantes, prescrivirent d'une manière plus exacte le système à suivre dans la défense du royaume, déterminèrent les limites de la juridiction temporelle et spirituelle, et réglèrent les dîmes et autres revenus du clergé.

Les princes silésiens prêtèrent par l'organe de leur député et capitaine du pays, le duc Casimir de Teschen, serment de fidélité au roi Uladislas dans la ville de Bude, le 28 novembre 1498. Ce Souverain accorda à la Silésie des lettres d'octroi particulières, appelées *le Privilège du pays*. Ce diplôme fixait les rapports politiques des princes et seigneurs silésiens, l'obligation des États de suivre le Roi à la guerre, les impôts et péages, et ainsi du reste.

Le roi Jean-Albert de Pologne étant mort, le 17 juin 1501, les États de la petite Pologne offrirent, il est vrai, la couronne à Uladislas; mais ceux de la grande Pologne étaient portés pour son frère, le duc Alexandre de Lithuanie. L'élection eut lieu dans la Diète de Pétrikau. Le choix tomba sur Alexandre, qui fut couronné le 12 décembre 1501, et réunit ainsi sous son sceptre la *Lithuanie* et la *Pologne*. Uladislas renonça au trône de Pologne en faveur d'Alexandre.

Peu de temps auparavant, le roi Uladislas avait demandé la main de la princesse Anne d'Albret, comtesse de

Foix et de Candales, proche parente de Louis XII. Comme ce mariage pouvait être préjudiciable au droit de succession de l'Autriche sur la Hongrie et la Bohême, Maximilien ne négligea rien pour empêcher l'hymen projeté. Les représentations, qu'il adressa à cet égard au roi Louis XII, firent d'autant plus d'impression sur ce monarque, qu'il venait de promettre sa fille Claudine au prince Charles, fils aîné de l'archiduc Philippe, et que par conséquent ces fiancés étaient proprement les premiers à qui l'union sollicitée par Uladislas faisait du tort. La suite en fut que Louis XII conclut, le 13 décembre 1501 à Trente, le traité dont il a déjà été fait mention, et promit de soutenir les droits d'hérédité de Maximilien sur la Hongrie et la Bohême. Néanmoins Louis se laissa bientôt ébranler de nouveau dans sa résolution par les pressantes instances d'Uladislas. Il accorda au roi de Hongrie la main d'Anne de Foix, et le mariage et le couronnement se firent effectivement à Albe-Royale, le 29 septembre 1502. Cette princesse mit, le 23 juillet 1503, au monde une fille qui reçut au baptême le nom de sa mère. Le 12 octobre de l'année suivante, mourut Jean Corvin, ban de Croatie, de Dalmatie et d'Esclavonie.

Dans la Diète, tenue en février 1505, le parti d'opposition voulait forcer le Roi à donner la main de sa fille Anne, et avec elle le droit de succession sur la couronne de Hongrie, à Jean Zapolya. Le roi Uladislas ayant rejeté ces étrangers prétentions, une vive agitation se manifesta alors parmi les États, et lorsque Uladislas s'opposa avec quelque énergie aux usurpations des mécontents, ils quittèrent la Diète avec des murmures séditieux.

Au mois de juillet, des troubles s'élevèrent dans plusieurs comitats. Pour prévenir une révolte, le Roi convoqua, le 28 septembre 1505, une nouvelle assemblée générale dans le champ de Bákos. Là, ses ministres, et

particulièrement l'évêque Bakats qui venait d'être promu à la dignité de cardinal, firent cause commune avec les chefs de l'opposition. Le 13 et 14 octobre, on annula le traité de Presbourg, et par un acte constitutionnel toute dynastie étrangère fut exclue du trône de Hongrie. Louis XII, tout joyeux d'un événement si nuisible aux intérêts de la Maison d'Autriche, envoya des ambassadeurs à Bude, pour exciter le Roi contre Maximilien. Mais la répugnance intérieure d'Uladislas à rompre les promesses qu'il avait faites au monarque autrichien, et surtout la voix de la reine, qui n'espérait trouver que dans l'étroite alliance avec l'Autriche appui et protection contre la conduite séditieuse des Etats, firent échouer les projets de la Cour de France. La reine Anne était alors enceinte pour la seconde fois; ce qui contraria beaucoup les mécontents, parce qu'ils craignaient de voir leurs desseins renversés par la naissance attendue d'un héritier mâle du trône. Ils furent encore davantage désappointés par les grands armements que faisait l'Empereur pour venger sur le parti rebelle la rupture du traité de Presbourg.

À la sollicitation de la reine, il fut conclu, le 20 mars 1506, entre Maximilien et Uladislas un traité secret qui arrêta l'union de la princesse Anne avec l'archiduc Ferdinand, petit-fils du roi des Romains, et en cas que la reine accouchât d'un fils, aussi le mariage de ce prince avec Marie, petite-fille de Maximilien. Par un acte, expédié le 28 du même mois, Uladislas nomma le roi des Romains tuteur de la princesse Anne, comme aussi de l'enfant dont on attendait la naissance. En même temps, Maximilien fut autorisé par le roi de Hongrie à faire toutes les démarches publiques, que la violation des traités par la Diète de Hongrie devait nécessairement amener, d'après le droit des Etats et des nations.

Le 1 mai 1506, Maximilien demanda compte à la

Hongrie de la rupture des traités, et immédiatement après, le général Nicolas de Salm se mit à ravager par le fer et le feu les comitats les plus voisins de l'Autriche. Uladislas convoqua les États à Albe-Royale. L'opposition comparut armée, et força le Roi et la Diète à déclarer la guerre à l'Autriche, au lieu de lui adresser des excuses. Maximilien prit Oedenbourg qui lui ouvrit volontairement les portes. Une trêve fut conclue pour huit jours, qui s'écoulèrent sans qu'on travaillât sérieusement à effectuer une réconciliation. En conséquence, Maximilien occupa Presbourg et l'île de Schutt. Le 11 juin, il somma encore une fois le Roi et les États de la Hongrie à tenir le traité de Presbourg; sur quoi les hostilités furent de nouveau suspendues, et les deux partis convinrent d'attendre l'accouchement de la reine avant de les recommencer. Le 1 juillet, cette princesse donna le jour à un fils qui fut nommé *Louis*. Elle mourut des suites de couche. La paix fut signée à Vienne, le 19 du même mois. Dans le traité, Maximilien réserva expressément son droit de succession sur la Hongrie. Les plénipotentiaires hongrois ne contredirent point; mais ils y donnèrent tout aussi peu leur assentiment. Uladislas ratifia ce traité à Bude, le 5 août 1506. Le 19 du même mois, mourut le roi Alexandre de Pologne. Uladislas céda son droit sur la couronne de ce pays à son frère cadet *Sigismond*. Ce prince renonça en revanche à ses principautés en Silésie.

Dans la Diète, ouverte le 24 avril 1507, Uladislas exprima le désir que son fils Louis fût couronné dès à présent. Mais les États, informés des traités que le Roi avait conclus avec Maximilien, ne voulurent pas consentir au couronnement de Louis. On adjoignit au palatin Emméric Perenyi, ami de l'Autriche, Jean de Zapolya en qualité de capitaine supérieur du royaume. Les États prirent plusieurs arrêtés, tendants à rendre nulles et sans effet les conventions



secrètes conclues entre Uladislas et Maximilien. Au mois de mai, le roi Sigismond de Pologne, fortement pressé par la guerre où il était engagé avec Basile (*Wasilei*) Ivanowitsch, grand-prince de Moscou, réclama l'assistance de son frère Uladislas. Le 28 mai, on signa une alliance offensive et défensive entre la Hongrie et la Pologne; le vayvode Bogdan de Moldavie fut compris dans ce traité. Les points contentieux, qui subsistaient depuis si longtemps entre les deux royaumes, et dont le premier et le plus important concernait les prétentions de la Hongrie sur les pays de la Russie rouge, devaient enfin être examinés et décidés par la commission désignée, il y avait déjà bien des années. À l'exemple de Mathias Corvin, Uladislas et ses deux successeurs Louis II et Ferdinand I, continuèrent aussi de porter le titre royal de *Galicie et de Lodomérie*. Uladislas avait vers le même temps conclu avec Maximilien une seconde convention secrète, par laquelle les mariages de la princesse Anne avec celui des deux archiducs Charles et Ferdinand qui aurait en partage l'Autriche et le Tyrol, puis celui du prince Louis avec la plus jeune des archiduchesses Cathérine, ou en cas qu'elle mourût avant d'avoir contracté ces noeuds, avec l'aînée, Marie, furent définitivement fixés. Ce traité fut ratifié par Uladislas à Bude, le 12 septembre 1507.

Le 4 juin de l'année suivante, le prince royal Louis, âgé de deux ans, fut couronné, du consentement des États du royaume. Comme la Diète de Pologne avait changé plusieurs points dans le traité d'alliance, les États de la Hongrie le rejetèrent entièrement. La guerre entre les Polonais et les Russes continua jusqu'au commencement de l'année 1510, où le roi de Hongrie moyenna la paix.

En Bohême, des troubles sérieux avaient eu lieu dans les dernières années. La cause en était le droit de brasser

de la bière, qu'avaient possédé jusque-là les villes seules, mais auquel prétendait alors la Noblesse aussi. La présence du Roi, qui arriva en Bohême en janvier 1502, empêcha, il est vrai, pour le moment la guerre civile d'éclater; mais comme Uladislav décida le différend en faveur des Nobles, les bourgeois se préparèrent, après le départ du Roi pour la Hongrie, à défendre leurs droits par les armes. Les hostilités qui avaient déjà commencé, furent interrompues en 1503 par une trêve, pendant laquelle la décision de l'affaire devait encore une fois être soumise au Roi. En 1505, les bourgeois des deux villes de Prague prirent querelle ensemble, parce qu'Uladislav avait accordé des lettres de franchise aux habitants de la ville neuve (*Neustadt*). Ces démêlés durèrent pendant plusieurs années, et ne furent terminés qu'en 1509, où le Roi vint de nouveau à Prague. Le 11 mars de cette année, le prince Louis fut couronné dans cette capitale par l'évêque d'Olmütz. En février 1510, Uladislav tint à Kuttenberg une Diète de Bohême et nomma, du consentement des États, sa fille Anne héritière du trône, en cas que le prince royal vînt à mourir plus tôt. Ensuite le Roi retourna par Brunn et Cremsier à Bude. Mais à peine ce Souverain eut-il quitté la Bohême, que la lutte entre la Noblesse et les bourgeois commença de nouveau. En avril 1512, on tint une Diète à Prague, dans laquelle la paix de religion conclue à Kuttenberg, l'an 1485, fut confirmée à perpétuité. Au mois de décembre de la même année, les États de la Bohême, de la Moravie, de la Silésie et de la Lusace s'assemblèrent à Glatz, et s'unirent pour le maintien de la paix publique et pour la punition des perturbateurs. Cependant la querelle entre les Nobles et la bourgeoisie éclata de nouveau en 1513. Le Roi se prononça cette fois-ci en faveur des bourgeois.

Le 8 février 1512, le roi Sigismond de Pologne

épousa Barbe, soeur de Jean Zapolya, depuis l'année 1510 vavvode de Transylvanie. Sigismond soutint alors le parti des mécontents hongrois ou Zapolyains contre les ministres et magnats attachés à l'Autriche. Jean Zapolya osa même solliciter la main de la princesse Anne ; mais il éprouva un refus complet.

Les Turcs avaient depuis la mort de Bajazet II (23 juin 1512), bien moins redoutable que son père Mahomet II, entrepris des courses en Dalmatie et sur les bords de la Save. Au mois d'août 1513, une ambassade hongroise conclut avec le sultan *Sélim I*, fils et successeur de Bajazet II, une trêve de trois ans ; mais encore pendant les négociations l'évêque de Vesprim, Pierre Berislo, qui récemment avait été nommé ban de Croatie, avait défait un corps de troupes turques entre la Save et l'Unna. Jean Zapolya aussi était tout à coup sorti de la Transylvanie, et après avoir parcouru la Valachie, il avait franchi le Danube et fait un grand butin et beaucoup de prisonniers. Comme le sultan Sélim avait porté ses armes en Perse, le pape Léon, voulant profiter de la dispersion des forces ottomanes, envoya 1514 à son légat en Hongrie, le cardinal Bakats, archevêque de Strigonie, une bulle de croisade. Ce prélat guerrier, plus fait pour commander une armée que pour gouverner un diocèse, ralluma l'ancien enthousiasme religieux, et attisa dans le coeur du Roi une ardeur martiale, peu conforme au caractère doux et pacifique de ce prince. Par conséquent Uladislav se rendit aux vœux de la majorité des États qui lui conseillèrent de rompre la trêve, pendant que le sultan était occupé en Asie. Un Szekler transylvain, Georges Dosa, fut nommé chef de l'armée qu'on devait former. Une multitude de paysans, de vagabonds et de malfaiteurs échappés, dont on fait monter le nombre à 40,000, se rassembla dans le voisinage de Pesth.

La Noblesse ne prit point personnellement part à ces armements, et elle s'efforça même de retenir ses sujets dans leurs foyers. Ce refus met les croisés en fureur; ils n'attendent pas, pour l'asservir, qu'ils aient des Turcs à égorger: ils ont pris les armes contre les Mahométans, et ils les tournent contre les Chrétiens. Lorsque le conseil d'État ordonna, au mois de mai, à Georges Dosa de se mettre sans retard en marche pour la Croatie, il refusa non-seulement d'obéir, mais il publia encore un manifeste, par lequel il sommait les Nobles de se joindre à lui pour combattre les Turcs, menaçant de la mort tous ceux qui ne suivraient point cet appel. Il ne tarda point à réaliser ses terribles menaces. Il fit empaler plusieurs receveurs des contributions et quelques personnes de qualité, et mettre le feu à leurs maisons. Ses bandes pénétrèrent même dans les faubourgs de Pesth et de Bude, et enlevèrent plusieurs Nobles dans leurs demeures, qui furent livrées aux flammes.

L'épouvante et la terreur s'emparèrent alors du Roi et des Grands du pays. Uladislas, qui n'avait pas eu le courage de résister aux conseils du cardinal-légat Bakats, n'eut pas celui d'en arrêter les funestes effets. Vainement ce prélat fulmina-t-il l'anathème contre Dosa et ses bandes. Ce chef téméraire laissa un corps d'armée, sous les ordres d'Ambroise Szemberès, près de Czegled pour observer Bude, et marcha avec ses forces principales à Szegédin. Tous les Nobles qui tombèrent entre les mains de ce furieux, furent exécutés. Au mois de juin, Étienne Bathori, comte de Temés, et Nicolas Csaki, évêque de Csanad, ayant rassemblé une armée, attaquèrent les croisés près de Szegédin; mais ils furent taillés en pièces. Bathori s'enfuit au delà de la Teisse. L'évêque et beaucoup de Nobles furent faits prisonniers et indistinctement livrés au supplice. En revanche, Jean

Bornemissa, comte suprême (*Obergespann*) de Presbourg, et gouverneur du prince royal, avait avec un second corps d'armée dispersé sans beaucoup d'efforts les troupes d'Ambroise Szemberès près de Czegled. L'attaque de Dosa sur Erlau fut repoussée. Il assiégea ensuite Étienne Bathori dans Temeswar. Mais Jean Zapolya étant venu avec les Transylvains au secours de la place, les rebelles éprouvèrent une défaite totale, après un combat fort opiniâtre. Un nombre infini resta sur le carreau, et les prisonniers, parmi lesquels se trouvaient Dosa et plusieurs autres chefs, terminèrent en partie leur vie dans les plus horribles tourments.

Près d'Apathi et de Vesprim, deux autres corps de révoltés furent défaits, et on dispersa ensuite facilement les autres plus petites bandes de ces brigands. Tous les croisés qui étaient échappés au carnage, furent réduits en servitude. Telle fut la fin de cette croisade, prêchée pour venger la religion sur les Mahométans; elle avait coûté la vie à soixante-dix mille hommes. Quatre cents Nobles avaient été égorgés par les séditieux. Le 17 octobre 1514, on tint une Diète à Bude. Il y eut une grande agitation dans cette assemblée. L'opposition attribuait aux fautes du gouvernement tout le malheur qui était arrivé. Cependant les mécontents furent tenus en bride par la présence du duc de Munsterberg et de son armée de 12,000 Bohèmes, Moraves et Silésiens, qu'Uladislas avait fait venir en Hongrie. Les États de ce royaume décrétèrent alors une amnistie pour tous les rebelles, à l'exception des auteurs de la révolte et de ceux qui s'étaient rendus coupables de crimes extraordinairement graves. Cependant tous ceux qui avaient pris part à la rebellion, furent obligés de réparer le dommage qu'ils avaient causé. Les Nobles qui avaient pris parti pour les rebelles, perdirent leurs possessions. La Diète trouva nécessaire d'affaiblir par

des lois sévères la classe des *Vilains* ou paysans, afin de prévenir par la suite tout danger semblable. On ôta aux gens de la campagne la liberté, dont ils avaient joui jusqu'alors, de quitter leur terre ou village pour s'établir dans un autre lieu, et on leur défendit le port d'armes. De nouvelles contributions en argent et prestations en nature leur furent en outre imposées. Dans cette même Diète, le code rédigé par Étienne Verbötz, protonotaire de la Cour aulique supérieure de justice, fut approuvé et adopté par le Roi et les États. Les troupes bohèmes se mirent alors en marche pour retourner dans leur pays. Pour rétablir la tranquillité intérieure en Bohême, le Roi convoqua encore une Diète. Mais comme les villes insistaient fermement sur leurs anciens droits, et que la Noblesse ne voulait absolument pas céder, l'assemblée se sépara sans avoir rempli le but proposé.

Une entrevue de l'empereur Maximilien avec les rois de Hongrie et de Pologne avait été concertée depuis longtemps; mais elle avait toujours été empêchée par les affaires de grande importance, qui dans les dernières années avaient occupé chacun de ces trois monarques. À cette époque, les regards de l'Empereur furent attirés sur le nord de l'Europe par les événements importants qui se passaient dans cette région. L'ordre Teutonique en Prusse avait sollicité l'assistance de Maximilien contre la Pologne, et ce Souverain s'était déterminé à soutenir ces religieux guerriers. Pour se faire des alliés dans ces contrées septentrionales, Maximilien fiança, le 29 avril 1514, une de ses petites-filles, la princesse *Isabelle d'Espagne*, à Chrétien II, roi de Danemark et de Norvège, qui se plaça plus tard aussi sur la tête la couronne de Suède. Le 4 août de la même année, Maximilien fit aussi alliance avec le grand-prince de Russie Basile Ivanowitsch contre la Pologne. L'Empereur n'aurait pu traverser d'une ma-

nière plus sensible les vastes projets des ennemis hongrois de sa Maison, la famille de Zapolya et ses partisans, qu'en occupant le roi de Pologne, leur protecteur, par des attaques du côté du nord et de l'orient de l'Europe. Le roi Sigismond chercha alors à apaiser l'Empereur, et proposa itérativement une entrevue personnelle, où lui-même et son frère, le roi Uladislas de Hongrie et de Bohême, disait-il, s'arrangeraient entièrement avec l'Empereur, et contracteraient avec ce monarque une alliance perpétuelle sur des bases solides. Au mois de mars 1515, les deux rois vinrent effectivement à Presbourg. Les négociations commencèrent immédiatement après et furent continuées avec activité, les mois suivants. Sur ces entrefaites, Jean Zapolya avait entrepris une expédition contre le château de Czarnowo (appelé aussi *Cavalla*) en Serbie, d'où les Turcs inquiétaient fréquemment la garnison de Belgrade. Mais le pacha de Semendria surprit dans une nuit fort obscure le camp des Hongrois et les mit en fuite.

Le 12 mai, le roi Uladislas avait déjà consenti au double mariage de ses enfants avec des membres de la Maison d'Autriche. Le 20 du même mois, le traité d'amitié entre Maximilien et Sigismond fut également conclu. L'Empereur s'engagea à terminer à l'amiable les différends de la Pologne avec la Russie et l'ordre Teutonique.

Le 16 juillet 1515, la première entrevue de l'Empereur avec les deux rois eut lieu entre Bruck-sur-la-Leitha et Hainbourg près de la forêt dite *Harterwalde*, non loin de Trauttmannsdorf. Le jour suivant, les rois firent solennellement leur entrée dans Vienne. Là, une alliance de famille, extrêmement importante pour la Maison d'Autriche fut effectivement contractée. Le 20 juillet, les actes des doubles fiançailles entre le prince royal *Louis* et l'archiduchesse *Marie*, et entre la princesse *Anne de*

*Hongrie* et l'un des deux archiducs *Charles* ou *Ferdinand*, furent signés et scellés. Dans l'espace d'un an le mariage d'Anne avec Charles, qui toutefois était encore fiancé à la princesse Renée de France, ou avec Ferdinand, devait s'accomplir. Dans le cas contraire l'Empereur s'obligeait à épouser lui-même la princesse Anne, ou à lui payer la somme de 300,000 ducats. Le droit de succession réciproque entre la Maison d'Autriche et les descendants du roi de Hongrie et de Bohême fut fermement établi. Il fut en outre convenu, que la princesse Anne et son époux succéderaient au trône de Hongrie, si Louis ne laissait point d'héritiers mâles. L'Empereur avait aussi adopté le prince Louis pour troisième fils, et l'avait déclaré vicaire de l'Empire pour le temps de son absence, et désigné aussi pour roi des Romains à élire, en cas que les deux archiducs Charles et Ferdinand vinsent à mourir plus tôt. Le 22 juillet, les fiançailles furent célébrées dans l'église S. Étienne à Vienne; l'Empereur fit l'échange des anneaux au nom de ses deux petits-fils Charles et Ferdinand, dont l'un était destiné à devenir l'époux de la princesse Anne. Celle-ci resta à la Cour impériale, pour être élevée avec les archiduchesses. Dans les premiers jours du mois d'août, les rois partirent de Vienne et retournèrent dans leurs États. Le 21 juillet 1516, l'archiduc Ferdinand ayant été publiquement déclaré à Vienne le fiancé d'Anne de Hongrie, cette princesse fut mariée au chancelier Cyprien de Saerentheim, représentant du prince.

Une ambassade ottomane arriva vers la fin de 1515 en Hongrie, pour se plaindre de la violation de la trêve près de Czarnowo. Mais en même temps Sélim, qui était engagé dans une guerre contre la Perse, fit demander une nouvelle trêve. Pendant que le Cabinet hongrois délibérait sur la résolution à prendre, le sultan de-



vint impatient, et fit faire main basse sur un corps de troupes hongroises qui escortaient un convoi de vivres à Jaitza. Le conseil d'État était encore toujours à conférer sur ce qu'il y avait à faire dans cette conjoncture difficile, lorsque le roi Uladislas, attaqué d'une fièvre nerveuse, termina sa vie le 13 mars 1516. Avant sa mort il avait encore nommé le cardinal-archevêque de Strigonie, Thomas Bakats, puis le fils de sa soeur, le margrave Georges de Brandebourg et Jean Bornemissa, commandant du château de Bude et gouverneur du prince Louis, tuteurs de ce prince, âgé de dix ans. La suprême direction de la tutelle et la protection de son fils et du royaume, avaient été recommandées avec instance par le monarque défunt à l'Empereur et au roi de Pologne. Le 24 avril, la Diète s'assembla. Après plusieurs scènes orageuses, et après qu'une partie de la basse Noblesse, excitée par Jean Zapolya, s'était même permis des voies de fait ouvertes contre le parti royaliste, il fut enfin décidé que le jeune roi lui-même avec le conseil d'État entier administrerait les affaires du gouvernement. Le margrave Georges de Brandebourg fut désigné pour grand-maître et compagnon de Louis, et Georges Szakmari, évêque de Cinq-Églises, fut nommé chancelier du prince. La Diète repoussa en même temps toute influence de l'Empereur et du roi de Pologne sur la tutelle et la régence du royaume. Les États de la Bohême et de la Moravie furent invités à envoyer une députation, choisie parmi eux, à Bude pour diriger de là, sous la présidence du Roi, l'administration de leurs pays. Mais les États arrêterent que des comités, formés de membres de leur Collège, gèreraient dans la capitale de chaque pays les affaires de la régence, jusqu'à ce que le Roi s'y rendît en personne et aurait, après avoir confirmé par serment les franchises de ces pays, effectivement pris possession du gouvernement. 138

Dans l'assemblée générale de Prague en 1517, les États de la Bohême et de la Moravie reconnurent l'Empereur et le roi de Pologne pour protecteurs du jeune roi et de ses pays. Cette Diète parvint enfin à faire conclure, le 6 octobre 1517, une convention qui accordait aux Nobles le droit de brasser et de vendre de la bière dans leurs terres, et aux bourgeois la faculté de posséder des biens de campagne et de porter des armes. Les bourgeois de la ville vieille et de la ville neuve de Prague renoncèrent pareillement en 1518 à la rancune qu'ils nourrissaient depuis si longtemps les uns et les autres; ils supprimèrent les portes, les murs et les fossés, qui avaient séparé jusqu'alors les deux cités, et se réunirent sous un seul Magistrat. On donna vivement la chasse aux bandes de brigands qui s'étaient multipliées de nouveau, tant en Bohême qu'en Moravie; un grand nombre fut anéanti, et plusieurs de leurs châteaux furent conquis et dévastés.

La Diète de Hongrie avait en 1516 accordé aux Turcs une trêve pour un an. L'année suivante, Sélim demanda une prolongation de l'armistice. Comme le conseil d'État hongrois faisait attendre trop longtemps sa décision, les Turcs commencèrent les hostilités et firent le siège de Jaitza. Mais le ban Berislo de Croatie s'étant avancé au secours de la place, les Turcs renoncèrent à leur entreprise.

Cependant en 1518 les Ottomans se préparèrent à envahir de nouveau la Bosnie; ce qui engagea les États à s'assembler au mois de juillet à Tolna, où ils proposèrent de si bonnes mesures pour la défense du royaume que le Roi et le conseil d'État ne firent aucune difficulté de les adopter. Dans les derniers jours de septembre, les États et les troupes qu'on avait levées se réunirent dans le camp près de Batsch. Mais au lieu de faire passer une force imposante au ban Berislo en Croatie, on

ne lui envoya que quelques bandes insignifiantes ; en sorte qu'il ne fut pas à même d'agir efficacement contre les Turcs. Ensuite l'assemblée s'occupa de plusieurs affaires importantes, relatives à la guerre et aux finances du royaume comme aussi à l'abolition de l'usage qui s'était fréquemment introduit de conférer plusieurs bénéfices ecclésiastiques, ou emplois de magistrature, à une seule personne. Le conseil d'État fut aussi changé et augmenté de façon que le parti royaliste y perdit la prépondérance, et que celui de Zapolya gagna la supériorité.

François I ne fut pas plutôt monté sur le trône de France, qu'il résolut de se remettre en possession du duché de Milan, dont il avait déjà pris le titre. Il commença par des négociations avec les Confédérés helvétiques, qui pouvaient mettre le plus d'obstacle à cette conquête. Mais les Suisses, qui n'avaient pas oublié le tour de perfidie que la Trémouille leur avait joué au siège de Dijon, loin de se prêter à un arrangement avec François I, conclurent, au mois de mai 1515, une alliance avec l'Empereur, le roi Ferdinand d'Aragon et de Sicile et le duc Maximilien, pour la défense du Milanais, en cas que ce pays fût attaqué par la France. Le pape Léon X avait déjà, vers la fin de l'année 1514, signé un nouveau traité avec les cantons suisses et prononcé, le 25 mai 1515, l'excommunication contre ceux qui oseraient attaquer le territoire de l'Église, et notamment Parme et Plaisance. En revanche la république de Venise, le roi Henri VIII d'Angleterre et le margrave de Saluce, renouvelèrent les traités déjà existants avec la France. L'archiduc Charles avait pris depuis peu les rênes du gouvernement des Pays-Bas, et rendu hommage à François I pour la Flandre, l'Artois et le Charolais. Afin d'affaiblir la dangereuse influence par laquelle la France avait troublé, pendant une longue suite d'années, la tranquillité dans ces

provinces, l'Archiduc fit conclure, le 24 mars 1515 à Paris, avec François I un traité d'amitié, dans lequel le mariage de Charles et de la princesse Renée fut aussi encore une fois confirmé. Mais cette apparence d'union couvrait, comme nous verrons par la suite, une éternelle discorde.

François I, qui avait rassemblé, au printemps 1515, dans le Dauphiné 2500 lances de la Noblesse française, 22,000 lansquenets allemands, belges et anglais, et 10,000 fantassins basques, avec soixant et douze pièces d'artillerie, se mit en marche vers les Alpes. Les Suisses, au nombre de 20,000, auxquels s'était jointe la cavalerie milanaise et pontificale, essayèrent en vain de lui fermer le passage de ces montagnes; François I les força à la retraite, s'avança par Vercelli, prit Novare après une faible résistance, et occupa Pavie. Le général Trivulce parut devant Milan et négocia avec les bourgeois sur la reddition de la ville. Cardone, général du roi d'Aragon, après avoir renforcé les garnisons de Vérone et de Brescia, se réunit près de Plaisance avec le corps de troupes papales commandé par Laurent de Médicis. Cette armée alliée comptait alors environ 18,000 hommes. Alviane avec les Vénitiens avait passé l'Adda et pris position près de Lodi. Son avant-garde était placée vis-à-vis de Plaisance, par où elle empêchait l'armée coalisée de franchir le Pô et la tenait dans l'inaction. Afin d'assurer sa propre communication avec Alviane, et d'empêcher celle des Espagnols avec les Suisses, François I s'était posté près de Marignano (appelé aussi Melegnano), sur la route qui conduit de Plaisance à Milan. Cardone avait cependant franchi le Pô avec son avant-garde; mais ayant vu devant lui les forces principales de France, il s'était aussitôt retiré sur la rive droite à Plaisance. Pendant ce temps-là, l'armée suisse, forte de 25,000 hommes, était entrée dans Milan.

Le 13 septembre 1515, vers les trois heures de l'après-dîner, le cardinal de Sion, à la tête des troupes helvétiques, se mit en marche pour attaquer l'ennemi. Les Suisses pénétrèrent au travers du feu des batteries françaises, repoussèrent les attaques de la cavalerie royale et des lansquenets allemands, et enfoncèrent la ligne de l'armée française en plusieurs endroits. La mêlée dura fort avant dans la nuit. Le lendemain à l'aube du jour, le combat recommença avec une nouvelle fureur, et continua avec des succès variés jusqu'au moment, où Alviane parut avec la cavalerie vénitienne sur le champ de bataille. Les Suisses ne jugeant pas à propos d'attendre l'arrivée de toute l'armée républicaine, se retirèrent en bon ordre dans Milan. Cette bataille coûta la vie à 20,000 guerriers, dont deux tiers étaient Suisses. Le jour suivant, ces derniers retournèrent par Come dans leur pays. Ils évacuèrent aussi les districts d'Italie qu'ils avaient occupés jusqu'alors, et se bornèrent à laisser des garnisons dans les châteaux de Bellinzona et de Locarno. Maximilien Sforce se jeta avec 2000 hommes dans la citadelle de Milan. Cette capitale et tout le duché se soumit au roi de France. Le château de Milan fut assiégé. Le 14 octobre, Maximilien signa une convention, par laquelle il remettait au roi les châteaux de Milan et de Crémone et renonçait au duché, moyennant une pension de 30,000 écus que le roi lui accorda volontiers, à condition qu'il passerait le reste de ses jours en France.

Le pape Léon X, effrayé de la facilité avec laquelle les Français avaient reconquis le Milanais, et craignant pour ses propres États, fit la paix avec le roi de France. Par le traité qu'ils conclurent, le 13 octobre 1515 à Viterbe, il fut réglé que le pape céderait Parme et Plaisance au duché de Milan, et rendrait Modène et Reggio au duc de Ferrare. Dans cette convention on accorda à l'armée

espagnole de Cardone la libre retraite par l'État de l'Église dans le royaume de Naples. Le 10 décembre, Léon X eut à Bologne une entrevue avec François I, à qui Parme et Plaisance avaient déjà été remises. L'alliance de ces princes fut confirmée et reçut encore une plus grande extension. Les négociations du roi avec les Confédérés helvétiques avaient eu aussi un heureux résultat. Le duc de Savoye ménagea à Genève un traité, par lequel François I s'engageait à payer aux Suisses un million d'écus, y compris les sommes promises à Dijon et à Galarate, comme aussi de renouveler et d'augmenter leurs anciennes pensions. En retour, les Suisses renoncèrent à la Valtelline et aux pays de Lugano, de Locarno et de Chiavenne, et permirent au roi de France d'enrôler en tout temps des troupes dans leur pays pour toute guerre, excepté celles contre le pape et l'Empereur. Au congrès de Genève, huit cantons suisses signèrent, le 7 novembre, cette convention. Les autres cinq endroits: Zurich, Uri, Schwitz, Bâle et Schafhouse, ne voulurent pas consentir à la cession des districts d'Italie ci-dessus nommés, et refusèrent par conséquent la ratification du traité. Au mois de janvier 1516, François I congédia la plus grande partie de son armée, et retourna en France. Le connétable, duc de Bourbon, resta à Milan en qualité de gouverneur.

Les succès de François I ranimèrent l'empereur Maximilien, qui était demeuré simple spectateur des grands événements qui venaient de se passer en Italie. Il leva des troupes en Allemagne avec l'argent que lui avait envoyé Ferdinand d'Aragon. Ce prince, appréhendant que François I, devenu l'arbitre de l'Italie, ne s'emparât aussi du royaume de Naples, persuada l'Empereur à faire un nouvel effort, et à se rendre en personne en Italie avec une armée plus considérable que celles qu'il y avait conduites jusqu'alors. Maximilien, auquel les cinq cantons qui

n'avaient pas voulu ratifier le traité, fait à Genève avec la France, avaient accordé le libre enrôlement dans leur pays, rassembla une armée, composée de 15,000 Suisses, de 10,000 fantassins espagnols et allemands, et de 5000 chevaux. Au mois de mars 1516, il descendit par le Trentin dans le Véronais, traversa cette province et dégageda Brescia que les Français et les Vénitiens tenaient bloquée, et après avoir passé le Mincio, l'Oglio et l'Adda, il vint camper, le 25 du même mois, devant Milan. L'Empereur commença le siège de la ville. Déjà plusieurs Généraux français, renfermés dans Milan, s'étaient déclarés pour la reddition de la place, lorsqu'Albert de Stein parut avec une armée de 13,000 Suisses que le roi de France avait enrôlés dans les huit cantons qui lui étaient attachés. Ces Suisses, il est vrai, refusèrent de se battre contre leurs compatriotes qui servaient sous les drapeaux de l'Empereur; mais ces derniers ayant exprimé le même sentiment, Maximilien, qui craignait d'avoir le même sort que Ludovic Sforce, livré à ses ennemis par les Suisses, leva le siège de Milan et reprit le chemin du Tyrol. Ses troupes désertèrent en grande partie, faute de paiement. Les Suisses des deux armées retournèrent chez eux par ordre de la Diète. Après la retraite des Impériaux, l'armée combinée de France et de Venise forma de nouveau le siège de la ville de Brescia, qui se rendit après une vigoureuse résistance, le 24 mai 1516. Les alliés investirent ensuite Vérone. Marc-Antoine Colonna, commandant impérial de la place, la défendit avec autant d'habileté que de courage. Cependant au mois d'octobre les assiégeants parvinrent à faire brèche aux murailles; et l'on pouvait s'attendre chaque jour à un assaut général. Dans ce moment critique, Guillaume de Roggendorf, qui s'était mis en marche du Tyrol avec un corps de 8000 lansquenets allemands et 1200 chevaux, s'approcha pour dégager la ville menacée. Le ma-

réchal de Lautrec, gouverneur de Milan, crut ne devoir plus risquer une bataille, les négociations de paix étant déjà alors fort avancées. Les alliés entrèrent en quartiers d'hiver. Ils avaient perdu 4000 hommes devant Vérone.

Ferdinand V le Catholique, roi d'Aragon, était mort le 23 janvier 1516. Comme il n'avait pas laissé d'enfants de son second mariage avec Germaine de Foix, son petit-fils *l'archiduc Charles* réunit sur sa tête les couronnes d'Aragon et de Castille, puis celles de Sicile, de Sardaigne et de Naples. L'intérêt politique du jeune roi exigeait qu'il amenât le repos au dehors et l'affermissement intérieur de la belle Monarchie qu'il venait d'acquérir. Le roi de France, de son côté, redoutait le voisin puissant, et voulait s'assurer de son amitié. En conséquence, les ministres des deux monarches signèrent, le 13 août 1516 à Noyon, un traité qui réglait, que le roi Charles épouserait la princesse Louise, fille de François I, âgée d'un an, ou une de ses autres filles. Seulement en cas que la princesse Louise vînt à mourir plus tôt et n'eût point de soeur, le mariage de Charles avec la princesse Renée, fille de Louis XII, stipulé par les traités antérieurs, devait s'accomplir. François I promit de céder pour dot à la fiancée les prétentions de la France sur le royaume de Naples. Il fut encore convenu, que celui des deux Souverains qui romprait le traité, renoncerait à tous ses droits sur le royaume de Naples. Cependant ce traité n'empêcha point le roi Charles d'accéder à l'alliance défensive qui fut conclue, le 29 octobre de la même année à Londres, entre l'Empereur et le roi d'Angleterre. Maximilien invita en vain les Suisses à prendre part à cette union. Tous les treize cantons des Confédérés conclurent, le 29 novembre 1516 avec François I à Fribourg, *la paix perpétuelle* qui servit de base à tous les traités postérieurs de la Suisse avec la France. Le libre concordat entre la France et le Saint-



Siège fut signé à Rome, le 18 août 1516, et confirmé, le 19 décembre de la même année, par le concile de Latran. Cette assemblée ecclésiastique fut close le 16 mars 1517.

Sur les pressantes représentations du roi Charles, l'Empereur son aïeul fit enfin, le 4 décembre 1516, la paix avec le roi de France. Les conditions de ce traité, auquel Charles d'Espagne accéda, furent : que Vérone serait rendue aux Vénitiens qui payeraient en retour 200,000 ducats à l'Empereur ; que les rois de France et d'Espagne examineraient et décideraient les différends qui subsistaient sur les limites entre l'Empereur et l'Empire, d'une part, et l'État de Venise, d'autre part, et qu'à cet effet les hostilités entre l'Empereur et Venise seraient suspendues pendant huit mois. Le 11 mars 1517, l'Empereur et les rois de France et d'Espagne contractèrent à Cambrai une alliance défensive générale, et firent une ligue pour combattre les Turcs. Il fut convenu, que les querelles de l'Empereur avec Venise seraient entièrement terminées dans l'espace de six mois. Mais cet arrangement fut encore retardé bien plus longtemps par l'obstination de la République, qui était sûre de l'appui partial de la France, et par la fermeté avec laquelle Maximilien persistait à vouloir garder une partie de ses conquêtes. Dans la vue d'accélérer l'accommodement, François I consentit à signer, le 8 octobre 1517, un traité avec Venise, par lequel le roi et la République se garantissaient réciproquement la possession de leurs provinces en Italie. Avec Léon X aussi le monarque français s'unit encore plus étroitement. Il donna, au mois de janvier 1518, Madelaine, comtesse de la Tour d'Auvergne et de Boulogne, alliée de près à la famille royale, en mariage à Laurent Médicis, duc d'Urbino, neveu du pape. Le 25 avril suivant, le roi renonça à l'accomplissement de l'article de la convention faite à Viterbe (13 octobre 1515), en vertu duquel le souverain pontife aurait dû restituer les villes de

Modène et de Reggio au duc de Ferrare. Ce fut ainsi que François s'acheta l'amitié du pape par le sacrifice des droits d'un fidèle allié de la France. Enfin le 17 août 1518, l'Empereur et Venise conclurent une convention, qui établissait une trêve de cinq ans, accordait liberté de commerce réciproque aux sujets des deux Puissances contractantes, et stipulait que le sénat payerait à l'Empereur la somme de 100,000 ducats ; savoir : 20,000 chaque 1 septembre des cinq années que durerait la trêve. Le territoire autrichien se trouva, à la fin de cette longue guerre, agrandi des districts de *Roveredo*, d'*Ampezzo*, de *Riva* et des quatre *Vicariats* (*Ala*, *Avio*, *Brentonico* et *Mori*).

Ce fut vers le même temps que commença la réformation du Christianisme. Voici ce qui donna lieu à ce changement. Parmi les revenus que la Chambre pontificale tirait de tous les pays chrétiens, se trouvait le produit des *indulgences*. Celles-ci étaient offertes en vente au peuple par des prédicateurs particuliers, munis de pleins pouvoirs du pape. Pour fournir aux dépenses prodigieuses qu'exigeait la construction de l'église de S. Pierre à Rome, commencée par Jules II, et que Léon X avait résolu d'achever, ce pontife fit publier, le 14 septembre 1517, une indulgence plénière générale. Le dominicain Jean Tezel de Leipzig la prêcha en Saxe, en Misnie et en Thuringe. Un moine augustin, le docteur *Martin Luther*, à Wittenberg, commença à censurer dans ses sermons les abus qui s'étaient introduits dans le trafic des indulgences. Comme les attaques de Luther étaient particulièrement dirigées contre la conduite personnelle du dominicain Tezel, celui-ci se défendit avec la véhémence grossière qui lui était propre, et accusa son adversaire d'hérésie. Luther fit afficher, le 31 octobre 1517, quatre-vingt-quinze propositions sur la porte de l'église de

la Cour à Wittenberg, dans lesquelles il développa ses opinions, s'offrant à les défendre en pleine chaire, comme aussi par écrit, contre tout savant quelconque. Le pape Léon X s'inquiéta d'abord fort peu de ces dissensions ecclésiastiques; mais Martin Luther ayant fait remettre, le 30 mai 1518, une explication détaillée de ses thèses à Léon X, ce pontife cita, le 7 août 1518, le novateur à comparaître d'ici à soixante jours devant le sacré collège à Rome, pour rendre compte de sa conduite. Mais le Souverain de Luther, le duc *Frédéric de Saxe*, s'entremisit avec tant de zèle en faveur de Luther, que celui-ci fut dispensé du voyage de Rome, et eut seulement ordre de se présenter, pour sa justification, devant le tribunal du cardinal-légit Thomas-Cajetan à Augsbourg.

L'Empereur avait, le 16 septembre 1516 à Augsbourg, conclu, en qualité d'archiduc d'Autriche, une alliance défensive pour ses pays autrichiens antérieurs avec le duc Antoine de Lorraine et l'évêque Jean de Metz, lequel traité fut ensuite ratifié à Haguenau, le 16 novembre de la même année. Pendant le séjour de Maximilien dans cette ville, il fit partir une ambassade pour Moscou, afin de moyenner la paix entre le grand-prince Basile Ivanowitsch et le roi de Pologne. Mais les Polonais ayant recommencé les hostilités pendant qu'on négociait, la réconciliation entre Basile et Sigismond ne s'effectua point. En été 1517, les paysans de la Marche vénède s'étaient soulevés contre leurs seigneurs. Ils se plaignirent des vexations qu'ils avaient à souffrir de la part de la Noblesse, et demandèrent le maintien de leurs droits. Mais ils s'abandonnèrent en même temps aux plus grands excès et firent beaucoup de ravage dans le pays. Comme l'assurance qu'on donna aux chefs des séditieux, que leurs griefs seraient redressés, ne put les amener à la raison, ils furent dispersés de vive force par Sigismond de Dietrichstein,

capitaine du pays. Au printemps de l'année 1518, Maximilien tint à Inspruck une grande assemblée de députés de tous les pays héréditaires d'Autriche. Les États lui accordèrent des sommes considérables pour l'amortissement des dettes nationales. En même temps, toutes les provinces s'unirent pour cinq ans, afin de se prêter mutuellement du secours. Maximilien proposa aussi aux États provinciaux une nouvelle organisation de l'administration de ces pays; mais la mort de l'Empereur, arrivée bientôt après, empêcha l'exécution de cette réforme. Les travaux préparatoires, agréés et confirmés par le recès de cette Diète (24 mai 1518), sont connus sous le nom de *Libelle d'Inspruck*.

La Diète d'Augsbourg fut ouverte, au mois de juillet 1518. L'Empereur proposa aux États de l'Allemagne d'entreprendre une expédition générale contre les Ottomans, devenus plus formidables que jamais. Le pape Léon X, qui s'était aussi proposé de publier une croisade contre les Mahométans, et avait déjà invité tous les princes chrétiens à prendre part à cette guerre sainte, fit présenter, le 1 août 1518, par le cardinal Thomas-Cajetan un chapeau et un glaive bénits à l'Empereur, par où le pontife confirmait ce monarque comme généralissime de l'armée qu'on devait former, pour faire la guerre aux Turcs. Le légat romain exhorta ensuite, dans un discours énergique, les princes à seconder de tous leurs moyens l'empereur Maximilien dans cette entreprise. Les États ecclésiastiques devaient contribuer aux frais des armements par un dixième, et les États séculiers par le vingtième denier de leurs revenus. Les rois de Pologne et de Hongrie appuyèrent fortement les propositions de l'Empereur et du souverain pontife. Mais les États de l'Empire étaient de tout temps habitués ou à rejeter les propositions impériales, ou à les rendre vaines par leur hésitation, dès que, pour les

exécuter, on exigeait des sacrifices d'eux aussi. L'expédition turque prit la même marche. Les princes voulaient, disaient-ils, auparavant encore réfléchir sur la chose chez eux, en conférer avec les États de leurs pays, et faire leur rapport à la Diète prochaine. Cependant pour garder l'apparence, comme s'ils ne manquaient point d'activité dans une affaire de si haute importance, ils décrétèrent, le 12 septembre, „que pendant les trois années suivantes, chaque communiant des deux sexes payerait annuellement la dixième partie d'un florin d'Empire; que les États donneraient davantage à volonté, et que le produit de ces contributions serait employé à enrôler, armer et soudoyer des troupes pour combattre les Mahométans.“ Les dispositions ultérieures pour cette grande expédition devaient être déterminées dans la prochaine Diète.

Maximilien se donna dans cette même Diète beaucoup de peines pour engager les États de l'Allemagne à élire son petit-fils Charles d'Espagne roi des Romains. Les électeurs de Mayence, de Cologne, du Palatinat et de Brandebourg promirent par un traité, en date du 1 septembre 1518, leur assentiment à Maximilien. Le jeune roi de Bohême fut compris par ses tuteurs, l'Empereur et le roi de Pologne, dans cette convention. Mais le pape et le roi de France, qui aspirait lui-même à la couronne d'Allemagne, surent par des voies secrètes faire échouer ce plan de l'Empereur. L'électeur Frédéric de Saxe se déclara aussi contre ce projet. Maximilien fut par conséquent obligé de renoncer à l'espérance de voir, encore de son vivant, son petit-fils revêtu de la dignité de roi des Romains. Cependant Charles d'Espagne continua de négocier avec les princes électeurs qui lui étaient inclinés, pour s'assurer au moins de leurs suffrages, en cas que l'Empereur vint à mourir.

Le troisième objet important dont s'occupa cette Diète,

ce fut l'administration de la justice. Les États délibérèrent sur une meilleure organisation de la Chambre impériale, sur le maintien de la paix publique, sur plusieurs lois de police et morales, et sur le monnayage.

Martin Luther n'arriva qu'après la clôture de la Diète, le 8 octobre 1518, à Augsbourg. Il avait obtenu un sauf-conduit, expédié au nom de l'Empereur. Le 12 du même mois, commencèrent les pourparlers entre lui et le cardinal-légat. Ce dernier insista sur une révocation sans réserve; Luther demanda l'examen de ses thèses; en sorte qu'ils ne purent aucunement s'accorder. Luther, craignant d'être arrêté par le crédit du légat, nonobstant le sauf-conduit qu'on lui avait donné, se sauva pendant la nuit, après avoir fait afficher un écrit, dans lequel il appelait du légat au souverain pontife. Le cardinal somma alors l'électeur Frédéric de Saxe de livrer Luther à Rome, ou de le bannir de ses États. L'électeur refusa au légat l'une et l'autre demande, ce qui donna à Luther le courage d'appeler du pape à un concile libre et général. Après cela, ne ménageant plus rien, il écrivit contre le pape, attaqua la doctrine de l'Église catholique romaine, non-seulement sur les indulgences, mais encore sur les sacrements, le purgatoire, l'eucharistie, le culte des images, la confession auriculaire, les vœux monastiques, le célibat, la hiérarchie ecclésiastique, la tradition et plusieurs autres dogmes, et prépara ainsi, sans le savoir, la plus grande révolution, qui se soit faite dans la religion depuis l'extinction du paganisme.

L'empereur Maximilien ne vit point les suites de ces troubles. Ce monarque, qui était parti d'Augsbourg, deux jours avant l'arrivée de Luther dans cette ville, avait pris par le Tyrol le chemin de l'Autriche. Il était attaqué depuis plusieurs mois d'une fièvre lente qui minait insensiblement son existence. Comptant trop sur la force de

sa constitution, il n'avait pas usé de remèdes. Les fatigues du voyage sur l'Inn et le Danube augmentèrent tellement le mal, qu'il fut obligé de s'arrêter à *Wels* en haute Autriche. Là, il renouvela encore, le 15 décembre, l'union héréditaire perpétuelle des pays autrichiens avec l'évêque de Chur et les Grisons. La maladie de l'Empereur allait s'aggravant chaque jour. Les soins des médecins, auxquels on eut trop tard recours, restèrent sans effet. Après plusieurs semaines de souffrances, le monarque rendit le dernier soupir, le 12 janvier 1519, dans la soixantième année de son âge, après avoir régné vingt-cinq ans et cinq mois.

*Maximilien I* fut un homme extraordinaire sous tous les rapports. Jamais un prince ne montra moins de dispositions dans son enfance, et même dans sa jeunesse. Son éducation n'avait pas été bien soignée; jusqu'à l'âge de dix ans il articulait si mal, qu'on avait peine à le comprendre. Mais dans la suite il vint à bout de s'exprimer avec tant de facilité en plusieurs langues, que sa rare éloquence excitait l'admiration universelle. Par son application et un travail constant, il devint un des princes les plus accomplis de son temps. Il était d'une taille moyenne, mais bien proportionnée; il avait l'air mâle et la physionomie animée; son port et tous ses mouvements étaient pleins de majesté et de grâces. Il avait une constitution robuste qui le rendait propre à supporter la fatigue et les injures du temps. Il était intrépide jusqu'à la témérité, et ses contemporains craignaient sa force et son adresse dans les tournois. Son humeur était douce et bienfaisante, son esprit agréable et cultivé. Il traitait chacun de ses sujets avec une affabilité prévenante et une gracieuse cordialité. Il détestait le mensonge et la calomnie; il aimait la vérité, et ce qui est rare chez les Grands, il ne trouvait pas mauvais qu'on la lui dît en face. Il aimait les amusements hon-

nêtes; mais il en jouissait avec mesure. La vivacité de son tempérament le portait à chercher de préférence les passetemps périlleux, comme la chasse de l'ours, du chamois, les tournois etc. <sup>1)</sup>. La qualité la plus indispensable aux princes, la justice, Maximilien la choisit pour guide dans la carrière de sa vie fort agitée. Il se montrait généreux envers ceux qui avaient manqué à sa personne; mais il faisait punir sévèrement tous ceux qui s'étaient rendus coupables d'un forfait contre l'État, le bien public et les lois. Maximilien aimait les arts et les sciences. Il recherchait la société de ceux qui les cultivaient. Les philosophes, les peintres, les historiens, eurent part à ses largesses, et furent honorés de sa protection. Il avait une prédilection particulière pour la poésie. Il donna lui-même au prévôt Melchior Pfinszing l'idée du poème romanesque *Theuerdank*, proprement *Teuerdank* <sup>2)</sup>, qui contient le récit des événements de la jeunesse de l'Empereur. Ce prince dicta à son secrétaire Marc Treizsauerwein le *Weiss-Kunig* (roi sage), lequel ouvrage a pour objet l'histoire de la vie de Maximilien. Il envoya aussi en Angleterre, en France et en Italie, des savants chargés de recueillir des actes et autres monuments pour l'histoire d'Allemagne, et des généalogies de sa famille. Ce fut Maximilien I,

<sup>1)</sup> On raconte qu'un jour, égaré au milieu des rochers et précipices effrayants du Tyrol, où il chassait le chamois, il était près d'expirer de faim et de fatigue, lorsqu'il fut tiré par un chasseur de chamois, nommé Zips, de cette situation dangereuse. Les descendants de ce brave homme, à qui le monarque reconnaissant donna des terres avec des lettres de Noblesse pour récompense, existent encore sous le nom de *Hollauer d'Hohenfels* (du haut rocher); et le monument, qui se trouve sur le roc escarpé appelé *Martinswand*, non loin d'Innsbruck, indique la place où l'empereur Maximilien I fut exposé à un si grand péril.

<sup>2)</sup> Ce mot est, d'après l'explication de l'auteur même, une abréviation d'*Abenteuerdank* (*ein auf Abenteuer denkender Held*); ce qui veut dire un héros méditant des aventures. Toutes les autres interprétations sont fabuleuses.



qui posa la base de la bibliothèque impériale de la Cour (à Vienne), si riche en trésors littéraires.

Comme Souverain, Maximilien était habile, résolu et actif. Mais il n'avait les mains libres dans aucun de ses États. Les constitutions défectueuses de ces pays mettaient toujours obstacle à ses sages desseins. Pour mieux organiser l'administration intérieure dans les pays autrichiens, il créa de nouveaux emplois et offices. Il tint des Diètes dans les provinces, fit beaucoup d'ordonnances relatives aux fiefs et plusieurs lois sur la police, la justice criminelle, les mœurs etc. Il montra aussi un zèle ardent et infatigable pour la tranquillité et l'ordre intérieurs de l'Allemagne, où il consolida la paix publique perpétuelle, la Chambre impériale, la division de l'Allemagne en cercles, le Conseil aulique d'Empire, et autres institutions importantes et utiles au bien public.

Maximilien était maître dans l'art de créer, de former et de conduire des armées. Il connaissait également et la théorie et la pratique de la guerre. Ce prince était fort expérimenté dans l'art de l'artillerie. Il inventa de nouvelles sortes de pièces de siège, comme les mortiers, les boulets incendiaires et autres. Il publia des règlements sur la fortification des places, sur les évolutions des troupes, sur les armes dont il fallait se servir, et sur la discipline militaire. Jusqu'aux temps de Maximilien, les États n'avaient tenu pendant la paix qu'un petit nombre de gens armés. Une guerre venait-elle à éclater, on appelait les vassaux aux armes, enrôlait des mercenaires, et prenait à son service des condottieri avec leurs bandes. La campagne terminée, l'armée était licenciée, et les guerriers s'en retournaient en partie chez eux, et en partie se louaient par troupes à d'autres Puissances qui étaient alors enveloppées dans une guerre. Maximilien, reconnaissant les dangers qui résultaient d'un système, d'après

lequel les États se désarmaient eux-mêmes à chaque traité de paix, établit des régiments d'infanterie, les divisa en compagnies et donna aux fantassins une nouvelle espèce de piques qu'il avait aussi inventées lui-même; ce qui les fit appeler *Lanzknechte*, d'où vient le nom de *lansquenets* ou *lanciers*. On forma aussi des régiments de cavalerie, qui fut divisée en grosse cavalerie et en cavalerie légère, et reçut des armes et une monture conformes à leur différente destination. L'exemple de ce monarque fut imité par d'autres États; en sorte que Maximilien peut être regardé comme le créateur d'une nouvelle constitution militaire.

Maximilien I n'était pas sans défauts; mais ces défauts avaient leur source dans les belles qualités mêmes dont ce prince était doué. Sa bienfaisance naturelle dégénérait souvent en prodigalité; ce qui fut cause que ses caisses étaient toujours vidées en fort peu de temps, et qu'il manquait d'argent dans les instants où il en avait besoin pour la réussite de ses entreprises. Son activité le jeta dans l'incertitude et la légèreté. Incertain dans ses projets, il abandonnait souvent pendant l'exécution une entreprise sagement concertée pour poursuivre un autre plan, qui par une innovation brillante mettait en émoi son imagination; de là ce peu de stabilité qu'on aura remarquée dans ses alliances, et cette succession rapide de déclarations de guerre et de traités de paix, dont les uns n'étaient souvent pas plus motivés et soutenus que les autres. Vainqueur dans tant de combats, il perdit chaque fois le fruit des succès qu'il avait obtenus, par sa trop grande précipitation à faire la paix avec l'adversaire qui tremblait devant lui. Cependant, quoique Maximilien ne fit point de grandes conquêtes, il acquit par des traités et par des mariages à sa famille les couronnes de *Castille*, d'*Aragon*, de *Naples*, de *Sicile*, de *Hongrie* et de *Bohème*, comme

aussi la souveraineté des *Pays-Bas*, et d'un *Monde nouvellement découvert* <sup>1)</sup>, et affermit ainsi la grandeur et la puissance de la Maison d'Autriche, dont l'empereur Frédéric III, son père, avait jeté les premiers fondements. On a dit de Maximilien I, qu'il avait toutes les qualités, tous les talents pour être le plus grand homme de son siècle, et qu'il ne fut qu'un grand prince; ce qui est certain, c'est qu'il fut le *dernier Chevalier*.

- <sup>1)</sup> Toutes ces acquisitions que les princes de la Maison d'Autriche firent par des mariages, ont donné lieu à ce distique:

*Bella gerant alii, tu, felix Austria, nube;*  
*Nam que Mars aliis, dat tibi regna Venus.*

Imbert traduit ainsi ce vers:

*Qu'un autre suive les combats;*  
*L'Hymen te sert mieux que Bellone.*  
*Bellone dompte les États;*  
*Sans combats, Venus te les donne.*

FIN DU PREMIER CHAPITRE DE LA CINQUIÈME ÉPOQUE.